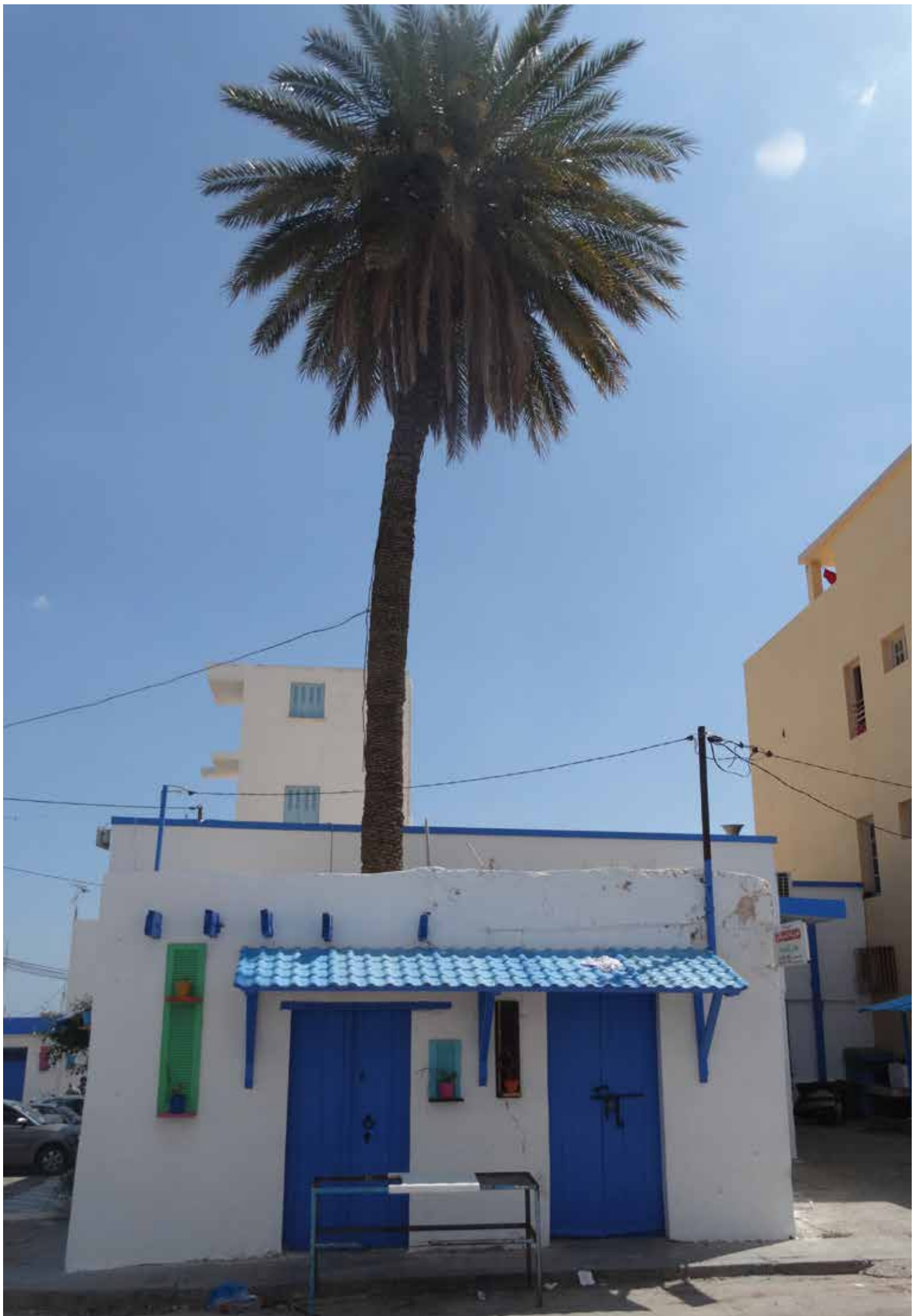




Profil migratoire
Mahrès dans le monde, le monde dans Mahrès

↕ **Mahrès,**
↕ l'île aux oiseaux migrateurs





↑ Mahrès, ↓ l'île aux oiseaux migrateurs



Juin 2019

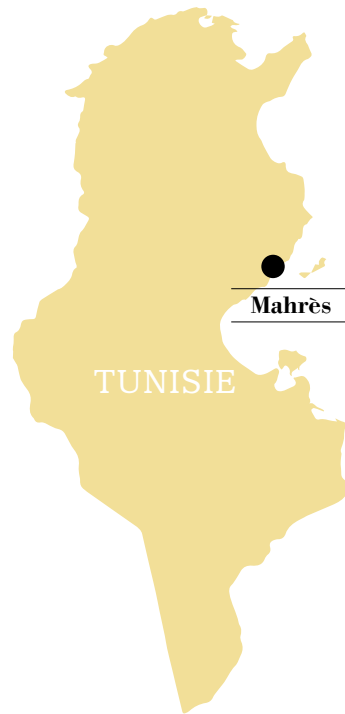


Table des matières

Le mot du Maire.....	03
Introduction - Présentation générale de la Commune de Mahrès	04
<i>Carte du territoire communal</i>	09
LE MONDE DANS MAHRÈS	12
I.A Les dynamiques de peuplement dans la commune (ville et villages).....	14
1. <i>Les dynamiques de peuplement par localités</i>	14
2. <i>Extension physique de la ville de Mahrès</i>	15
3. <i>Mahrès : urbanisation et dynamique de quartiers depuis 1886</i>	16
I.B Immigration interne : Mahrès, un territoire attractif au niveau régional	17
<i>Carte de la ville de Mahrès</i>	18
<i>Carte La Tunisie dans Mahrès : gouvernorats et villes de provenance</i>	21
I.C Immigration internationale : des flux faibles et invisibles.....	24
I.D Les acteurs immigration-développement : des atouts historiques	25
MAHRÈS DANS LE MONDE	26
II.A Émigration interne : des connexions avec les grandes villes du littoral tunisien.....	26
II.B Émigration internationale : 20 % des mahressien.ne.s vivent dans le Monde	30
II.C La frise historique des migrations internationales : une tradition ancienne	31
<i>Carte Mahrès dans le Monde : 9400 Mahressiens vivent dans 13 pays</i>	34
II.D Les acteurs émigration-développement : une structuration récente	37
<i>Diagramme de Venn des acteurs Migration et Développement</i>	41
LES DYNAMIQUES MIGRATION-DEVELOPPEMENT	42
III.A Analyse des initiatives M&D individuelles et collectives	43
1. <i>Des flux financiers en croissance irrégulière envoyés par les TRE vers Mahrès</i>	43
2. <i>Au sujet des projets socio-économiques individuels</i>	44
3. <i>Carte : un marqueur spatial - 72 initiatives M&D</i>	47
4. <i>Au sujet des projets collectifs associatifs portés par et/ou avec des TRE</i>	50
III.B Zoom sur deux projets M&D : quelles sont les plus-values des TRE ?	56
<i>Radars de compétences : un TRE (France) et un TRE de retour (Arabie Saoudite)</i>	57
III.C Pour un processus systématique de concertation collective M&D	60
<i>Les quatre objectifs d'un espace de concertation territorial M&DL</i>	61
<i>Le cycle de projet M&D : les principaux points de blocage</i>	62
Conclusion : de la production de connaissance et l'analyse concertée vers l'action	64
Annexes	68

C'est un honneur et une fierté pour nous que notre commune de Mahrès ait été choisie pour être le cadre de cette initiative pilote *Mahrès dans le Monde, le Monde dans Mahrès (4M)* – animée par le Grdr et Younga Solidaire. Pendant plus de 18 mois, elle a été suivie de manière attentive par des institutions aussi bienveillantes qu'intéressées : Expertise France et l'Union européenne bien sûr, mais aussi les équipes motivées du Ministère des Affaires Sociales (DGCIM, OTE, ONM) et du Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALE). Avec le soutien sans faille de la Délégation de Mahrès. Qu'ils en soient ici remerciés.

Cette initiative a commencé en décembre 2017. Nous sommes arrivés après 6 mois, une fois les élections locales organisées et le conseil municipal mis en place (juin 2018). Ce ne fut ni un obstacle ni une contrainte : au contraire cette initiative nous a permis de répondre aux défis de notre programme électoral, car parmi les objectifs les plus importants que nous nous étions fixés durant la campagne était la création d'une « commission migration » afin de mieux valoriser le potentiel inexploré des nombreux Mahressiens résidents à l'étranger (TRE). Aujourd'hui c'est une réalité. Cette « commission migration » mise en place en août 2018 est présidée par un TRE qui a été élu sur notre liste électorale afin d'avoir un représentant officiel et symbolique des TRE au sein du conseil municipal de Mahrès. Nous sommes parmi les rares communes en Tunisie à pouvoir se féliciter d'avoir un TRE comme conseiller municipal !

L'élaboration de ce profil migratoire a été la première étape qui nous a permis de mieux appréhender les questions migratoires : une grande partie de la population de la commune de Mahrès est concernée qui a dans sa famille au moins un parent parti s'installer sur les villes du littoral tunisien ou à l'étranger ou encore originaire des autres délégations et gouvernorats de Tunisie. Emigration, immigration, interne, internationale, ou encore « de retour », les mobilités jouent un rôle prépondérant dans l'évolution de la démographie communale. Selon les estimations, c'est plus de 20 % de la population communale qui vit à l'étranger. Mais il est complexe de parvenir à promouvoir toutes les ressources issues de ces flux migratoires, qu'elles soient matérielles (monétaire, équipement) ou immatérielles (valeurs, idées, partenariat de coopération, plaidoyer).

La décentralisation est un cadre idéal pour s'emparer de ces problématiques à l'échelle de notre commune et les croiser avec les principaux enjeux de développement. C'est ce défi que nous avons décidé de relever : instaurer avec les TRE et l'ensemble des forces vives de la commune de Mahrès une stratégie concertée pour élaborer un plan d'actions prioritaires d'aménagement du territoire associant les TRE à chaque étape : de la décision jusqu'à l'action et au suivi-évaluation.



Le mot du Maire

Cette *Initiative 4M* a commencé par des ateliers de formation, suivis d'enquêtes pour produire des données fiables, sur le temps long de l'histoire du territoire, actualisées, nécessaires à la compréhension des articulations Migration et Développement, utiles à la prise de décision. La semaine *Mahrès dans le monde* et les ateliers d'échange avec les TRE en congés (été 2018) puis les *missions « double-espace »* à leur rencontre dans les régions françaises nous ont permis d'amorcer ce processus de concertation et de formaliser un projet de territoire autour de 4 axes prioritaires : *Mahrès ville verte, Mahrès ville propre, Mahrès ville touristique* et *Mahrès ville connectée*.

Aujourd'hui nous sommes dans les réalisations concrètes : le plan de circulation est en train d'être repensé pour réfléchir la place de la voiture et de la nature dans la ville, les principaux lieux de fréquentation ont été réaménagés (souk, place de la mairie, corniche) avec l'appui des TRE. Le recours systématique à la concertation, moteur d'une gouvernance « ouverte », mobilise de manière transversale les membres de commissions migration, démocratie participative et coopération décentralisée, pour un conseil municipal fort et légitime. Et la décision de constituer un collectif des Mahressiens du Monde (C2M) prise au Mans en avril 2019 marque le début d'une longue histoire de pratiques partenariales reposant sur la confiance et la recherche des complémentarités avec le C2M.

L'Initiative 4M se termine. C'est le terme d'une période d'apprentissage qui marque en réalité la naissance d'un processus original articulant migration et développement pour construire l'avenir de notre commune de Mahrès, véritable « île aux oiseaux migrants », refuge pour les immigrés, port d'attache pour les émigrés, havre de paix et de prospérité pour les Mahressiens dans le Monde.

M. Mohamed CHENIOUR,
Maire de MAHRÈS

Introduction

Mahrès (« la forteresse ») est une ville côtière située à 300 kilomètres au Sud de Tunis et à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Sfax, à l'entrée du Golfe de Gabes. Elle devient une municipalité le 21 février 1921. Après l'indépendance en 1957, elle est devenue une délégation divisée en six imadas : *Aithet Echelaïa, Chaffar, Essamara, Mahrès, Mahrès Sud* et *Sidi Ghrib*. Et en 2016, dans le cadre de la décentralisation, le territoire communal a été élargi et se superpose exactement sur le territoire de la délégation. Le rivage municipal s'étend sur 28 kilomètres de la côte méditerranéenne.

La commune de Mahrès

- **Créée le 21 février 1921**
- **Pop (2014) : 34 257 hab**
(dont 15 868 habitent en ville)
- **Secteurs / Imada : 6**
- **Conseillers municipaux**
(élus en mai 2018) : 24
- **Superficie de 430 km²**

I Histoire : une ville ancienne parmi les plus importantes cités historiques

Le site de la commune remonte aux civilisations préhistoriques. La ville fut habitée par les Hithiques (-8000 Av. J.C), qui ont formé un modèle de vie stable, puis les Phéniciens l'ont ensuite utilisée comme un passage de transit pour les caravanes commerciales : le port de Mahrès était alors un petit comptoir commercial. Tirant son nom de sa fonction protectrice s'étendant de la préhistoire à la période arabe, Mahrès (« le fort »), est devenu un comptoir commercial grâce à son port côtier, durant la présence phénicienne (- 1000 Av JC). Elle a aussi joué un rôle important dans la conversion des Berbères au christianisme durant les périodes romaine et byzantine : des ruines d'églises chrétiennes datant du cinquième siècle ont été découvertes

(fouilles, 1941). Elle a ensuite connu une brillante période arabo-musulmane, notamment durant le règne des *Aghlabides* qui l'ont choisi comme refuge maritime, puissant rempart contre les invasions Byzantines Romaines et Françaises.

Pendant onze siècles, la forteresse aghlabide a bien résisté à l'épreuve du temps. Sous le règne des *Husseinites* (XIX^{ème}), Mahrès est l'un des 38 caïdats de la régence de Tunis puis constitue l'un des 38 districts du protectorat français au même titre que les districts de Sfax et de Jebiniana avec lesquels le district de Mahrès fusionne en 1956, année de l'indépendance de la Tunisie, pour former le gouvernorat de Sfax.

La forteresse byzantine de Younga

La forteresse byzantine de Younga, unique site archéologique de son genre dans la région et dont la construction remonte au VI^e siècle (574-578), reste le témoin de l'importance historique de Mahrès.



2 Géographie : un emplacement stratégique exceptionnel

La ville jouit d'un emplacement stratégique, une étape importante sur la voie romaine reliant Carthage à Alexandrie. Et aujourd'hui encore, Mahrès est à mi-parcours sur la route reliant Tunis et Ben Gardane (Médenine) à la frontière lybienne. Par ailleurs, un réseau routier et ferroviaire dense consolident ces liens entre Mahrès et Sfax, la capitale, l'Est et

le Sud du pays. Mahrès est encore aujourd'hui le deuxième centre urbain dans la région aussi bien par son poids démographique que par son dynamisme économique. Cet emplacement central, sur le littoral, lui confère enfin, un potentiel touristique encore peu exploité, entre Chaffar, destination prisée des Sfaxiens et l'ancienne ville de Younga.

“ Mahrès, à la rencontre de 2 accents

TÉMOIGNAGE

Il y a ceux qui prononcent « gha » (vers le sud et l'ouest, à l'intérieur du pays) et ceux qui parlent en « gué » (vers le nord et le littoral). Cette grille de lecture semble invisible et pourtant, elle est très marquée. C'est une partie de notre patrimoine mais qui est encore chargée de discriminations : par exemple, à Mahrès ville, tout le monde parle « gué ». Mais les habitants des villages environnants – qui appartiennent aujourd'hui à la même commune – prononcent « gha ». Et entre les deux, les mariages sont encore difficiles, voire impossibles. Il y a là une frontière que le nouveau découpage communal doit nous conduire à abolir au plus vite .

”

3 Démographie : territoire d'émigration et d'immigration interne !

La commune de Mahrès est divisée en 25 localités concentrant 34 257 habitants : la moitié (46 %) de la population vit dans la ville de Mahrès (15 868) et l'autre dans les 24 localités environnantes (18 379, 54 %)[Recensement RGPH, 2014]. Suivre la courbe de croissance démographique sur le territoire n'est pas simple car celui-ci a été régulièrement redessiné à la faveur des réformes récentes. Le nombre de secteurs a varié suivant les recensements (de 8 à 10 jusqu'en 1984, puis 6 à partir de 1994). Il apparaît néanmoins qu'entre 1994 et 2014, **la croissance démographique est stable** (1 % par an).

Il n'est pas non plus évident de faire la part des choses entre le solde naturel et le solde migratoire, car lors des RGPH, les données concernant les migrations sont établies sur 5 ans, contre 10 pour les données démographiques globales. Par ailleurs, avant 2004, les données du recensement ne renseignaient par le nombre d'émigrés internationaux.

Toutefois :

- Entre 1999 et 2004, le nombre de sortants (émigrés internes et internationaux) a été

supérieur à celui des entrants (immigrés internes et internationaux) pour **un solde migratoire négatif de 777 personnes**. Le solde migratoire des migrants internationaux atteignant à lui seul « - 418 personnes ».

NB : Entre 1994 et 2004, la population totale a augmenté de 2621 habitants.

- Entre 2009 et 2014, le solde s'est stabilisé et même inversé : le nombre de sortants (émigrés internes et internationaux) a été inférieur à celui des entrants (immigrés internes et internationaux) pour **un solde migratoire positif de 95 personnes**. Le solde migratoire des migrants internes atteignant à lui seul « + 360 personnes ».

NB : Entre 2004 et 2014, la population totale a augmenté de 3 581 habitants.

En valeur absolue, le poids des migrations – internes et internationales – dans l'évolution de la population est élevé. Mais au final, en valeurs relatives, si les populations bougent beaucoup en interne du pays, certaines arrivent et d'autres partent, en nombre équivalent.

4 Économie : Mahrès, Sfax et le monde

La ville de Mahrès vit de la culture de l'olivier, de l'extraction de l'huile d'olive (31 500 hectares et 620 000 oliviers), de la pêche, de la production laitière, de l'industrie agroalimentaire et de l'industrie du meuble. Elle est aussi connue dans la région pour la longue plage de Chaffar, seule zone touristique du gouvernorat de Sfax, située à trois kilomètres de la ville et que viennent fréquenter durant l'été les Mahressiens mais aussi les habitants de l'agglomération sfaxienne.

La délégation de Mahrès abrite une oliveraie dans la région de Chaal : elle constitue la bordure sud de la délégation et offre au gouvernorat un apport économique important. La région d'oliviers s'étend sur une vaste superficie faisant partie administrativement des délégations de Mahrès, Graïba et Bir Ali Ben Khalifa.

Nekta, l'un des six imada de Mahrès, est pour sa part le principal producteur de lait au niveau du gouvernorat et l'un des principaux producteurs au niveau national.

“ Mahrès c'est d'abord les oliviers ! Puis les TRE...”

A Mahrès, 10 familles sont de grands propriétaires terriens. Une seule famille Bibi possède une très grande partie des champs d'oliviers autour de Mahrès et plusieurs huileries dans la ville (cf. Cité Huilerie sur la carte p. 18). Ceci dit, les Tunisiens partis en France dans les années 60-70 (TRE), issus de familles pauvres, ont fait fortune et sont aujourd'hui plus riches que ces grands propriétaires ».

TÉMOIGNAGE

Le port de pêche (500 tonnes de poisson / an), constitue en plus de son aspect économique un lieu de loisirs pour les habitants de la ville.

La centrale de GPL qui se trouve à neuf kilomètres au nord de la ville, est exploitée par le groupe anglo-néerlandais Shell (anciennement *British Gas*) et fournit 50 % des besoins tunisiens en gaz naturel.

Enfin, le secteur de la construction immobilière connaît depuis une trentaine d'années un grand dynamisme grâce notamment à la diaspora vivant en Europe qui investissent à la fois dans la construction de leur propre maison et dans des opérations immobilières (immeubles locatifs) rentables à court terme.

Le nord de la commune est aujourd'hui parcouru par l'autoroute Tunis-Gabès (cf. carte p. 10) : l'échangeur est situé à 8 kms de la ville. La ville de Mahrès est elle-même traversée depuis 1898 - époque du protectorat français - par les voies du chemins de fer reliant Tunis à Gabès au sud et Gafsa à l'ouest. Enfin la RN1 double plus ou moins la voie ferrée d'est en ouest : Mahrès se trouve ainsi à quelque 20 kilomètres de la ceinture périphérique de la ville de Sfax : « L'économie locale est bien développée avec tous les corps de métiers. Elle est polarisée par Sfax, la capitale régionale : 80 % des besoins de Mahrès sont couverts par Sfax. Mais les villages autour de Mahrès s'approvisionnent à Mahrès. »

Les services et le commerce

- 124 points de services
- 3 points de vente en gros de denrées alimentaires
- 3 points de vente en gros de matériaux de construction
- 3 points de vente en gros divers.
- 275 points de ventes en détail de denrées alimentaires
- 46 points de ventes en détail de tissu et de vêtements
- 28 points de ventes en détail de matériaux de construction
- 25 points de ventes en détail de légumes et fruits
- 255 points de vente en détail divers
- 3 établissements touristiques : 120 lits.



L'industrie

- 14 entreprises ayant une capacité de 10 employés et plus
- 6 industries alimentaires et agricoles
- 1 industrie mécanique et métallique
- 1 industrie de textile et d'habillement
- 2 industries de chaussures et de cuir.
- 3 industries de bois, de liège et de meubles
- 5 entreprises exportatrices
- 256 cartes professionnelles d'industries traditionnelles.



Production Agricole (2012)

- Olives : 21 200 tonnes (T).
- Amandes : 350 T.
- Fourrages d'hiver : 1 840 T.
- Fourrages d'été : 4 395 T.
- Viandes rouges : 542 T.
- Viandes blanches : 777 T.
- Lait : 5.966 millions de litres
- Oeufs : 130 millions.
- Produits de mer : 491 T.



La pêche

Mahrès est un petit port de pêche traditionnel. Il y a 20 ans, 300 familles vivaient de la pêche (1200 tonnes / an). Aujourd'hui, elles sont moins de 150. Or, ce ne sont pas les grandes familles : le métier est difficile et les ressources diminuent. Les grands chalutiers en provenance d'Italie passent au large de Sfax et se rapprochent chaque jour davantage de la côte. Pour protéger les fonds marins, la coopération japonaise a financé la mise en place de gros bloc de bétons pour les empêcher de venir trop près du littoral, mais c'est encore resté sans effet.

6 Culture et environnement : une renommée mondiale

La cité est connue sur le plan culturel pour abriter, depuis 1988, le Festival international des arts plastiques de Mahrès, créé par le peintre sur verre tunisien *Youssef REKIK*, « *le peintre de la transparence le poète des couleurs* » et aussi homme de théâtre, qui attire chaque été des artistes du monde entier.

Depuis 2018, un second festival « Culture et patrimoine », créé par Adli REDISSI, anime aussi l'été des Mahressiens – parmi lesquels les familles de TRE qui se retrouvent en congés : la sauvegarde et la valorisation du patrimoine archéologique sont deux enjeux importants pour le développement du fort potentiel de tourisme alternatif, solidaire et équitable, pour lequel les infrastructures d'accueil et les parcours restent à imaginer et créer.

Enfin, depuis 1968, une équipe de chercheurs de l'Institut de zoologie de l'Université de Zurich passe plusieurs mois à Mahrès, essentiellement en été, à étudier le mode de navigation des fourmis (*cataglyphis bicolor*). Ils ont été aidés et encouragés dès leur arrivée par Abdallah BELHADJ, homme politique et citoyen de Mahrès décédé dans les années 1980.

TÉMOIGNAGE

« *Les couleurs ne se lisent pas. Mes toiles sont les souvenirs de mes périples à travers les océans de couleurs.* »

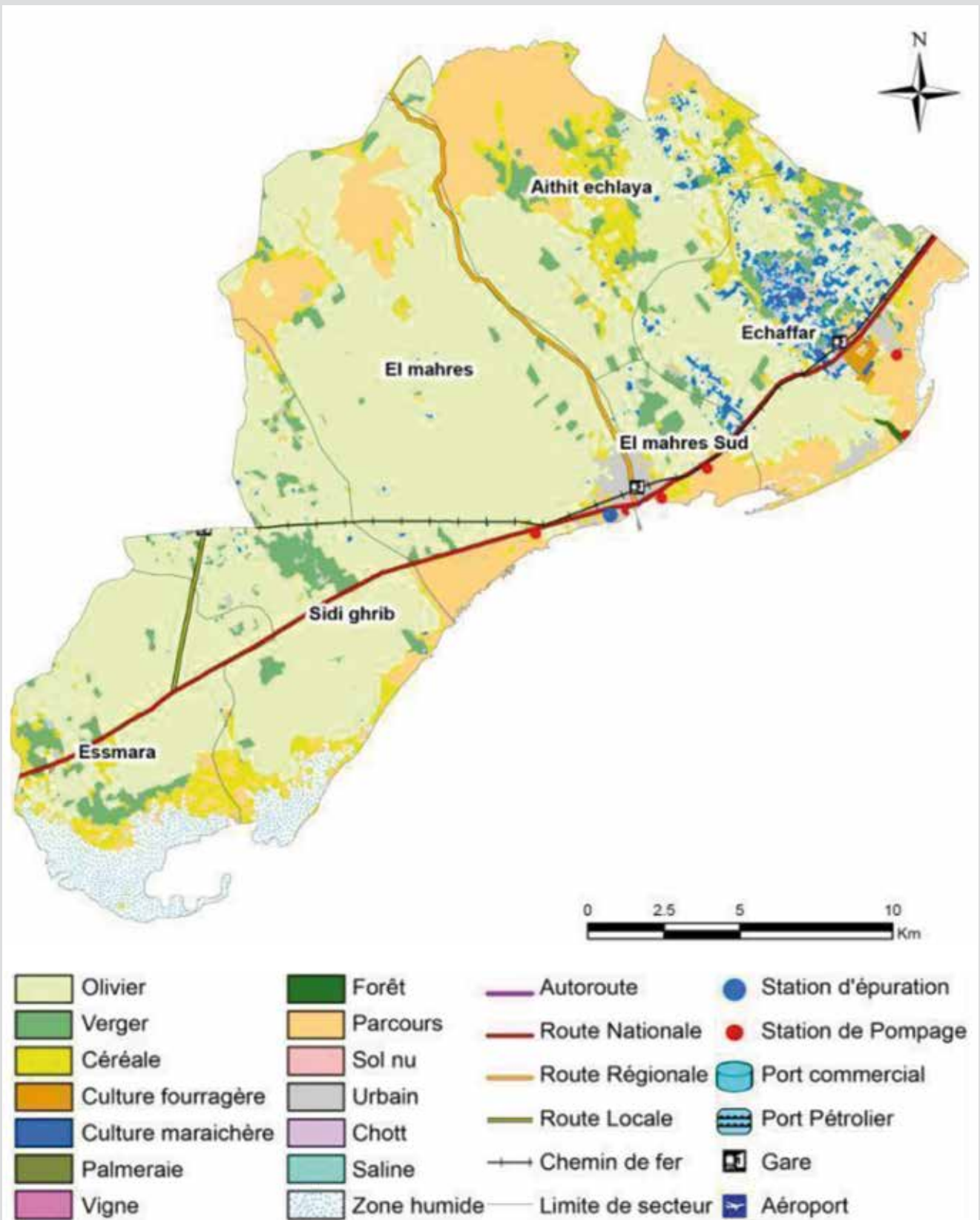
Youssef Rekik

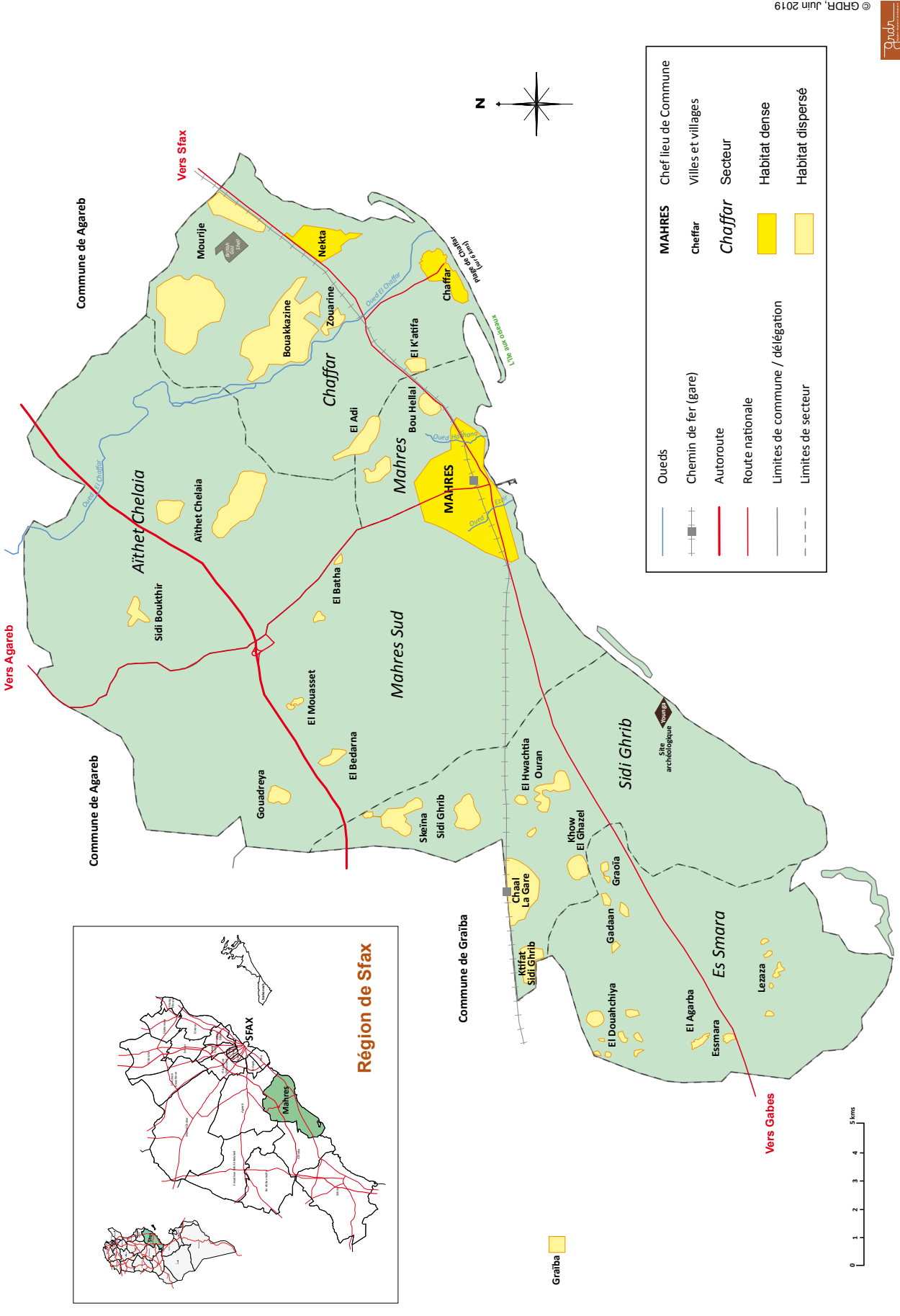
5 Infrastructures et services de base

En matière d'éducation, la commune de Mahrès est équipée de 2 lycées, de 3 collèges, de 14 écoles primaires et d'un centre de formation professionnelle spécialisé en matière de bâtiment avec une capacité de 240 étudiants. Le nombre d'élèves varie entre 3 000 et 3 400 au primaire et tourne autour de 3 000 au secondaire. Le taux d'abandon au secondaire reste fort (près de 15 % en 2011).

En matière de santé, la ville compte 1 hôpital régional (50 lits), 2 dispensaires, 4 pharmacies de jour et 1 pharmacie de nuit, 2 centres médicaux, 2 laboratoires privés d'analyses biologiques, 8 cabinets de médecins généralistes libéraux, 5 cabinets de chirurgiens-dentistes libéraux, 2 gynécologues, 1 ophtalmologue, 1 cardiologue, 1 orthopédiste et 1 cabinet de pédiatres libéraux.







Analyse de l'ensemble des recensements pour la ville et la délégation de Mahrès depuis 1926

	Enquête nationale démographique						RGP 1956	Croissance % / an	RGPL (logement)	Croissance % / an	RGPH (habitat)	Croissance % / an	RGPH	Croissance % / an	RGPH	Croissance % / an	RGPH	Croissance % / an	RGPH	Croissance % / an
	1926 et 1931 : Dénombrement; 1946 : RGP																			
	1886	1921	1926	1931	1936	1946														
Gouvernorat Sfax							322 670	xx	425 109	2,80	472 726	1,19	577 992	2,26	733 687	2,41	855 256	1,54	955 421	1,11
Délégation Mahrès							28 025		33 170	1,70	27 661	-1,80	33 571	2,17	28 055	-1,78	30 676	0,90	34 257	1,11
Communale	810		3080	3448	4413	5347	5446	1,92	6733	2,14	7747	1,57	9478	2,27	12833	3,08	14499	1,23	15878	0,91
Non communale							22 579	xx	26 437	1,59	19 914	-3,10	24 093	2,14	15 222	-4,49	16 177	0,61	18 379	1,28
Mahrès							7 021	xx	8 795	2,28			10 680	2,18	13 062	2,03	7 372	-5,56	8 992	2,01
Mahrès Sud											1 228						8 257		9 437	1,34
Essmara													966				1 750	3,02	1 983	1,26
Echaffar									3 521		5 416	4,90	5 208	-0,43			6 735	1,29	7 337	0,86
Sidi Ghrib									3 188		3 684	1,62	3 331	-1,11			3 975	0,89	3 999	0,06
Aïthet Echlaya													2 219				2 587	0,77	2 509	-0,31
Immigrés internes													1 630		1 336	-1,97	1 290	-0,35	1 419	0,96
Immigrés internationaux			19										180		14	-22,54	77	18,59	89	1,46
Emigrés internes													1 990		1 084	-5,89	1 649	4,28	1 059	-4,33
Emigrés internationaux													??		??	??	495	??	354	-3,30
Solde migratoire interne													-360	xxx	252	xxx	-359	xxx	360	xxx
Solde migratoire international													??	xxx	??	xxx	-418	xxx	-265	xxx
SOLDE MIGRATOIRE													??		??	??	-777	??	95	

I. Le monde dans Mahrès

En 2014, la commune de Mahrès était peuplée de 34 257 habitants (densité moyenne de 77 hab. km²). Les données des recensements officiels concernant la ville (ancienne commune créée dès 1921) disponibles à l'Institut National des Statistiques remontent à 1926. Mais le dernier Plan d'Aménagement et d'Urbanisme (2003) fait référence à une thèse d'architecture et d'urbanisme de 1984 dont les auteurs ont pu retrouver des chiffres remontant jusqu'en 1886 (ITAAUT, *Trabelsi Moncef* et *Akrout Sami*) : il y avait alors 810 habitants dans la ville.

Si la délégation de Mahrès a été créée dès 1957, après l'indépendance, régie par un délégué, depuis les élections de mai 2018, le territoire de la commune correspond aux mêmes délimitations que celui de la délégation : il n'y a plus de populations « communales » (en milieu urbain) et de « populations non communales » (en milieu rural) : la commune regroupe aujourd'hui la ville de Mahrès et 27 autres localités de plus petite taille réparties aux alentours (cf. carte, p. 10) la moitié de la population vit dans les 23 quartiers de la ville de Mahrès (15 868 habitants, 46 %) et l'autre dans les

27 localités (18 379 habitants, 54 %) [in Recensement RGPH, 2014, *Tableau de synthèse*, p. 11].

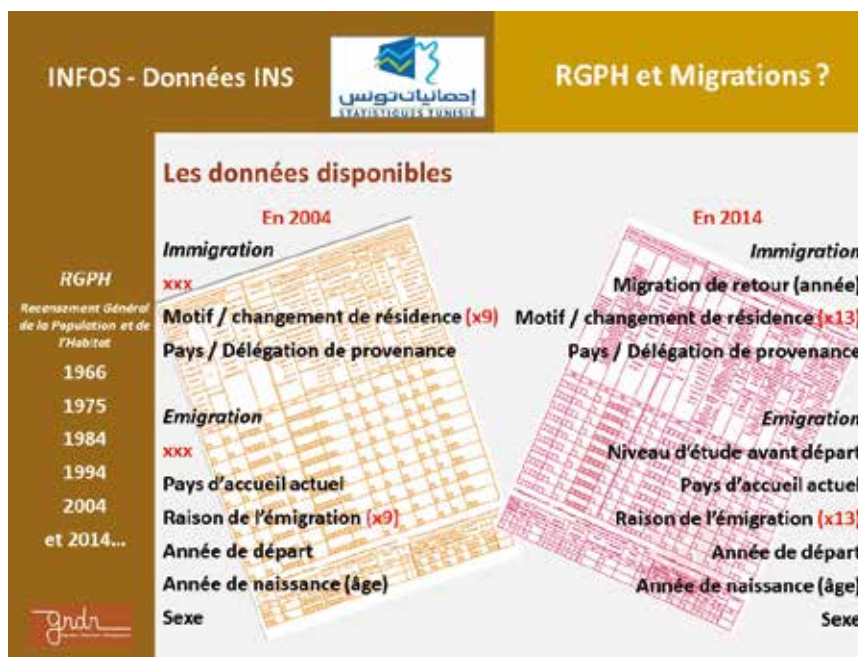
Concernant la ville de Mahrès, depuis l'indépendance du pays, la croissance de la population s'est effectuée à un rythme modéré. Toutefois, la diversification de l'économie de la ville due principalement à la dynamique industrielle a eu pour effet une accélération de la croissance démographique : au cours de la décennie 1984-1994. Le taux annuel moyen enregistré était alors de 3.08 %, contre un taux de 2.27 % entre 1975 et 1984.

Suivre la courbe de croissance démographique sur l'ensemble du territoire communal n'est pas simple car celui-ci a été régulièrement redessiné et redécoupé à la faveur de différentes réformes. Du fait de la superposition exacte entre les territoires respectif de la délégation et de la commune, le découpage en secteurs pourrait correspondre à l'échelle la plus fine d'analyse de ces variations démographiques : mais le nombre de secteurs a varié entre chaque recensement (8 en 1966, 10 en 1984, 6 en 1994). Il apparaît néanmoins qu'entre 1994 et 2014, la croissance démographique est stable (1 % par an).

Commune de Mahrès - Tableau de synthèse (RGPH 2014)

Répartition de la population dans les 6 secteurs/imadas de Mahrès

Imada	Superficie (km ²)	Nombre de familles	Nombre de ménages	Population	Croissance démographique (2004-2014, en %)	Densité (hab/km ²)
Mahrès	25.36	2 310	4 298	8 992	2.01	355
Mahrès-Sud	122.96	2 486	3656	9 437	1.34	77
Chaffar	66.18	1 611	1 978	7 337	0.86	111
Sidi Ghrib	75.46	881	1 065	3 999	0.06	53
Aïthet chelaya	85.00	555	621	2 509	-0.31	29
Essmara	70.69	468	572	1 983	1.26	28
Mahrès	445.65	8 311	12 190	34 257	1.11	77



Il n'est pas non plus évident de faire la part des choses entre le solde naturel et le solde migratoire, car lors des RGPH, **les données concernant les migrations sont établies sur les 5 dernières années avant le recensement, contre 10 pour les données démographiques globales** calculées entre deux recensements.

A noter :

Avant 2004, les données du recensement ne renseignaient pas le nombre d'émigrés internationaux.

Depuis 2004, **la grille des questionnaires a changé : les analyses diachroniques sont plus compliquées**. Elle renseigne le profil (sexe, âge) et les flux [année de départ, déterminants (= raisons) du départ (9 en 2004, 13 en 2014), délégations et pays de destination / de provenance, mais pas pour les raisons des destinations].

Toutefois :

- Entre 1999 et 2004, le nombre de sortants (émigrés internes et internationaux) a été supérieur à celui des entrants (immigrés internes et internationaux) pour **un solde migratoire négatif de 777 personnes**. Le solde migratoire des migrants internationaux atteignant à lui seul « - 418 personnes ».

NB : Entre 1994 et 2004, la population totale a augmenté de 2621 habitants.

- Entre 2009 et 2014, le solde s'est stabilisé et même inversé : le nombre de sortants (émigrés internes et internationaux) a été inférieur à celui des entrants (immigrés internes et internationaux) pour **un solde migratoire positif de 95 personnes**. Le solde migratoire des migrants internes atteignant à lui seul « + 360 personnes ».

NB : Entre 2004 et 2014, la population totale a augmenté de 3 581 habitants.

En valeur absolue, le poids des migrations – internes et internationales – dans l'évolution de la population est élevé.

Mais au final, en valeurs relatives, **si les populations bougent beaucoup en interne du pays, certaines arrivent et d'autres partent, en nombre équivalent**. Par exemple, sur les 4 derniers recensements (30 ans), le solde migratoire total des migrations internes atteint 107 personnes (soit 3 à 4 habitants supplémentaires / an).

En revanche, l'analyse des départs à l'international montre que chaque année, **depuis 2009, entre 70 et 100 Mahressiens quittent la commune** pour aller s'installer dans un autre pays. Alors que sur les mêmes périodes, les immigrés internationaux ne sont pas plus de 15 à 18. Nous verrons que **les estimations les plus fines de l'OTE évaluent en 2014, à 9 400 les Mahressiens dans le monde**, soit plus de 20 % de la population de la commune.

I.a. Les dynamiques de peuplement dans la commune (ville et villages)

La revue documentaire et le travail d'enquêtes et les analyses collectives qui s'en sont ensuivies [*Initiative 4M*] ont permis de développer des connaissances sur les réalités de peuplement de la ville et des localités environnantes.

1 Les dynamiques de peuplement par localités (cf. carte p. 10)

Secteurs	Localités / Quartiers	Pop	Date de création	Principales familles
Mahrès + partie Mahrès Sud	23 quartiers (cf plan)	15 878	Avant 1880	Nombreuses *
	Bou Hellal			?
Mahrès Sud (autre partie)	El Mouasset	2 551	< 1880	?
	Gouadreja		??	Gouadri, Badrani (originaires de 20 kms au nord de Sfax, route de Mahdia)
	El Bedarna		??	
	El Batha		1974	Manâa, Zaouhi, Ournéni (originaires d'Aïthet Chelaïa)
Chaffar	Chaffar	7 337	Avant 1880	Deribek, Malloul, Rekik, Ghenainiya, Bouali, Manâa, Adallet
	Nekta			
	Bouakkazine			
	Mourij			
	El K'atifa			
	El Adi			
Aïthet Chelaïa	Aïthet Chelaïa	2 509	1920	Manâa, Sebti, Jawelle (4 frères originaires de Chaffar : 2 se sont installés à Aïthet Chelaïa, un à El Adi et un à Bouakkazine)
	Sidi Boukthir			
Sidi Ghrib	Sidi Ghrib	3 999	Avant 1880	Ben Attia, Sekini, Sallem, El Haouachtiya, Ouran
	Skeïna			
	El Hwachtia			
	Ouran			
	Ktifat Sidi Ghrib			
	Chaal la gare			
Essmara	Khow el Ghazel	1 983	1900	Chabouni, Lazzaz Karoui, Ben Sid Sidiri, Dahich
	Essmara			
	Lezaza			
	El Douahchiya			
	Gadaan			
	El Agarba			
Graoïa				

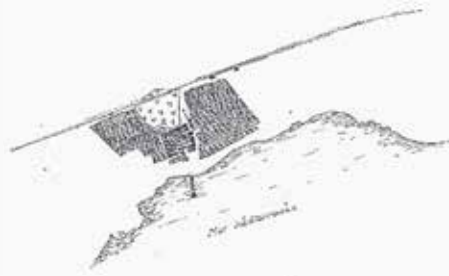
NB : La ville de Mahrès est répartie sur deux secteurs Mahrès et Mahrès Sud : Principales familles (liste non exhaustive) : Ajem, Azaiez, Baccar, Barkallah, Benabdallah, Benzina, Bibi, Chekir, Cheniour, Dahmane, Derbel, Dziri, Dhieb, Fredj, Guedouar, Graja, Guerbaa, Haba, Haouas, Jerbi, Jlaïel, Khelil, Lajnef, Lassoued, Loussaïef, Louhichi, Marzouk, Masmoudi, Messaoudi, Mdhaïffer, Mghaieth, Rdissi, Rekik, Rmili, Romdhane, Saanoun, Slimi, Slama, Zarrouk, Zlitni, Zitouni...

Extension physique de la ville de Mahrès

Avant 1900



1900-1931



1931-1960



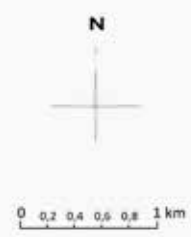
1960-1975



1975-1990



1990-2003



2 Mahrès : urbanisation et dynamique de quartiers depuis 1886

Le dernier Plan d'aménagement urbain (PAU), datant de 2003, retrace les principales dates du peuplement de la ville et apporte pour chaque période quelques éléments d'analyse. Il est actuellement, en 2019, en train d'être réactualisé.

Le schéma (page précédente) et les extraits suivants du PAU permettent de comprendre quelles sont les principales étapes et les raisons de l'extension physique de la ville.

Date	Éléments d'analyse (source : PAU, 2003)
Avant 1990	<p>Cette agglomération ne comptait que 810 habitants en 1886, avec 80 maisons en ville et 25 dans la zone de jardins. Les hommes de métier étaient : 65 tisserands, 58 vanniers, 1 commerçant, 2 barbiers, 3 bouchers, 5 pêcheurs, 40 marins et 1 maçon.</p> <p>La localité ne s'étendait pas au delà de la petite colline qu'elle occupait. La citerne aghlabite construite dans un lit d'une Sakia (petit oued) au N.E et le cimetière situé au N.O., les deux oueds Hachana et Ezzir et la mer au S.E constituaient ses limites.</p>
De 1900 à 1931	<p>En 1931 le nombre d'habitants est passé à 3 448 individus. Pendant cette période, de grands changements ont affecté l'agglomération et ses habitants. Son économie a connu une relative prospérité du fait de l'orientation de la population vers l'agriculture. L'expansion de la ville s'est étendue au N.E de la citerne et du côté S.O donnant naissance à deux autres quartiers de part et d'autres du cimetière entouré de trois côtés. Au S.E de l'ancien noyau, un petit centre de commerce et de services est apparu.</p> <p>Ce fait est accentué par le passage de la ligne de chemin de fer à la périphérie de la localité (à l'époque) et la construction d'une gare. Le nouveau tracé ne fut pas en contradiction avec le premier quoiqu'il fût différent. Notons enfin que, l'influence de la colonisation sur le tracé et l'architecture était presque inexistante du fait de l'absence de colons.</p>
De 1931 à 1960	<p>En 1956, la population atteint 5 446 habitants. Cette période marque l'affirmation du caractère urbain. Le noyau d'échanges et de services se renforce : le centre économique de la localité groupe les commerces, les services et les administrations (Municipalité et Poste, le Caïdat puis la Délégation). On y trouve même une place pour le marché hebdomadaire.</p> <p>Les constructions dépassaient la voie ferrée et cela fût un fait important de l'histoire de la croissance de Mahrès. Jusque là il n'y avait que quelques huileries au-delà de cette voie. Le cimetière se trouvait ainsi entouré des quatre côtés. On note une légère influence coloniale qui n'a pas touché le tracé mais uniquement la conception et l'aspect du bâti.</p>
De 1960 à 1975	<p>En 1966, la population comptait 6 733 habitants. Le plan d'aménagement de Mahrès de 1963 a prévu la désaffectation de l'ancien cimetière. Le développement de la ville s'est produit selon un modèle différent du noyau ancien notamment sur l'axe Agareb-Mahrès, sans toutefois dépasser les limites des 2 oueds Ezzir et Hachana.</p>
De 1975 à 2003	<p>En 1975, la ville de Mahrès comptait 7 747 habitants. Un deuxième plan d'aménagement urbain fut élaboré portant le périmètre urbain à 422 ha. De nouveaux quartiers sont apparus grâce surtout à des opérations de lotissements d'ensemble assez importantes réalisées par la SNIT (cité Ettadhamen), ou par la coopérative Essaada (Cité Essaada).</p> <p>En 1990, l'actuel plan d'aménagement fut élaboré, le périmètre urbain atteint les 700 ha. Le développement de la ville s'est fait sur l'axe Mahrès-Agareb et a commencé à s'approcher des oueds sans toutefois les dépasser ; de nouvelles constructions sont réalisées sur la R.N.1 surtout du côté de Sfax. Mahrès s'est doté d'une zone Industrielle, et on remarque l'apparition des constructions au delà du périmètre urbain.</p>

I.b. Immigration interne : Mahrès, un territoire attractif au niveau régional

La commune de Mahrès exerce une relative attraction sur les populations des délégations voisines du gouvernorat de Sfax et même sur les populations d'autres gouvernorats.

Il est difficile de dresser l'évolution du profil des immigrés internes venant s'installer à Mahrès. Les recensements de 2004 et de 2005 nous donnent des informations sur les flux de migration interne, le sexe et précisent s'il s'agit d'installation en ville à Mahrès « milieu communal » ou dans les localités voisines en « milieu non communal ».

La Tunisie dans Mahrès (immigration interne)

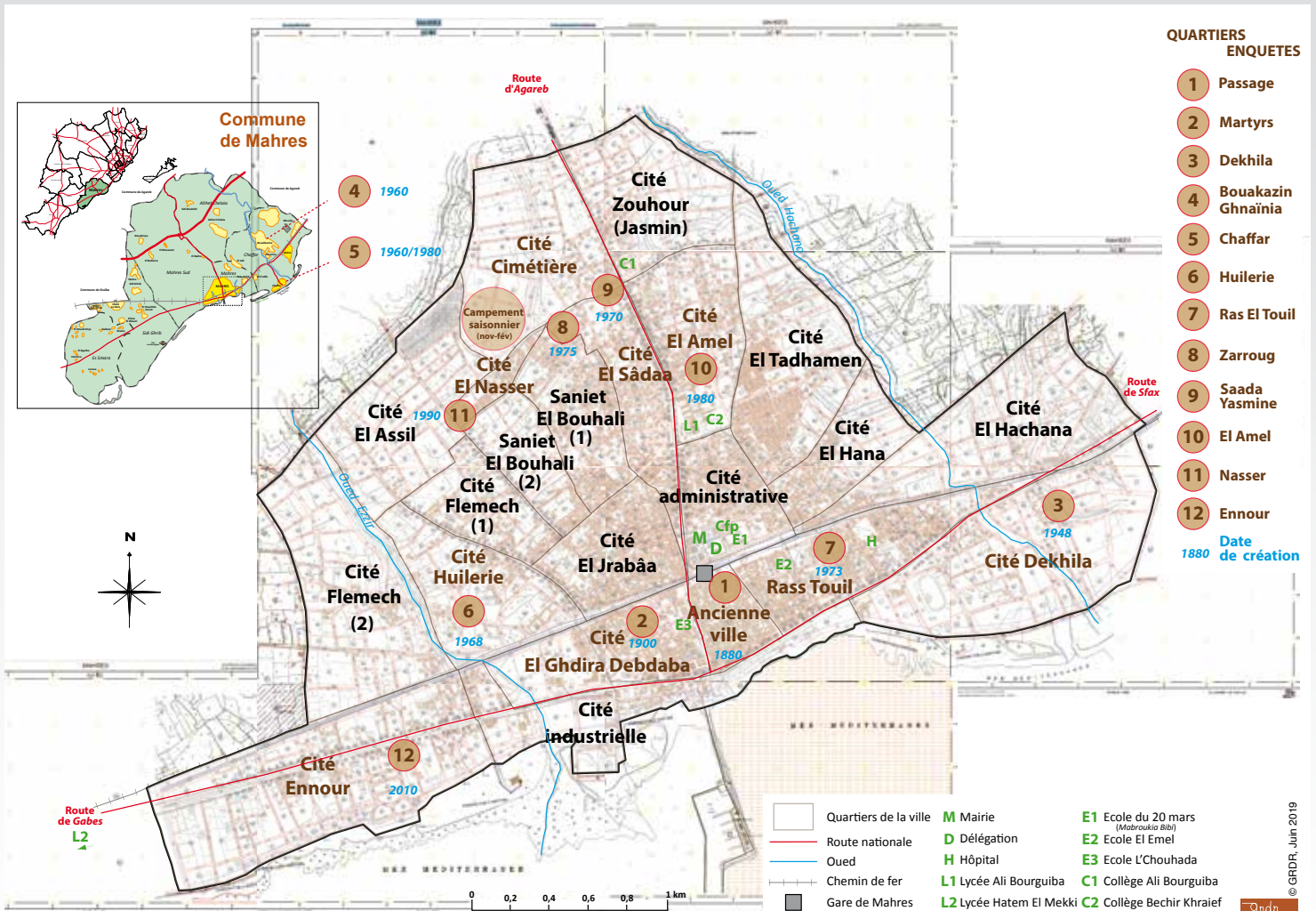
1999-2004			Migrations internes				
Flux de migration interne			Raisons de l'immigration interne (%)				
Entrants	Sortants	Solde migratoire	Emploi	Accompagnement de la famille	Etudes	Hébergement	Autres
1290	1649	-359	22.3	63.6	5.8	4.2	4.1
Hommes							
693	888	-195	33.6	45.7	9.7	5.9	5.1
Femmes							
597	761	-164	9.2	84.3	1.3	2.2	3.0

NB : Le document de synthèse du RGPH 2004 présente les raisons des arrivées sur Mahrès des immigrés internes et non les raisons du départ des émigrés internes. S'agit-il d'une erreur de formulation ? (cf. p. 26)

2009 - 2014			Migrations internes					
Flux de migration interne			Raisons de l'immigration interne (%)					
Entrants	Sortants	Solde migratoire	Emploi	Meilleures conditions de vie	Mariage	Accompagnement de la famille	Etudes	Autres
1419	1059	360	??	??	??	??	??	??
Hommes								
690	503	187	??	??	??	??	??	??
Femmes								
729	556	173	??	??	??	??	??	??
Communal								
1 127	846	281	??	??	??	??	??	??
Non communal								
292	213	79	??	??	??	??	??	??

NB : La synthèse du RGPH 2014 ne détaille pas les raisons des arrivées des immigrés internes à Mahrès

La ville de Mahrès



Synthèse sur les flux d'immigration interne

(enquêtes *Initiative 4M* menées dans 10 quartiers et deux localités de la commune de Mahrès)

Nom du quartier Zoom sur...	Caractéristiques	Immigrations internes ?
Ancienne ville ... Passage	Ancien quartier de la ville ; quartier commerçant, délimité au nord par la voie ferrée Gabès-Tunis.	Des immigrés originaires de <i>Gabès, Matmata, Sidi Bouzid, Chaal et Ghraïba</i> se sont installés dans les années 1980. Deux déterminants du départ identifiés : le chômage et la vie de famille.
El Ghdira Debdaba ... Martyrs	Le centre-ville de Mahrès : correspond au contour de l'ancienne ville avant l'« expansion ». Le cimetière de Mahrès était situé dans le centre-ville mais le plan d'aménagement de Mahrès (1963) a prévu la désaffectation de l'ancien cimetière : le quartier a été nommé « Cité des martyrs » en hommage aux victimes de la guerre enterrées dans le cimetière	Les immigrés internes viennent des gouvernorats de Sfax (<i>Kerkennah, Agareb, Bir Ali et Chaal</i>), de Monastir (<i>Jammel</i>), de Sidi Bouzid, de Médenine et de Gabès. Le phénomène d'immigration interne vers la Cité des Martyrs a eu lieu dans les années 1990. Le déterminant de départ identifié est le chômage. Les raisons de choix du quartier sont les faibles loyers, la localisation en centre-ville et pour certains l'héritage de terrain. Des habitants ont quitté le centre-ville pour construire des villas et s'installer dans des nouveaux quartiers de Mahrès.

<p>Cité Dekhila ... El Hachana</p>	<p>Ancienne zone rurale : quartier attractif (proche du littoral et de la route GP1). Quartier d'origine de nombreux TRE qui ont investi dans l'immobilier (calme et proximité avec la mer) et dans les cafés</p>	<p>Des immigrés originaires de <i>Tunis, Sidi Bouzid, Skhira, Kerkennah</i> et la périphérie de Mahrès sont venus dans les années 2000 pour exercer une activité de gardiennage/jardinier dans les maisons des TRE en dehors de la période estivale.</p>
<p>Cité Huilerie</p>	<p>La production, la transformation et le commerce des olives sont au cœur de ce quartier (huileries et marchés des olives).</p>	<p>Les immigrés internes sont originaires de <i>Bir Ali, Sidi Bouzid, Agareb, Kerkennah, Ben Guerdane, Tataouine, Médenine et Gabès</i>, mais aussi de Gafsa. Le phénomène d'immigration interne a commencé dans les années 1990. A la recherche d'un travail : les immigrés occupent des emplois de professeurs, techniciens et ouvriers dans les établissements publics. Il y a aussi des ouvriers saisonniers qui travaillent dans les huileries et qui habitent dans des garages dans des conditions misérables : entre 5 et 10 personnes par garage, sans sanitaire. Le quartier connaît un pic de sa population entre novembre et février, pendant la saison de la cueillette des olives.</p>
<p>Rass El Touil</p>	<p>A l'origine une zone rurale : les maisons ont été construites par les héritiers des terrains Proximité avec le littoral et la corniche de Mahrès.</p>	<p>Les immigrés internes sont originaires de <i>Kasserine, Sidi Bouzid et Kerkennah</i>. Ils sont arrivés à partir des années 1990. Les raisons d'installation dans le quartier évoquées sont le travail (certains immigrés travaillent dans les administrations) et la vie de famille.</p>
<p>Saniet El Bouhali ... Zarroug</p>	<p>Quartier calme et populaire construit sur une zone rurale : les habitants ont hérité des terres de leurs ancêtres et ont construit leur maison. Problème de pollution de l'eau (eau courante rougeâtre).</p>	<p>Les immigrés internes viennent surtout de <i>Gabès</i> et de la périphérie de <i>Mahrès (Chaal, Ghraïba)</i>. Certains immigrés internes sont venus travailler dans l'administration. D'autres exercent des métiers peu qualifiés (femmes de ménage, pêcheur, travailleur agricole...).</p>
<p>Cité El Sâdaa/ Cimetière</p>	<p>Quartier résidentiel. Beaucoup de TRE reviennent en nombre en été. Ils ont acheté des parcelles dans un lotissement créé par l'association Essada (60's-70's, anciennes terres domaniales), et ont construit des habitations spacieuses, plus calmes. Pb : eau et bruit.</p>	<p>Les immigrés internes sont originaires du quartier sont originaires de <i>Sidi Bouzid, Skhira, Chaal et Ghraïba</i>. Ils sont arrivés au début des années 1990 pour des raisons économiques. Les raisons évoquées pour le choix d'installation dans ce quartier sont le calme et la proximité avec le collège.</p>
<p>Cité El Amel</p>	<p>A l'origine, le quartier est une zone rurale composée de champs d'oliviers, de figuiers et d'amandiers. Les habitants ont hérité des terres ou les ont achetées aux héritiers. Le quartier est principalement composé de maisons d'émigrés qui ont progressivement transformé la zone rurale en quartier résidentiel.</p>	<p>Les familles majoritairement originaires de <i>Sfax, Gabès, Skhira</i> (gouvernorat de <i>Sfax</i>), <i>Sidi Bouzid et Kasserine</i> (et dans une moindre mesure du <i>Kef</i>), ont choisi de s'installer à Mahrès pour la qualité de la vie. La cause du départ est le chômage. Les immigrés internes occupent les maisons inoccupées en dehors de la période estivale en tant que gardien. Ils viennent généralement avec leur famille. Les hommes exercent aussi des métiers manuels (pêcheur, ouvrier agricole, ouvrier dans le bâtiment...) et les femmes sont des femmes de ménage. A noter : certains immigrés internes résidents du quartier travaillent dans l'administration.</p>
<p>Cité El Nasr</p>	<p>Zone rurale. Les habitants actuels ont hérité des terres de leurs ancêtres ou ont acheté les terres. Puis ils ont construit des maisons sur ces terres. « Cité El Nasr 2 » : Cité de la victoire. Connu aussi sous le nom de « El Karouba » (< arbre le Caroubier).</p>	<p>Les immigrés internes du quartier viennent principalement de <i>Gabès, de Sidi Bouzid</i> et de la périphérie de Mahrès (<i>Chaal, Ghraïba</i>) et s'installent depuis 1990. La raison de départ de la région d'origine évoquée est le chômage. Certains immigrés internes sont venus travailler dans l'administration. D'autres exercent des métiers peu qualifiés (femmes de ménage, pêcheur, travailleur agricole...).</p>
<p>Cité Ennour</p>	<p>Un nouveau quartier créé en raison de l'encombrement du centre-ville par une extension sur la zone rurale en bord de mer. La route nationale GP1 traverse le quartier : localisation propice à l'implantation d'activités économiques rendant le quartier attractif pour des immigrés internes désireux d'investir. En 2009, il y a eu des travaux d'infrastructures (routes, eau courante) et de nouveaux projets de restaurants/cafés.</p>	<p>Les immigrés internes arrivés dans le quartier (création en 2010) sont originaires de <i>Kerkennah</i> et de <i>Chaal</i> (gouvernorat de <i>Sfax</i>) et de <i>Chebba</i> (gouvernorat de <i>Mahdia</i>). Certains immigrés internes occupent gratuitement des studios dans les maisons des TRE en échange du gardiennage. Ces gardiens viennent à Mahrès en famille : les hommes exercent des métiers manuels (ouvriers agricoles, ouvriers dans le bâtiment, pêcheurs...) tandis que les femmes sont souvent des femmes de ménage. Certains immigrés internes travaillent dans l'administration.</p>

Autres localités

<p>Bouakazine ... <i>Les Ghnainia</i></p>	<p>Zone rurale, réputée pour ces champs d'oliviers</p>	<p>Les immigrés internes sont originaires de Sfax, Sidi Bouzid et Gafsa, ils sont arrivés au début des années 2000. La cause du départ est le chômage. Les immigrés internes sont les gardiens des maisons inoccupées en dehors de la période estivale. Ces derniers viennent généralement avec leur famille. Les hommes exercent aussi des métiers manuels (pêcheur, ouvrier agricole, ouvrier dans le bâtiment...) et les femmes sont des femmes de ménage. Il y a aussi des ouvriers saisonniers qui viennent s'installer dans un camp à <i>Cité Bouakazin</i> pour la récolte des olives, dans des conditions défavorables : absence de l'eau et d'électricité, problème de santé.</p>
<p>Chaffar plage</p>	<p>Chaffar plage est un quartier résidentiel réputé pour son calme, qui borde la plage à l'Est de la commune : quartier touristique où l'activité économique connaît un pic lors de la saison estivale. La population de Chaffar augmente l'été (nombreuses maisons/villas, résidences secondaires habitées par les sfaxiens en vacances) : le 3 avril 2019, le ministre de tourisme identifie Mahrès comme ville touristique.</p>	<p>Les immigrés internes sont originaires de Sidi Bouzid et de Gabès. Ils sont arrivés dans les années 2000 (2006-2008). Le déterminant du départ identifié est le chômage. Les immigrés internes occupent les maisons inoccupées en dehors de la période estivale en tant que gardien. Ces derniers viennent généralement avec leur famille. Les hommes exercent aussi des métiers manuels (pêcheur, ouvrier agricole, ouvrier dans le bâtiment...) et les femmes sont des femmes de ménage. Il y a aussi des travailleurs saisonniers attirés par l'afflux touristique estival.</p>



Le RGPH 2014 recense le nombre d'immigrés entrés sur le territoire en 5 ans. Nous pouvons constater :

- Que le nombre de personnes qui viennent s'installer dans la commune est relativement important : plus de 280 personnes par an.
- Que si les hommes étaient un peu plus nombreux entre 1999 et 2004, la proportion s'est globalement inversée entre 2009 et 2014. Les femmes étaient plus nombreuses.
- Que la ville de Mahrès attire davantage (80 %) que les localités environnantes (20 %).

Les travaux d'enquêtes (cf. tableau de synthèse, p. 19-20) ont permis d'identifier les **principales régions d'origine** de ces immigrés internes, à savoir :

- **Les villages des communes intérieures du Gouvernorat de Sfax** (Skhira, Chaal, Ghraïba, Agareb, Bir Ali, Kerkennah) ou de la périphérie de la commune de Mahrès (Mouasset) ;
- **Les gouvernorats voisins** : Gabès, Sidi Bouzid et Kasserine et dans une moindre mesure Mahdia (Chebba), Le Kef, Monastir (Jammel), Gafsa, Tataouine, Médenine (Ben Guardane).

Deux types d'immigrations internes peuvent être recensés :

- **Les migrations saisonnières** : essentiellement motivées par les emplois liés à l'exploitation des oliviers, des paysans et ouvriers venus des régions intérieures. Ces mobilités saisonnières (entre octobre et février) sont très anciennes et ancrées dans les habitudes. Néanmoins, les conditions d'accueil ne sont pas toujours satisfaisantes (accès au logement, à l'éducation pour les enfants, à la santé (cf. encart p. 22) et pourraient être améliorées. Le Délégué de Mahrès estime que le nombre de travailleurs saisonniers dans la délégation de Mahrès est compris entre 2000 et 2500. Ils habitent principalement dans le camp de la ville de Mahrès et dans deux autres camps dans les terrains agricoles (ex : Bouakazine).
- **Les migrations définitives** : parmi ces ouvriers, certaines familles se sont définitivement installées pour travailler dans les secteurs économiques liées à l'émigration internationale : le bâtiment (construction d'immeubles, financée par les TRE), ou le gardiennage des logements vacants (propriétés des TRE ou des Mahressiens vivant dans les grandes villes sur le littoral : Tunis, Sousse) dix mois sur douze. **L'émigration interne et internationale, engendre des phénomènes d'immigration.**

La Tunisie dans Mahrès

Gouvernorats et localités de provenance



	Mahres : Commune d'origine / de destination
	Gouvernorats d'origine de l'immigration interne
	Principales villes d'origine des travailleurs durant la saison des olives

ZOOM sur... : Visite du « camp des ouvriers saisonniers »

[Cité cimeti re, jeudi 18 Janvier 2018]

« Vers 17 h, les travailleurs rentrent de leur journ e de travail commenc e entre 5 et 6 heures du matin. A cette heure, nous avons visit  le camp des travailleurs saisonniers de Mahr s et organis  des cercles de discussion avec les travailleurs et leurs familles pour mieux conna tre leur situation. »

- **Description g n rale du camp :** le camp se situe sur un terrain priv  de la famille Chekir sur une surface de quelques hectares au nord de la ville. Le nombre des tentes varie entre 200 et 250 : chaque tente contient entre 2 et 7 personnes (membres d'une m me famille). Le nombre total de personnes pr sentes dans le camp est estim  entre 700 et 750 r sidents.
- **Saison de r colte des oliviers   Mahr s :** la saison commence   Mahr s d but novembre et finit d but f vrier.
- **Les origines des travailleurs :** la majorit  des travailleurs (60%) sont originaires de Bir Ali, Ghraiba et Skhira (Sfax), les autres des gouvernorats de Sidi Bouzid et de Gafsa.
- **Les enfants dans le camp :** les enfants repr sentent environ 40 % des r sidents du camp. Les familles viennent avec leurs enfants qui ont majoritairement quitt  l' cole d finitivement avant l' ge de 11 ans. Certains n anmoins interrompent leur scolarit  pour passer la saison de r colte dans le camp et reprennent leurs  tudes apr s la saison. Les travailleurs interrog s disent « ne pas avoir pens    inscrire leurs enfants dans les  coles de Mahr s pendant la saison des r coltes des oliviers ». Le ph nom ne semble tellement ancien que tout le monde se contente de la situation actuelle.
- **Les raisons du travail saisonnier dans la r colte des oliviers :** les travailleurs ont h rit  de cette tradition depuis des centaines d'ann es : « nous n'avons pas de chances de trouver du travail dans nos r gions d'origine d pourvues d'infrastructures et d'investissements pour le d veloppement ». Au retour dans leurs r gions, le reste de l'ann e, les travailleurs saisonniers travaillent principalement dans la ma onnerie ou encore dans des activit s de contrebande (essence,  lectrom nager). Les plus  g s restent au ch mage.
- **Conditions dans le camp :** il n'y a pas d'eau courante (il faut passer par les quartiers voisins) ni d' lectricit . Les conditions sanitaires sont tr s pr caires.
- **Relation avec la ville de Mahr s :** les travailleurs se sentent isol s alors que certains viennent chaque ann e depuis deux g n rations ; ils disent regretter ne pas avoir la chance de s'int grer dans la ville ».



Chaffar : cité balnéaire des grandes familles de Sfax qui... ne votent pas à Mahrès !

Une particularité du nouveau territoire communal peut être ici mentionnée. La ville de Chaffar a longtemps été rattachée administrativement au Gouvernorat de Sfax qui en assurait la gestion en tant que territoire « non communal ». Et en effet, depuis les années 1960, la plage de Chaffar a constitué – ainsi que Chebba à 70 kms au nord de Sfax, Gouvernorat de Mahdia – un village balnéaire pour les Sfaxiens (médecins, pharmaciens, avocats, hommes d'affaires...) qui y ont édifié des centaines de résidences secondaires. Toutes respectent d'ailleurs une identité architecturale commune en présentant une coupole au sommet de la maison.

Ce sont des résidences spacieuses et confortables avec des animations et des soirées festives pendant tout l'été. Chaffar est aussi le nom de la plage de sable fin qui s'étend sur près de six kilomètres à partir du village de Nekta jusqu'à l'île aux oiseaux en face de Mahrès.

Le potentiel touristique de cette plage est mis en exergue par les grands projets d'aménagements tournés vers le tourisme familial de masse (84 hectares, 2 000 lits) qui seront autant de nouveaux enjeux sanitaires et environnementaux, de défis pour une exploitation raisonnée mais aussi de retombées économiques et fiscales pour la commune de Mahrès à laquelle appartient dorénavant cette station balnéaire.



I.C. Immigration internationale : des flux faibles et invisibles

L'immigration internationale a toujours fait l'objet d'une attention particulière des grilles de recensements. Mais pour Mahrès, seuls les RGPH 2004 et 2014 comptabilisent ces flux.

Le monde dans Mahrès (immigration internationale)

1999-2004			Migrations internationales			
Flux de migration internationale			Raisons de l'immigration internationale (%)			
Entrants	Sortants	Solde migratoire	Emploi	Accompagnement de la famille	Etudes	Autres
77	495	-418	??	??	??	??
Hommes						
34	402	-368	??	??	??	??
Femmes						
597	93	-50	??	??	??	??

NB : Le document de synthèse du RGPH 2004 ne détaille pas les raisons des arrivées des immigrés internationaux à Mahrès

2009 - 2014			Migrations internationales					
Flux de migration internationale			Raisons de l'immigration internationale (%)					
Entrants	Sortants	Solde migratoire	Emploi	Meilleures conditions de vie	Mariage	Accompagnement de la famille	Etudes	Autres
89	354	-265	??	??	??	??	??	??
Hommes								
43	295	-252	??	??	??	??	??	??
Femmes								
46	59	-13	??	??	??	??	23,73	??
Communal								
76	225	-149	??	??	??	??	??	??
Non communal								
13	129	-116	??	??	??	??	??	??

NB : Le document de synthèse du RGPH 2014 ne détaille pas les raisons des arrivées des immigrés internationaux à Mahrès

Le nombre d'immigrés internationaux est faible : en moyenne, entre 15 et 18 personnes sont venus chaque année s'installer à Mahrès. Hommes et femmes en proportion équivalente. Sans doute pour venir travailler à British Gas (aujourd'hui Shell), principal recruteur de personnel étranger immigré de la commune (cf. ci-dessous).

I.d. Les acteurs immigration-développement : des atouts historiques

Le diagramme de Venn (p. 41) n'identifie pas d'association importante travaillant sur ces liens articulant « immigration (interne ou internationale) et développement ». Nous verrons que si les immigrés peuvent porter des projets économiques individuellement [cf. Partie III], il est très rare de voir ces immigrés s'organiser en collectifs – groupements, associations – pour défendre des intérêts communs ou mener des initiatives de développement ensemble.

Par exemple, dans la localité de Chaffar, **deux associations de Sfaxiens ont été créées** (association de protection du site de Chaffar et le Chaffar Beach Club) pour défendre le site et développer des règles de protection de l'environnement – la plage est menacée par la prolifération des algues – et mener des campagnes de sensibilisation citoyenne à la gestion des déchets par les touristes l'été, ainsi qu'à la sauvegarde de la biodiversité.

Autre exemple : Dans les années 80, la construction du complexe chimique de *Skhira* a été confiée à **Spie Batignolles** dont plusieurs familles (ingénieurs et cadres français) se sont installées à Mahrès, créant alors une petite dynamique dans l'immobilier locatif dans la ville. Depuis, **British Gas** (aujourd'hui : **Shell**), acteur économique très actif dans la région, joue un rôle moteur dans la capacité du territoire à attirer des immigrés internes et internationaux. La centrale de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) liée au champ *Miskar*, qui se trouve à neuf kilomètres au nord de la ville de Mahrès, fournit 50 % des besoins tunisiens en gaz naturel [source : article Wikipédia]. Les chiffres concernant le nombre

de salariés mobilisés dans ce pôle économique régional ne sont pas disponibles et font l'objet d'interprétations les plus diverses à chaque campagne de recrutement : depuis 2011, l'usine fait face régulièrement à des occupations du site par des populations environnantes (*Bouakazin, Nekta*) qui dénoncent les règles de recrutement de personnels sans critères de préférence régionale et privilégiant de fait les ouvriers qualifiés et les ingénieurs venus d'autres régions et d'autres pays (Pakistan, Angleterre, autres...).

Une dernière spécificité engendre des mouvements migratoires internationaux réguliers : depuis 1968, **une équipe de chercheurs de l'Institut de zoologie de l'Université de Zurich** passe plusieurs mois par an à Mahrès, essentiellement en été, à étudier le mode de navigation des fourmis (*cataglyphis bicolor*). Ce partenariat ancien confère une reconnaissance scientifique à l'échelle internationale au site de Mahrès et a créé des liens de coopération important entre les citoyens mahressiens et l'équipe de chercheurs.

Enfin, Mahrès est connue aussi pour son **Festival international des arts plastiques** : créé par Youssef Rekik en 1988, cet événement permet de faire rayonner la ville et attire chaque année des artistes du monde entier (cf photo des drapeaux des nationalités des artistes, ci-contre). En 32 éditions, c'est plus de 1 600 artistes peintres qui ont pu exposer plus de 2 400 œuvres, toutes sortes de création plastique confondues. En 2019, la sculpture a été choisie comme thème principal.



2. Mahrès dans le monde

« **M**ahrès c'est d'abord les oliviers ! Puis les TRE (Tunisiens résidents à l'étranger)... » : ce témoignage recueilli au démarrage de l'initiative 4M (octobre 2017) incarne à lui seul la place prépondérante que les émigrés – pour une grande majorité en Europe (et en France) – occupent dans l'identité du territoire. En effet, si les flux de populations immigrées internes sont importants (2709), ils équivalent en nombre à une unité (2708) près aux personnes émigrées internes, qui ont choisi d'autres régions de Tunisie (cf. RGPH 2004 et 2014). En revanche, le solde migratoire international est très largement négatif : les TRE sont à chaque recensement nombreux (6 à 7 fois plus en 2004, 4 fois plus en 2014) que les immigrés internationaux qui viennent s'installer sur le territoire communal.

II.a. Emigration interne : des connexions avec les grandes villes du littoral

Mahrès dans la Tunisie (émigration interne)

1999-2004		Migrations internes					
Flux de migration interne		Raisons de l'émigration interne (%)					
Entrants	Sortants	Solde migratoire	Emploi	Accompagnement de la famille	Etudes	Hébergement	Autres
1290	1649	-359	??	??	??	??	??
Hommes							
693	888	-195	??	??	??	??	??
Femmes							
597	761	-164	??	??	??	??	??

NB : Le document de synthèse du RGPH 2004 présente les raisons des arrivées sur Mahrès des immigrés internes et non les raisons du départ des émigrés internes. S'agit-il d'une erreur de formulation ? (cf. p. 17)

2009 - 2014			Migrations internes					
Flux de migration interne			Raisons de l'émigration interne (%)					
Entrants	Sortants	Solde migratoire	Emploi	Meilleures conditions de vie	Mariage	Accompagnement de la famille	Etudes	Autres
1419	1059	360	26,35	8,78	27,01	27,29	7,84	2,74
Hommes								
690	503	187	38,77	9,94	20,28	22,66	5,17	3,18
Femmes								
729	556	173	15,11	7,73	33,09	31,47	10,25	2,34
Communal								
1 127	846	281	25,89	8,98	23,76	28,84	9,34	3,19
Non communal								
292	213	79	28,17	7,98	39,91	21,13	1,88	0,94

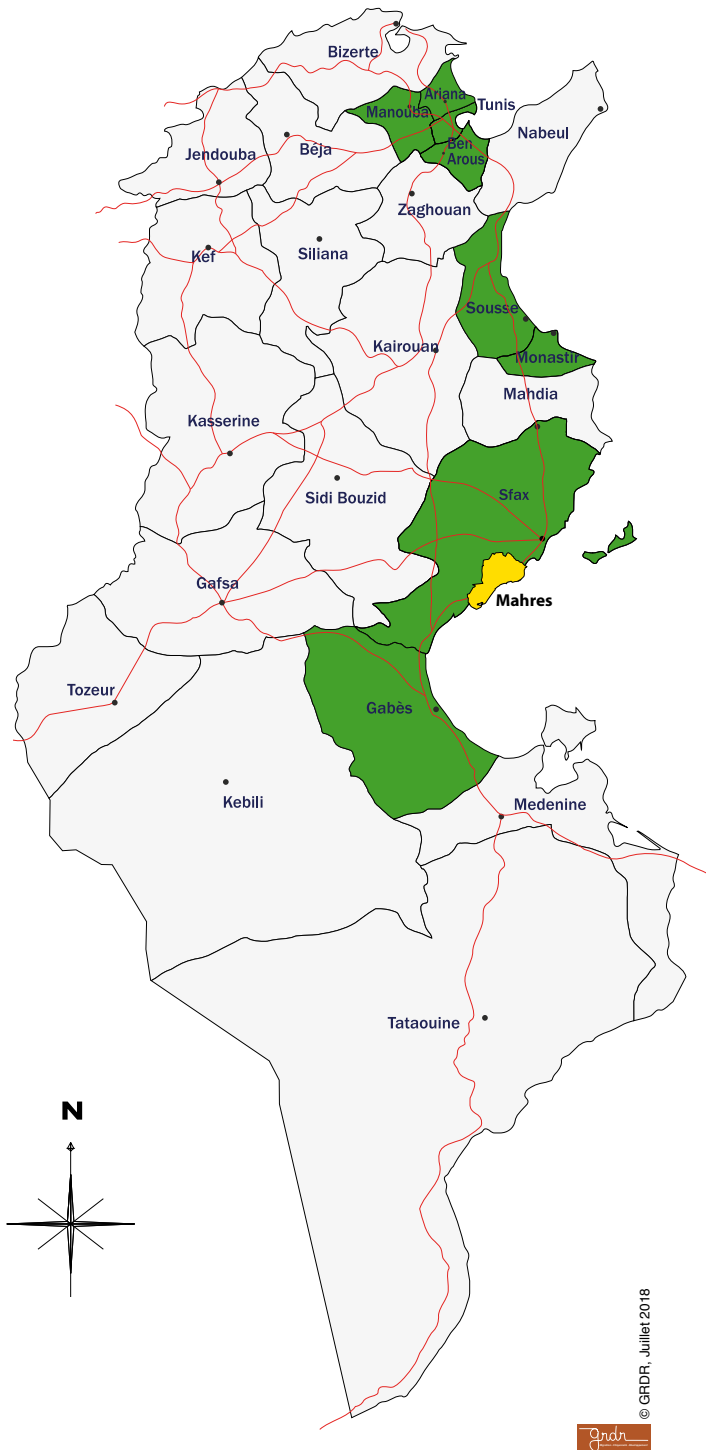
Les deux recensements renseignent à la fois le nombre et le sexe et pour celui de 2009-2014 les raisons du départ des personnes en migration interne, ayant quitté Mahrès (ville ou localité) pour habiter dans une autre délégation. Nous pouvons constater :

- Que le nombre de Mahressiens qui quittent leur délégation pour s'installer dans une autre est relativement important mais en forte baisse : plus de 330 (2004) contre 212 émigrés internes (2014) par an en moyenne. Selon les observations de l'Initiative 4M, ce phénomène pourrait s'être à nouveau accéléré depuis 2014.
- Que si les hommes étaient un peu plus nombreux entre 1999 et 2004 (54 %), la proportion s'est globalement inversée entre 2009 et 2014 : les femmes étaient plus nombreuses (53 %).
- Que, entre 2009 et 2014, les émigrés internes quittent davantage la ville de Mahrès (80 %) que les localités environnantes (20 %). Les proportions équivalent à celles de l'immigration interne (cf. p. 17).
- Qu'entre 2009 et 2014, qu'il s'agisse d'émigrés issus de Mahrès (« communal ») ou originaires des localités environnantes (« non communal »), les raisons des migrations internes sont proportionnellement les mêmes. En revanche, les hommes ont pour principal objectif de trouver un emploi (39 %) alors que les femmes migrent principalement pour des raisons familiales (vie de famille, 65 %).



Mahrès en Tunisie

Gouvernorats de destination



A noter :

L'information concernant les délégations de destination n'est pas disponible à cette échelle dans les documents de synthèse des RGPH (elle ne l'est qu'à l'échelle de la région de Sfax).

En revanche, les temps d'observations participantes, les enquêtes menées durant l'initiative 4M et les compilations des données collectées (abonnés de la *radio web Mahrès*) soulignent que les quatre gouvernorats du Grand Tunis et ceux de Sousse et de Monastir sont ceux qui accueillent le plus d'émigrés internes originaires de Mahrès.



Mahres : Commune d'origine



Gouvernorats d'immigration interne

(Enquêtes *Initiative 4M* menées dans 10 quartiers et 2 localités de la commune de Mahrès, 2018)

Nom du quartier Zoom sur...	Emigration internationale ?
Ancienne ville ... <i>Passage</i>	Les TRE originaires de ce quartier sont majoritairement installés en France. Deux vagues de départ ont été identifiées : les années 1970 vers l'Europe (France et Belgique) et les années 1990 vers les pays du Golfe. Les déterminants du départ évoqués sont le travail, les études et la vie de famille. A noter : le quartier est concerné par l'émigration illégale (morts dans les naufrages en 2017/2018).
El Ghdira Debdaba ... <i>Martyrs</i>	Les TRE originaires de ce quartier sont localisés en France (Paris, Marseille, Nantes et Grenoble). Le phénomène d'émigration internationale a commencé en 1996. Les déterminants du départ sont le chômage et les études.
Cité Dekhila ... <i>ElHachana</i>	Beaucoup de TRE sont originaires de ce quartier, ainsi que des enfants de TRE nés à l'étranger. Les TRE sont localisés en France (Angers et Vernon). Ils ont émigré dans les années 1975.
Cité Huilerie	Les TRE originaires du quartier sont localisés en France majoritairement, en Italie et en Suisse. L'émigration internationale a commencé au début des années 2000, puis après la Révolution de 2011. Les déterminants du départ identifiés sont le chômage, les études et le regroupement familial.
Rass El Touil	Il y a peu de TRE originaires de ce quartier. Cependant, les TRE identifiés vivent en France (Angers, Vernon), ils sont partis à partir des années 1980. Les déterminants du départ identifiés sont le travail (les métiers exercés par les TRE évoqués sont ouvrier du bâtiment, mécanicien, peintre...), les études et la vie de famille.
Saniet El Bouhali ... <i>Zarroug</i>	Les émigrés internationaux originaires du quartier identifiés sont principalement installés en France (Paris notamment). Ces derniers ont émigré dans les années 2000. Les déterminants du départ évoqués sont le travail et les études. Une minorité a émigré dans les pays du Golfe à partir de 2016 pour y travailler.
Cité El Sâdaa/ Cimetière ... <i>Yasmine</i>	Les émigrés internationaux originaires du quartier sont en France pour la plupart. Les villes d'émigration identifiées sont Paris, Angers, Grenoble, Valence, Lyon, Marseille, Le Mans et Nantes. Dans une moindre mesure, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique ont été identifiées comme pays d'accueil.
Cité El Amel	Les destinations des émigrés internationaux sont la France (Paris, Angers, Grenoble, Valence, Lyon, Marseille, le Mans, Nantes), la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et le Golfe (Oman et Qatar). La date de départ pour les émigrés en France et en Europe est 1960 (après l'Indépendance) et les années 1990 pour le Golfe. La raison de l'installation identifiée est le travail. En Europe les émigrés sont partis exercer des métiers manuels peu qualifiés (ouvriers dans le bâtiment, mécanicien...) tandis que dans les pays du Golfe, ils sont partis exercer des emplois qualifiés (professeurs et professions médicales).
Cité El Nasser	Les émigrés internationaux originaires du quartier identifiés sont principalement installés en France (Paris notamment). Ces derniers ont émigrés dans les années 2000. Les déterminants du départ évoqués sont le travail et les études. Une minorité a émigré dans les pays du Golfe à partir de 2016 pour y travailler.
Cité Ennour	Les émigrés internationaux sont partis en France, aux Etats-Unis et dans le Golfe. Dans le Golfe, ils sont envoyés par le gouvernement tunisien pour y travailler.
Bouakazine ... <i>Les Ghnainia</i>	Les TRE sont installés en France (Nantes, Angers, Marseille, Grenoble, Lyon), en Italie, en Amérique et en Libye. Ils ont émigré à partir des années 2000 et plus particulièrement en 2011 après la révolution. Les déterminants au départ les plus évoqués sont « le chômage et un problème de mentalité ». Les raisons de l'installation à l'étranger sont les études et le regroupement familial.
Chaffar	Les TRE originaires du quartier sont installés en France, en Italie et dans les pays du Golfe. Ils ont émigré à partir des années 2000 et après la Révolution de 2011. Les raisons évoquées sont le travail et le regroupement familial. Il y a aussi des travailleurs saisonniers attirés par l'afflux touristique estival.

II.b. Émigration internationale : 20% des mahressiens vivent dans le monde

Mahrès dans le monde (émigration internationale)

1999-2004		Migrations internationales				
Flux de migration internationale			Raisons de l'émigration internationale (%)			
Entrants	Sortants	Solde migratoire	Emploi	Accompagnement de la famille	Etudes	Autres
77	495	-418	72.7	12.2	14.4	0.8
Hommes						
34	402	-368	83.8	12.2	3.5	0.5
Femmes						
43	93	-50	24.7	2.2	6.5	66.7

2009 - 2014		Migrations internationales						
Flux de migration internationale			Raisons de l'émigration internationale (%)					
Entrants	Sortants	Solde migratoire	Emploi	Meilleures conditions de vie	Mariage	Accompagnement de la famille	Etudes	Autres
89	354	-265	67.32	0,28	15.77	0,56	14.37	169
Hommes								
43	295	-252	76,69	0.34	8,78	0.00	12,50	169
Femmes								
46	59	-13	20.34	0.00	50,85	3.93	23,73	1.69
Communal								
76	225	-149	61.78	0.00	17.33	0.89	19.11	0.89
Non communal								
13	129	-116	76,92	0.77	13.08	0.00	6.15	3.08



Les deux recensements renseignent à la fois le nombre, le sexe et les raisons du départ des personnes en migration internationale, ayant quitté Mahrès (ville ou localité) pour habiter dans un autre pays. Nous pouvons constater :

- Que le nombre de Mahressiens qui quittent le territoire pour l'international est relativement important mais en forte baisse sur 10 ans (28 %) : près de 71 (2004) contre 99 émigrés internationaux (2014) par an en moyenne. Tout le monde s'accorde pour dire que ce nombre est à nouveau en augmentation depuis 2014.
- Que les hommes sont toujours plus nombreux que les femmes (83 % en 2014 contre 81 % en 2004). Les déterminants du départ sont toujours les mêmes : l'emploi pour les hommes (77 %) et le mariage pour les femmes (51 %) entre 2009 et 2014.
- Que le nombre de TRE issus de la ville de Mahrès (« milieu communal ») est le double de celui des villages environnants (« milieu non communal ») et qu'entre les deux, les raisons d'émigrer varient un peu : nous pouvons néanmoins remarquer que la place des études est plus importante dans les raisons de partir évoquées par les émigrés issus de la ville (19 %) par rapport à ceux qui vivaient dans les villages (6 %).

II.C. La frise historique des migrations internationales : une tradition ancienne

Les enquêtes et les ateliers menés avec les TRE revenus en congés à l'été 2018 ont permis de synthétiser les informations concernant les dynamiques migratoires dans cette frise historique. Elle reprend les informations compilées issues de 54 témoignages de TRE vivant dans une dizaine de pays du monde (cf. carte p. 34).

TÉMOIGNAGE

« A Mahrès, il y a 3 phases :

« *Migrer pour travailler* » (1960/1970)

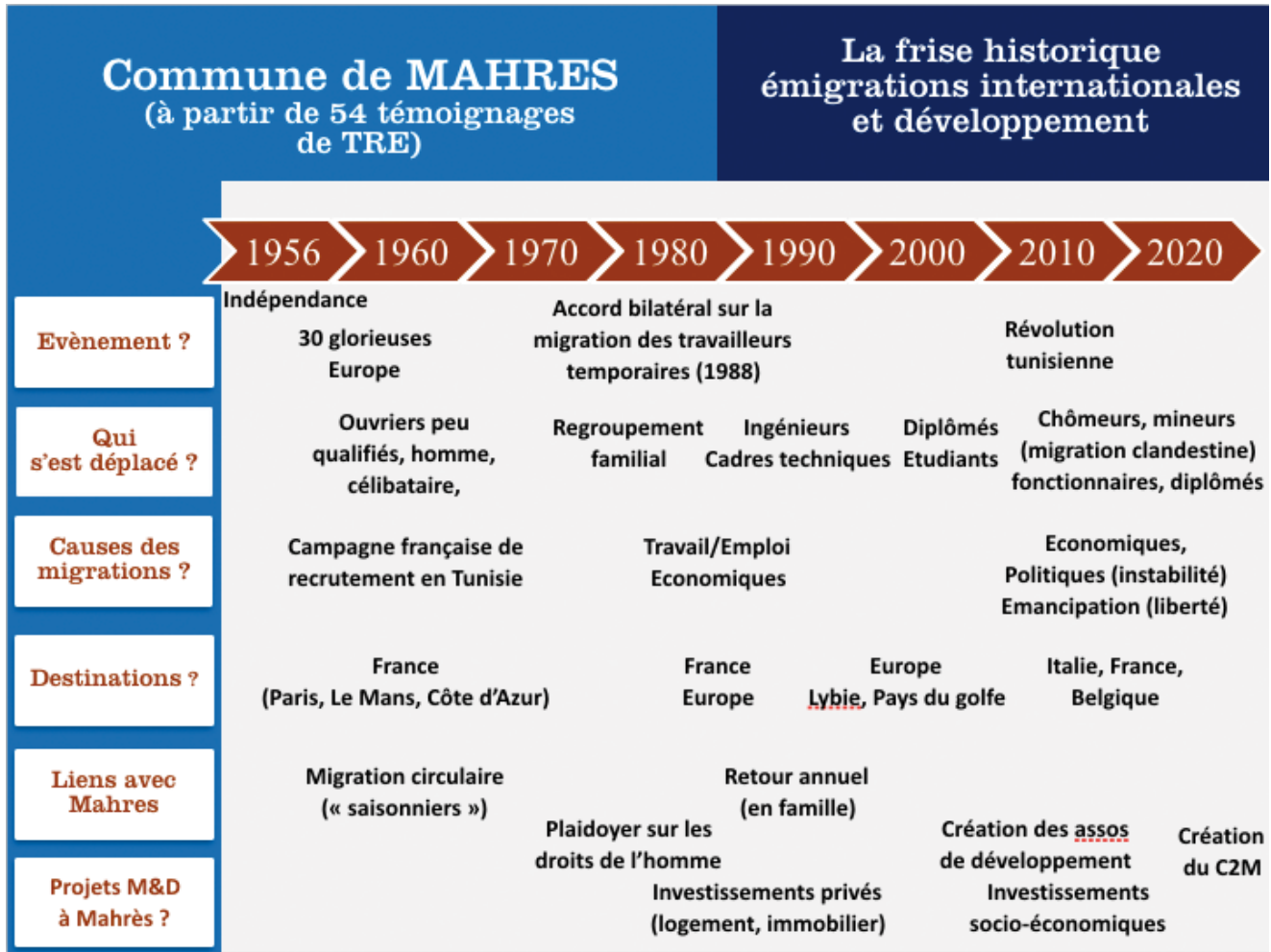
« *Migrer pour étudier* » (1990/2000)

« *Migrer pour... migrer* » (depuis 2011)

Professeur Fethi REKIK
Laboratoire Ecumus - Sfax

”



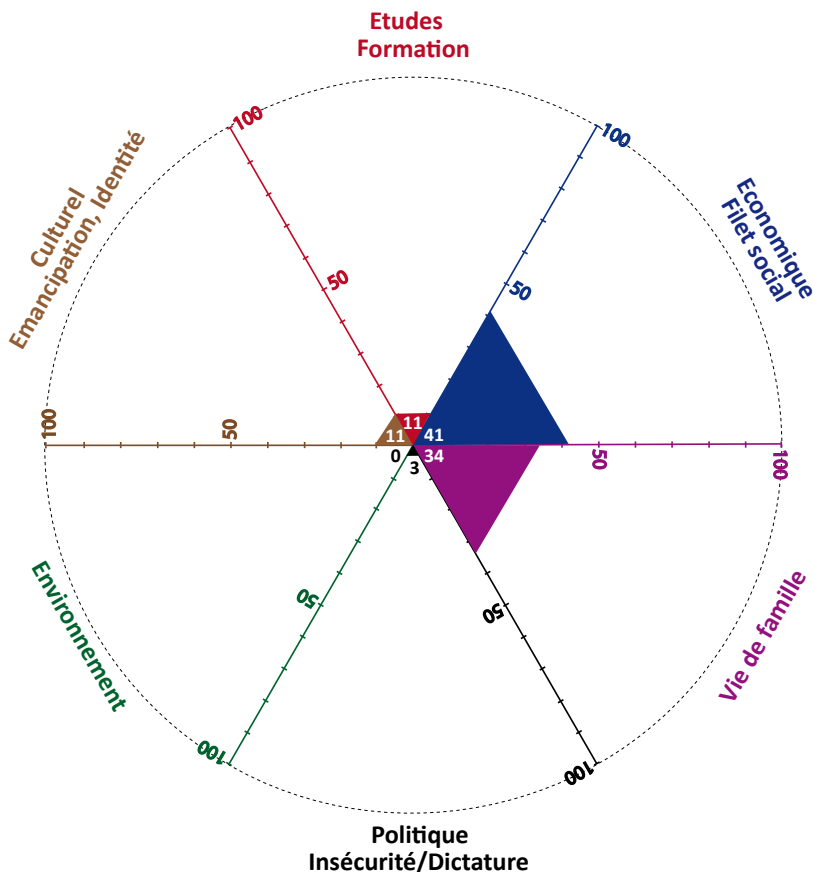


Nous pouvons découper l'histoire de ces migrations en **5 périodes successives** :

- **1940 – Des migrations forcées** : participation des Tunisiens à la seconde guerre mondiale aux côtés des forces alliées (18 mahressiens de cette période vivent encore à Mahrès).
- **1956-1976 – Des migrations économiques** : pour répondre aux besoins du marché du travail en France (30 glorieuses), les émigrés sont venus travailler dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie automobile. Majoritairement masculins, ils ont fait venir leur famille suite à la signature de l'accord bilatéral (1988).
- **1986 – 1990 – Des migrations « découverte »** : Migration des diplômés, techniciens, étudiants (notamment avec des programmes de coopération avec les pays du Golfe).
- **Années 90 – Des migrations « culturelles »** : partir en migration devient une tradition à Mahrès, une marque identitaire. Les enfants dès l'adolescence pensent à quitter leur territoire « *pour faire comme leur cousin.e.s, voisin.e.s* ».
- **A partir de 2011 – Des migrations « désespérées »** : les Mahressiens sont désespérés de l'état politique, économique, social et culturel de la Tunisie. Ce sont des cadres hautement qualifiés (médecins, avocats, ingénieurs) et des hauts-fonctionnaires qui définissent un projet migratoire et décident de *tout quitter* pour construire leur avenir.

1 Retour sur les déterminants (raisons) du départ

Au cours des 70 dernières années, les raisons du départ ont évolué. Le schéma suivant compile 35 témoignages de TRE résidents en Europe depuis les années 1970 et jusqu'à aujourd'hui et qui ont estimé l'importance respective des 6 déterminants de l'émigration dans leur décision de quitter Mahrès.



Outil M&DL Le baromètre des déterminants du départ

En écoutant le récit de vie de celui qui veut partir/est parti/ veut rentrer, il est possible d'identifier les principales raisons du départ en fonction des 6 axes proposés et de demander à l'interlocuteur/trice de pondérer chacun des axes avec 100 points. [©Grdr]

Occurrence

(nombre de fois où le critère est cité)

Etudes/Formation 9

Economique 33

Vie de famille 34

Insécurité 8

Environnement 0

Culturel 20 / 35

TÉMOIGNAGE

« Depuis plus de 50 ans, les Mahressiens ont la culture de l'émigration. C'est devenu un élément de notre identité »
(été 2018)

Les deux principales raisons évoquées sont le « filet économique » (possibilité de travailler, améliorer ses conditions de vie, 41 points) et la « vie de famille » (regroupement familial, mariages, 34 points). « Les études » sont mentionnées en moyenne pour 11 points, à égale importance avec les « réflexes culturels et le désir d'émancipation ». Pourtant ce dernier critère est cité par 20/35 TRE interrogés : pourquoi est-il minimisé ?

2 Les principales destinations pour les émigrés internationaux

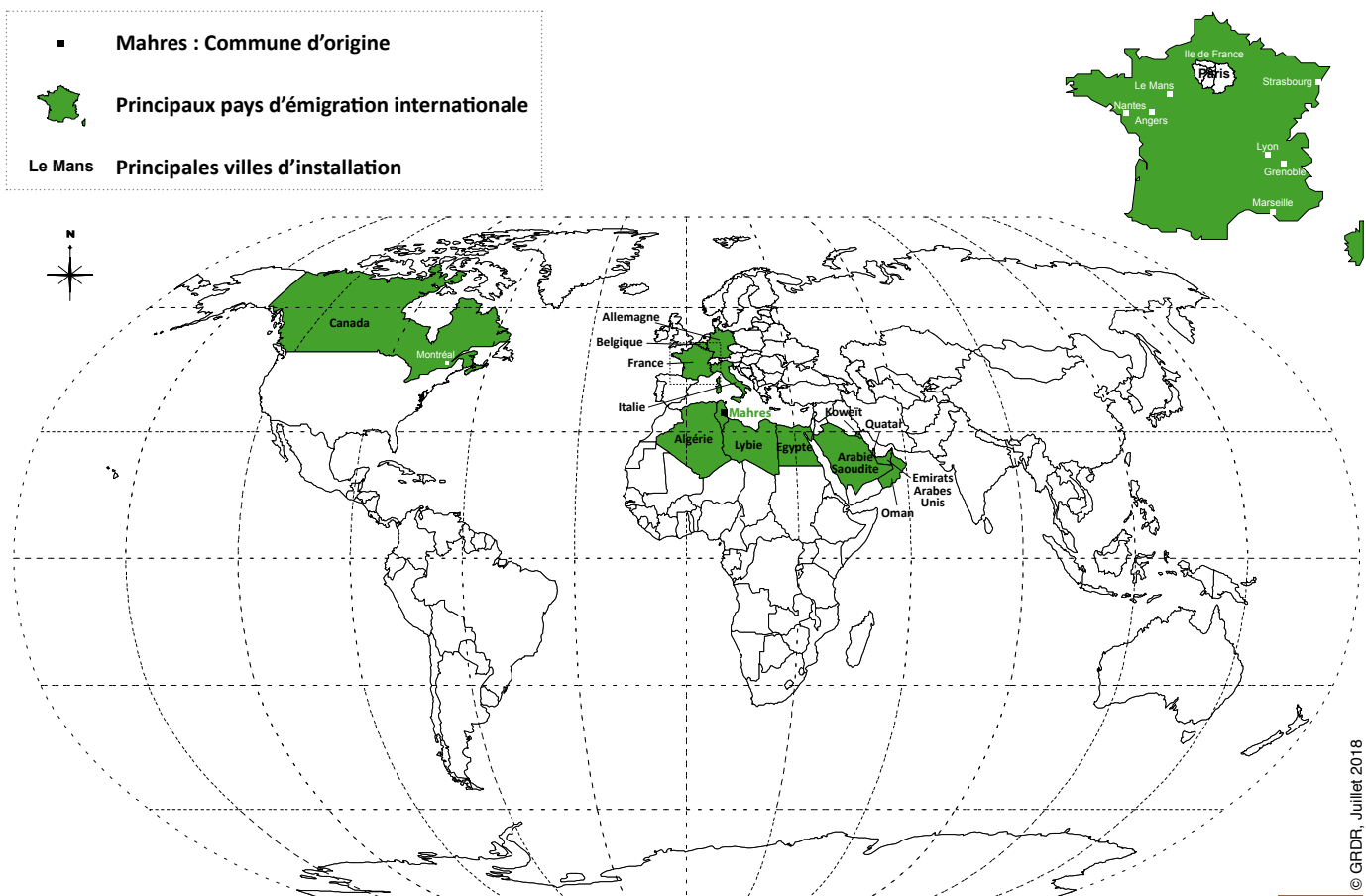
Plusieurs sources d'information nous permettent de renseigner les destinations :

- **Le RGPH** identifie les principaux pays d'accueil. Mais l'information n'est disponible que pour les Gouvernorats.
- **Les enquêtes** recensent les maisons des TRE et leurs destinations respectives (cf quartier El Amel, p. 45).
- Enfin, **les 22 839 abonnés de la radiowebs Mahrès (2019)** sont aussi recensés dans un tableau que seul le gestionnaire du site peut révéler. En juillet 2018, ce tableau (p. 35) précisait les pays mais aussi les principales villes de localisation des abonnés à la RadioWeb. Nous avons considéré que, sauf exception, il devait s'agir de Mahressiens.

C'est ainsi que treize pays et une dizaine de villes en France ont été identifiés comme accueillant au moins dix Mahressiens.

Mahrès dans le monde

9 400 mahressien/nes vivent dans 13* pays



* : Sources - INS, OTE, enquêtes, radio web Mahres

Tableau de localisation des abonnés à la RadioWeb Mahrès (extrait : juillet 2019)

Pays	Vos abonnés	Ville	Vos abonnés	Langue	Vos abonnés
Tunisie	20 414	Sfax, Tunisie	7 778	Français (France)	19 176
France	1 815	Mahrès, Tunisie	5 155	Arabe	3 248
Libye	160	Tunis, Gouvernorat de ...	2 317	Anglais (US)	466
Algérie	155	Paris	498	Français (Canada)	157
Qatar	122	Sousse, Gouvernorat d...	426	Anglais (UK)	151
Italie	109	Gabès, Gouvernorat d...	353	Italien	94
Allemagne	88	Skhira, Gouvernorat de...	353	Portugais (Brésil)	76
Belgique	58	Djerba, Medenine Gov...	283	Allemand	60
Égypte	55	Gafsa, Gouvernorat de...	205	Espagnol	38
Arabie saoudite	46	Angers	184	Portugais (Portugal)	6

3 Peut-on dénombrer précisément les Mahressiens du Monde ?

Il est impossible de comptabiliser précisément les Mahressiens dans le Monde. Les fréquences des RGPH (statistiques sur 5 ans, tous les 10 ans) ne permettent pas de cumuler les flux pour en déduire les stocks. De même, l'OTE considère que les fichiers d'immatriculation des TRE à l'étranger ne sont pas suffisamment exhaustifs pour être fiables. Par ailleurs, le recensement précise les villes de naissance mais elles ne sont pas forcément les territoires de provenance. Néanmoins :

Une estimation du bureau de l'OTE de Sfax datant de 2014 et qui croise l'ensemble des informations statistiques collectées évalue que 9 400 Mahressiens vivent à l'étranger. Cela représente plus de 20 % de la population totale de la commune de Mahrès. Confronté aux débats et aux échanges avec les TRE et les autorités locales, ce chiffre é été considéré comme crédible, et plutôt comme étant une valeur plancher qui devrait être revue à la hausse avec les départs récents fréquents des 5 dernières années.

Depuis septembre 2017, l'état d'esprit à Mahrès, c'est la migration. Dès la sixième. Des enfants de 11-12 ans. C'est incroyable. Et même les jeunes filles. Tout le monde pense à devenir « harrag » (« migrant clandestin »), y compris les gens en situation confortable. Avant c'était un tabou de partir clandestinement : la répression était très forte. Aujourd'hui tous les jours un bateau quitte la côte : les parents s'endettent, vendent des terres. La vente d'un scooter par les jeunes eux-mêmes leur permet de financer le « passage » vers l'Italie. Avec un peu de recul, il est de notoriété publique que la vague post-révolutionnaire de 2011 était « illégale ». Mais ceux qui ont quitté cette année-là sont rentrés en vacances à l'été 2017 pour la première fois, avec leur carte de séjour et de belles voitures. Maintenant, tout le monde veut faire comme eux.

Témoignage de l'ancien maire : M. Mohamed ZLITNI, le 20 octobre 2017, à Mahrès

Pourquoi les Mahressiens ont-ils quitté Mahrès ?

“ Je me souviens, jusqu'en 1974, les 4L de l'OMI (Office des migrations internationales, France) venaient chercher les Tunisiens de Mahrès pour travailler dans les usines automobiles et les activités portuaires en France (dockers). Ils agissaient essentiellement de personnels non qualifiés. Au départ, c'était d'ailleurs mal vu ! Cela touchait ceux qui n'avaient pas de travail, ou encore ceux qui n'étaient pas « intégrés ». Mais quand ils sont revenus quelques années plus tard (avec une maison, une voiture, etc), ils ont changé de classe sociale et sont devenus « les aisés ». A partir de 1980, ce sont les Mahressiens les plus aisés qui sont partis : soit pour faire des études, soit pour faire fortune ! A Mahrès, toutes les familles ont au moins un membre en France ou en Allemagne. Souvent plusieurs. Aujourd'hui, sur 100 jeunes, 80 veulent partir (NDLR : pas de source officielle, estimation ressentie). L'enseignement se dégrade, il n'y a pas débouchés pour les jeunes. La révolution a aussi donné envie d'aller voir ailleurs... 2 ou 3 fois par semaine, un bateau quitte la plage de Mahrès ou de Nekta pour rejoindre Lampedusa. Il y a très rarement des chavirements car ils ont les moyens de monter sur des bateaux beaucoup plus solides. ”

Témoignage d'un TRE, le 19 septembre 2017, à Paris

TÉMOIGNAGE

Extrait du Journal La Presse – Samedi 21 octobre 2017

COLLISION MARITIME DE KERKENNAH

L'épave de l'embarcation localisée à 52 mètres de profondeur

L'équipe de plongeurs dépêchée sur les lieux du naufrage de l'embarcation des migrants clandestins, survenu la nuit du 8 octobre au large de l'île de Kerkennah après une collision avec un navire militaire de la marine nationale, a localisé l'épave à 52 mètres de profondeur et repêché plusieurs corps, indique l'agence générale de la justice militaire. Selon un communiqué rendu public jeudi par l'agence dont l'agence TAP a reçu une copie, l'équipe de plongeurs a repêché après plusieurs plongées deux corps restés dans la cabine de l'embarcation, dont une femme, et un troisième corps dans la salle des machines ainsi que d'autres corps à son bord et à proximité de l'embarcation. L'équipe a pris également des photos et enregistré par vidéo le lieu du naufrage et l'état de l'embarcation coulée. L'agence a indiqué d'autre part que le juge d'instruction militaire a désigné un expert civil dans le domaine maritime et un délégué auprès des tribunaux nationaux pour mener les expertises requises et approfondies pour déterminer les causes du naufrage. Cet expert maritime sera autorisé à être secondé par un autre expert tunisien ou étranger « pour pouvoir déterminer avec précision et célérité les responsabilités ». L'agence avait indiqué dans un précédent communiqué publié mardi dernier que les investigations sur le naufrage de l'embarcation des migrants clandestins se poursuivent à un rythme soutenu par le juge d'instruction militaire « conformément aux exigences d'indépendance de la justice, de la neutralité et des dispositions de la loi ». Elle avait précisé qu'elle n'hésitera pas « à poursuivre tout un chacun dont la responsabilité a été prouvée dans l'accident quelle que soit sa qualité ou sa position et rendra compte à l'opinion publique de l'évolution des investigations ». Cette mise en garde intervient, ajoute l'agence, suite « aux informations colportées sur cet incident avec des versions fondées sur de simples extrapolations et pouvant influencer sur le déroulement des investigations ».

A retenir : Durant l'initiative 4 M, plusieurs naufrages de bateaux transportant des migrants « clandestins » d'origine tunisienne mais aussi subsaharienne, ont endeuillé le littoral tunisien, notamment au large de Kerkennah (octobre 2017, juin 2018, mai 2019). Dans le cadre de l'Initiative 4M, lors de la première visite aux autorités locales (mission d'octobre 2017) la question de l'émigration illégale était dans toutes les têtes du fait du naufrage d'un bateau le 8 octobre ayant causé la mort de 42 personnes. Ce contexte rend compliqués les temps de dialogue sur les questions migratoires : la confusion entre *migrant* et *clandestin* est alors systématique et empêche d'aborder sereinement et rationnellement les analyses des parcours (déterminants des départs) et les articulations entre migration et développement.

II.d. Les acteurs émigration-développement : une structuration récente

Jusqu'à la révolution de 2011, les Mahressiens résidents à l'étranger ne se sont pas organisés collectivement pour réaliser des projets de développement. S'ils ont souvent investi dans l'achat d'un terrain et la construction de leur logement (cf. histoire des quartiers El Amal et Cité Dekhila, Cité Zarroug et Cité Essada), il a fallu attendre l'après-révolution pour voir apparaître en France des organisations à statut associatif ayant comme objectif de contribuer au développement de la Tunisie.

I Les associations tournées vers le développement de Mahrès, présentes « ici et là-bas »

Younga Solidaire, Kitabi, Yasmine, Zitouna sont à l'origine des initiatives portées par une personne ressource ou un noyau dur de fondateurs fidélisant les membres de la / des famille(s), des amis et des proches.

Younga Solidaire en France et à Mahrès	
carte de visite	
LOCALISATION	Saint-Denis (93)
PRÉSIDENT	Fayçal FREDJ (72)



Domaine(s) d'intervention et compétences

Younga Solidaire France a été créée en 2011 par des Tunisiens originaires de Mahrès, résidant principalement dans les départements d'Angers (Maine et Loire), du Mans (Sarthe), de Nantes (Loire atlantique) et en région parisienne (Ile de France) et partageant, autour de valeurs démocratiques, une volonté commune de contribuer à distance au développement de Mahrès.

Selon ses statuts, les objectifs de Younga Solidaire sont :

- « Promouvoir la solidarité, locale, nationale et internationale, notamment en développant des activités de prévention, de formation et d'animation à caractère culturel, sportif et social en direction des jeunes et des familles ;
- *Organiser ou soutenir des actions sociales, humanitaires et culturelles ;*
- *Lutter contre toutes formes de discriminations et promouvoir la tolérance ;*
- *Cœuvrer pour le respect des droits de l'homme et du citoyen* ». Younga Solidaire France a pour vocation de regrouper les personnes originaires de Mahrès, leurs conjoints, leurs familles et tous ceux qui partagent les préoccupations de l'association.

Younga solidaire à Mahrès : La filiale de l'association Younga Solidaire a été créée à Mahrès le 17 avril 2012 - déclaration officielle au JORT). Younga Solidaire Mahrès est le pendant de l'association Younga Solidaire France : l'existence des deux parties permet de formaliser dans un cadre légal les liens étroits que les émigrés entretiennent avec Mahrès en impulsant et en soutenant les actions mises en place par l'équipe de Younga Solidaire à Mahrès.

Par ce double ancrage en France et à Mahrès, Younga Solidaire a démontré sa capacité à penser et à mettre en œuvre des projets de développement pour la commune de Mahrès qui intègrent des dimensions à la fois citoyennes, démocratiques, culturelles, sociales et environnementales (cf. Tableau des initiatives menées par Younga Solidaire, Partie III, p. 50).

Younga Solidaire s'est inscrite dans des réseaux associatifs lui permettant de donner davantage d'ampleur et

de résonance à ses activités : l'association est membre en France de la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives (FTCR) et du réseau Euromed France et en Tunisie d'Initiatives Démocratie Développement Tunisie (IDD-Tunisie, membre du réseau Immigration Démocratie Développement, IDD) ainsi que du Programme Concerté Pluri-Acteurs *Soyons Actifs-Actives* (PCPA).

Kitabi à Angers et à Mahrès

carte de visite

LOCALISATION	Angers (49)
PRÉSIDENT	Kamel HAOUAS (49)



Domaine(s) d'intervention et compétences

L'association **Kitabi** (« mon livre ») a été créée en juin 2013 à Angers puis en juin 2016 à Mahrès. Elle compte une trentaine de membres actifs ou sympathisants.

Son fondateur est particulièrement attentif à la situation des enfants défavorisés de son pays d'origine. Il est en même temps soucieux d'élargir les échanges interculturels à Angers. L'objectif de l'association est ainsi d'aider les élèves en contribuant à fournir des fournitures adaptées pour les écoles et à l'entretien des écoles.

Les membres de Kitabi-France mobilisent les Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE) pour collecter des dons afin de financer les activités de l'association à Mahrès : 2 000 € environ sont collectés chaque année, grâce à des ventes de gâteaux et des dons qui sont transformés aussitôt en matériel scolaire directement acheté sur place, en Tunisie. L'association a aussi construit des latrines dans deux écoles (*El Adi, Gtift Sidi Ghrib*).

Yasmine Emigrés de Mahrès sans frontières

carte de visite

LOCALISATION	Paris (75)
PRÉSIDENT	Moncef DJERBI (75)



Domaine(s) d'intervention et compétences

Yasmine Association Emigrés de Mahrès Sans Frontières (AEMSF) a été créée le 16 août 2011 à Paris dans le but de collecter du matériel médical pour Mahrès, de fournir des aides financières aux Mahressiens démunis et de soutenir les écoles et les écoliers Mahressiens par la fourniture de matériel scolaire.

NB : L'association a définitivement cessé ses activités en 2018.

L'association s'appuyait sur les dons des Mahressiens de l'étranger pour financer des initiatives sociales à Mahrès. Ils souhaitaient ainsi « *renforcer la chaîne de soutien initiée de longue date par la première génération d'émigrés des années 70* ». Il y avait une permanence d'accueil tout au long de l'année, à l'écoute des besoins et disponible pour coordonner les demandes des adhérents dans le cadre des objectifs de l'association.

Zitouna à Angers, partenaire de l'association El Amal

carte de visite

LOCALISATION	Angers (49)
PRÉSIDENT	Fathi BARKALLAH (49)



Domaine(s) d'intervention et compétences

L'association **Zitouna** a été créée le 11 juillet 2009 à Angers avec plusieurs objectifs d'ordre caritatif :

- « civique » : sensibiliser les citoyens français et tunisiens sur la situation des personnes handicapées (en partenariat avec l'association El Amal « espoir » à Mahrès) ;
- « culturel » : mettre l'accent sur la culture et la dimension interculturelle et
- « linguistique » : favoriser l'accès à la langue arabe à travers des cours s'adressant à un public jeune et adulte.

2 Les associations qui ont pour mission de faciliter l'accès aux droits des Tunisiens en France

Les associations présentes sur le « double espace migratoire » constituent des innovations importantes dans le champ des dynamiques « migration et développement ». En effet, l'association « type » de migrants tunisiens en France vise plutôt à regrouper les Tunisiens d'une même région en France, sans égard à la région d'origine en Tunisie, afin d'améliorer l'accueil et les conditions de vie en France, et en menant ponctuellement des actions de solidarités internationales en Tunisie.

L'Union des Tunisiens de la Sarthe (UTS)

carte de visite

LOCALISATION	Le Mans (72)
PRÉSIDENT	Aroussi AJEM (72)



Domaine(s) d'intervention et compétences

L'UTS a été créée en mars 2003. Mais en mars 2011, deux mois après la révolution en Tunisie, « un vent nouveau a soufflé sur l'UTS qui était une cellule du pouvoir, une couverture du RCD, le parti du Président démis de ses fonctions » selon les militants les plus engagés pour la démocratie et les droits de l'homme qui ont réinvesti les organes de gouvernance pour redéfinir le projet associatif.

L'association regroupe 160 familles adhérentes (NB : il y a 2 300 Tunisiens dans la Sarthe, sans compter les binationaux, et une grande majorité sont originaires de Mahrès) et a revu ses objectifs :

- Resserrer les liens entre les tunisiens de la région dans un esprit d'aide et de solidarité ;
- Œuvrer pour la promotion de la culture tunisienne en vue d'un rapprochement entre les deux populations tunisienne et française dans la reconnaissance, le respect et l'enrichissement mutuel. Se rapprocher également des autres populations et cultures afin de travailler ensemble ;
- Aider les tunisiens résidents en Sarthe à s'intégrer, se promouvoir et réussir ;
- Travailler en étroite collaboration avec le tissu associatif sarthois (l'UTS a signé la Charte de la ville du Mans Solidaire) ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'association des étudiants tunisiens.

L'UTS est membre de la Fédération de Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR). Plusieurs membres de l'UTS sont aussi membres de Younga Solidaire.

L'Association des Tunisiens du Maine et Loire (ATML)

carte de visite

LOCALISATION	Angers (49)
PRÉSIDENT	Radhouane REMILI (49)

Domaine(s) d'intervention et compétences

L'Association des Tunisiens du Maine et Loire (ATML) a été créée en juin 2011 par des Tunisiens résidant en France dans le département du Maine et Loire. Son objectif est de rassembler les Tunisiens du Maine et Loire aux lendemains de la Révolution autour d'événements pédagogiques, culturels, festifs et de temps forts conviviaux et fédérateurs, d'améliorer leurs conditions de vie en France et de soutenir des projets sociaux dans leur pays d'origine. Sa mission est :

- De promouvoir la solidarité, locale, nationale et internationale, notamment en développant des activités de prévention, de formation et d'animations à caractère culturel, sportif et social en direction des jeunes et des familles ;
- D'organiser et participer à des actions sociales, de défense de droits, humanitaires et culturelles ;

- De lutter contre toute forme de discrimination et promouvoir la tolérance;
- D'œuvrer pour le respect des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le fonctionnement de l'ATML est assuré par les contributions financières et l'engagement bénévole de ses membres (87 adhérents) et de ses sympathisants, et grâce au soutien des partenaires pour certaines activités de solidarité internationale vers la Tunisie.

Depuis 2011, une journée annuelle festive est organisée par l'ATML. Pour se faire connaître, un tournoi de football amical et un gala dansant réunissent tous les ans environ 500 Tunisiens venus d'Ile de France, de Sarthe, de Loire-Atlantique, des Deux-Sèvres... L'ATML mobilise des bénévoles parmi la communauté tunisienne pour organiser cette journée.

L'ATML met aussi en place des journées consulaires pour faciliter les démarches administratives des Tunisiens résidant en France. L'association organise une fois par an le déplacement du consulat de Tunisie à Angers pour permettre aux ressortissants et leur famille d'éviter le déplacement coûteux jusqu'à Paris.

Une autre activité de l'ATML a été la distribution de colis alimentaire pendant deux ans à des immigrés tunisiens en situation précaire à Angers arrivés après la Révolution de 2011 : « *Après ce bouleversement politique, une soixantaine de clandestins tunisiens ont réussi à venir jusqu'à Angers où ils avaient de la famille ou des amis. Arrivés sans le sou, nous les avons aidés pendant presque deux ans en allant chercher des colis alimentaires et en facilitant les démarches administratives* » (le président, R. Remili).

L'association a vocation à regrouper les ressortissants tunisiens résidents du Département du Maine et Loire quelle que soit leur région d'origine en Tunisie. Mais de fait, hormis deux personnes originaires de Gafsa tous les membres du conseil d'administration de l'ATML sont des Mahressiens. Angers a été identifiée comme l'une des principales villes d'accueil historique des Mahressiens : l'adjoint du Maire en charge de l'éducation de la ville d'Angers est originaire de Mahrès et a facilité la rencontre avec les élus de la ville et de la métropole lors de la mission en France d'une délégation du conseil municipal de Mahrès (oct. 2018).

Les membres de l'ATML se mobilisent aussi à distance dans des actions de solidarité en faveur de leur pays d'origine : l'association organise depuis sa création l'envoi de matériel médical en Tunisie (à Redeyef et à Mahrès) et en 2018 a organisé des opérations de la cataracte pour les populations de Sfax et de Mahrès [cf. partie III].

L'Association des Tunisiens de Loire Atlantique (ATLA)

carte de visite

LOCALISATION	Nantes (44)
PRÉSIDENT	Mohamed BEN ROMDHANE (44)

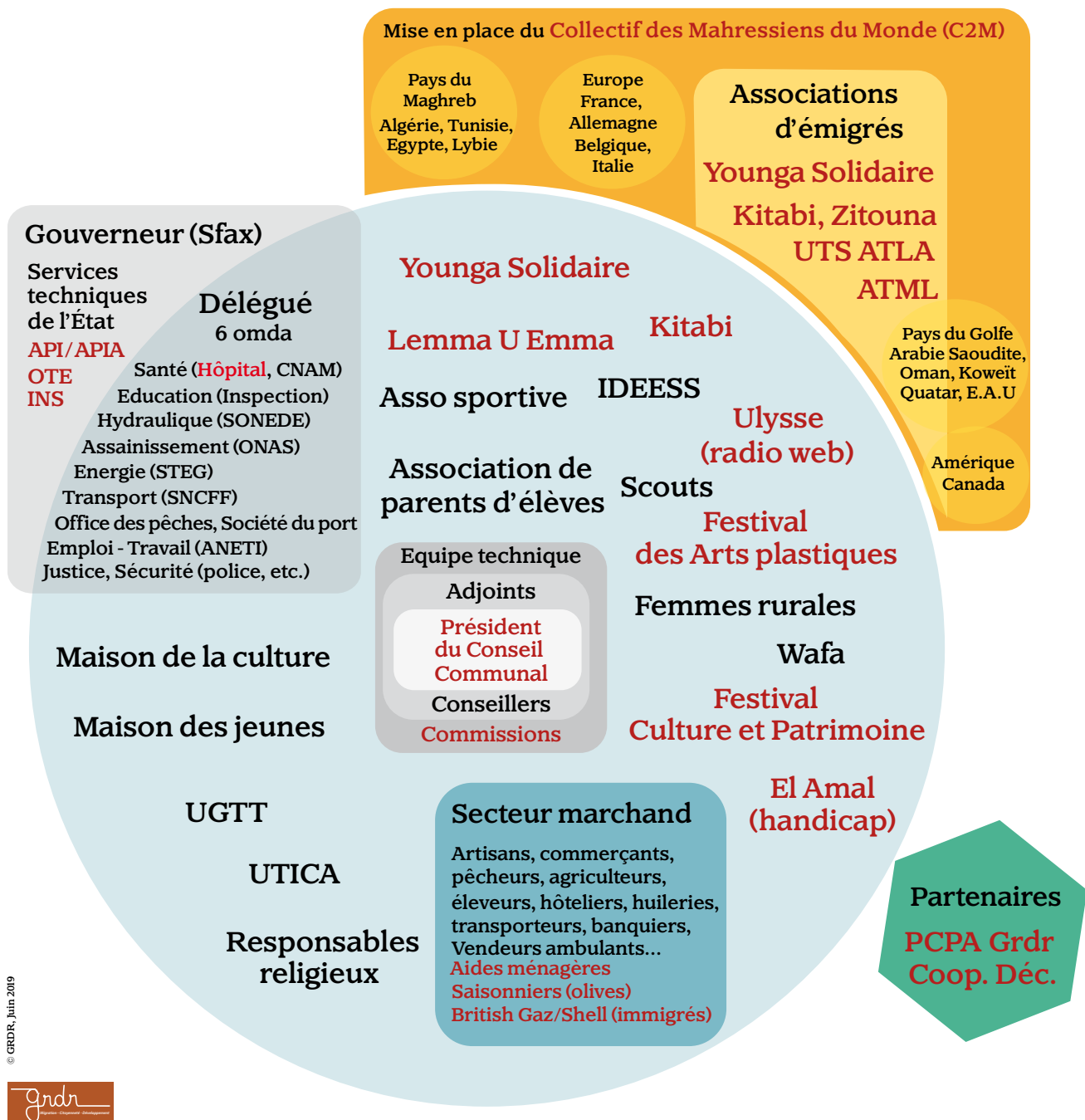
Domaine(s) d'intervention et compétences

L'association des Tunisiens de Loire Atlantique (ATLA) créée en juin 2012 a vocation à regrouper les tunisiens résidents en Loire Atlantique, et notamment à Nantes. Cette ville est l'une des villes d'accueil privilégiées par les Mahressiens résidant en France.

Tout comme l'ATML, l'objectif de cette association est de :

- Promouvoir la solidarité locale, nationale et internationale notamment, en développant des activités de prévention, de formation et d'animation à caractère culturel, sportif et social en direction des jeunes et des familles ;
- D'organiser ou de soutenir des actions sociales, humanitaires et culturelles ;
- De lutter contre toutes les formes de discriminations et de promouvoir la tolérance ;
- D'œuvrer pour le respect des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Les acteurs de la commune de Mahrès et leurs relations avec les émigrés et les immigrés

**Acteurs Migration et Développement (définition, Grdr)**

L'ensemble des acteurs, individus ou collectifs, qui sont (i) en migration (é/immigrés, internes/internationaux), (ii) de retour de migration, (iii) en contact avec des personnes en migration et qui, pour certains, ont mené des projets M&D.

En rouge :

à l'extérieur du cercle (hors de la commune) : les associations des Mahressiens du Monde
à l'intérieur du cercle (dans la commune) : les acteurs associatifs, étatiques et privés en lien plus ou moins étroit avec des émigrés (TRE) et/ou des immigrés.

III. Les dynamiques migration et développement

La production de données concernant (i) les flux migratoires et (ii) les acteurs Migration et Développement en présence et leur analyse permet d'ouvrir une troisième dimension de ce profil migratoire : (iii) l'identification des dynamiques Migration et Développement.

Initiative Migration et Développement

Un projet, une action, un dispositif, une dynamique, un processus de développement impliquant un ou plusieurs migrants (émigrés / immigrés) et mobilisant une ou plusieurs de leurs compétences spécifiques (à identifier/nommer).

Définition Grdr

III.a. Analyse des initiatives M&D individuelles/collectives

Dans la commune de Mahrès, la majorité des projets sont **des initiatives individuelles** (soutien à la famille, filet de sécurité social, construction de logement, projets économiques générateur de revenus : commerces, café-restaurant, hôtellerie...).

Mais depuis 2011, l'émergence des acteurs associatifs en France (cf. Partie II-D) mais aussi des acteurs associatifs en Tunisie (cf. Diagramme de Venn, p. 41) ont fait naître non seulement des

projets collectifs portés par les associations de TRE, mais aussi des projets collectifs portés par des associations locales en partenariat avec des TRE.

Que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'assainissement ou encore du développement urbain et de la citoyenneté, ces initiatives marquent l'espace communal et consolident l'identité forte de la commune en tant que « **territoire solidaire** ».



I Des flux financiers en croissance irrégulières envoyés par les TRE vers Mahrès

Le premier niveau d'analyse pour identifier les initiatives Migration et Développement consiste traditionnellement à comptabiliser le montant cumulé de l'ensemble des transferts financiers opérés par les émigrés résidant à l'étranger envoyés à leurs familles/proches chaque année. Le tableau (ci-dessous) transmis par La Poste via l'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE) nous renseigne à la fois sur le montant total et le nombre de transfert effectué par an.

Nous pouvons ainsi établir des taux de variations à la fois des montants totaux, du nombre de transfert et du montant moyen de transfert. Mais attention : cela ne tient pas compte des

variations des taux de change. Ce tableau ne prend pas non plus en compte les transferts qui transitent par les agences de transfert rattachées aux banques présentes à Mahrès.

Il est dès lors en réalité assez compliqué de tirer des conclusions éclairées de l'analyse de ce tableau. Retenons néanmoins que :

- Après avoir augmenté sans discontinuer de 2000 à 2013, les montants totaux semblent diminuer fortement depuis 2014.
- De même, alors qu'il avait été multiplié par 3,6 entre 2000 et 2013, le montant moyen a chuté en 2017 de près de 50 %.

à noter

selon les témoignages recueillis, les Mahressiens utilisent rarement ce mode de transfert (moins de 10 % du montant annuel, selon eux). Ils préfèrent à la fois le transfert monétaire, informel ou déclaré (NDLR : obligatoire au-dessus de 10 000 DNT, soit environ 3 000 €) de devises lors de leur trajet ou d'un trajet effectué par un membre de la famille.

Année	Nombre de transfert	Evolution en % Nombre de transferts	Montant total (en DNT)	Evolution en % Montant total	Montant Transfert moyen	Evolution en % Transfert moyen
2000	3 643	xx	986 021 330	xx	270 662	xx
2001	3 158	-13%	1 040 750 660	6%	329 560	22%
2002	4 079	29%	1 502 107 813	44%	368 254	12%
2003	4 141	2%	1 684 571 002	12%	406 803	10%
2004	3 692	-11%	1 594 935 721	-5%	431 998	6%
2005	3 664	-1%	1 897 336 153	19%	517 832	20%
2006	4 736	29%	2 296 855 018	21%	484 978	-6%
2007	4 565	-4%	2 316 114 954	1%	507 364	5%
2008	4 173	-9%	2 546 054 280	10%	610 126	20%
2009	2 732	-35%	2 303 556 674	-10%	843 176	38%
2010	5 254	92%	2 691 611 010	17%	512 297	-39%
2011	5 302	1%	2 559 545 217	-5%	482 751	-6%
2012	859 (2 mois)	xx	495 316 211	xx	576 620	xx
2013	4 342	-18%	4 237 416 305	66%	975 913	102%
2014	4 016	-8%	3 720 211 415	-12%	926 347	-5%
2015	4 122	3%	2 742 124 205	-26%	665 241	-28%
2016	3 933	-5%	2 853 174 880	4%	725 445	9%
2017	3 782	-4%	1 976 253 180	-31%	522 542	-28%
2018	—	—	—	—	—	—
Total (18 ans)	70 193	—	39 443 956 028	—	561 936	—

Concernant les transferts d'argent : investir dans l'immobilier

Les Mahressiens de France sont souvent des artisans qui gagnent beaucoup d'argent et qui veulent l'investir en Tunisie. Ils achètent des terrains et construisent des maisons : pour eux, mais aussi pour louer et avoir une rente régulière. Il n'y a pas encore beaucoup de mandats envoyés par les structures de transfert d'argent : c'est encore souvent par « valises », avec du change informel au marché noir en Tunisie ou en Lybie. L'Euro intéresse les riches commerçants Tunisiens.

2 Au sujet des projets socio-économiques individuels

● Investir pour la famille, notamment dans l'habitat et le logement :

Après les envois d'argent à la famille par mandats réguliers (solidarité familiale, filets sociaux), le principal objectif des TRE consiste souvent à construire une maison moderne qui puisse accueillir toute la famille, d'abord lors des vacances, ensuite en cas de projet de retour. C'est ainsi que plusieurs quartiers (cf. Tableau de synthèse p. 18-20) ont été lotis depuis les années 1970 et les terrains achetés par des familles de TRE qui ont ensuite construit des villas de type pavillonnaire, souvent luxueuses, qui marquent le paysage.

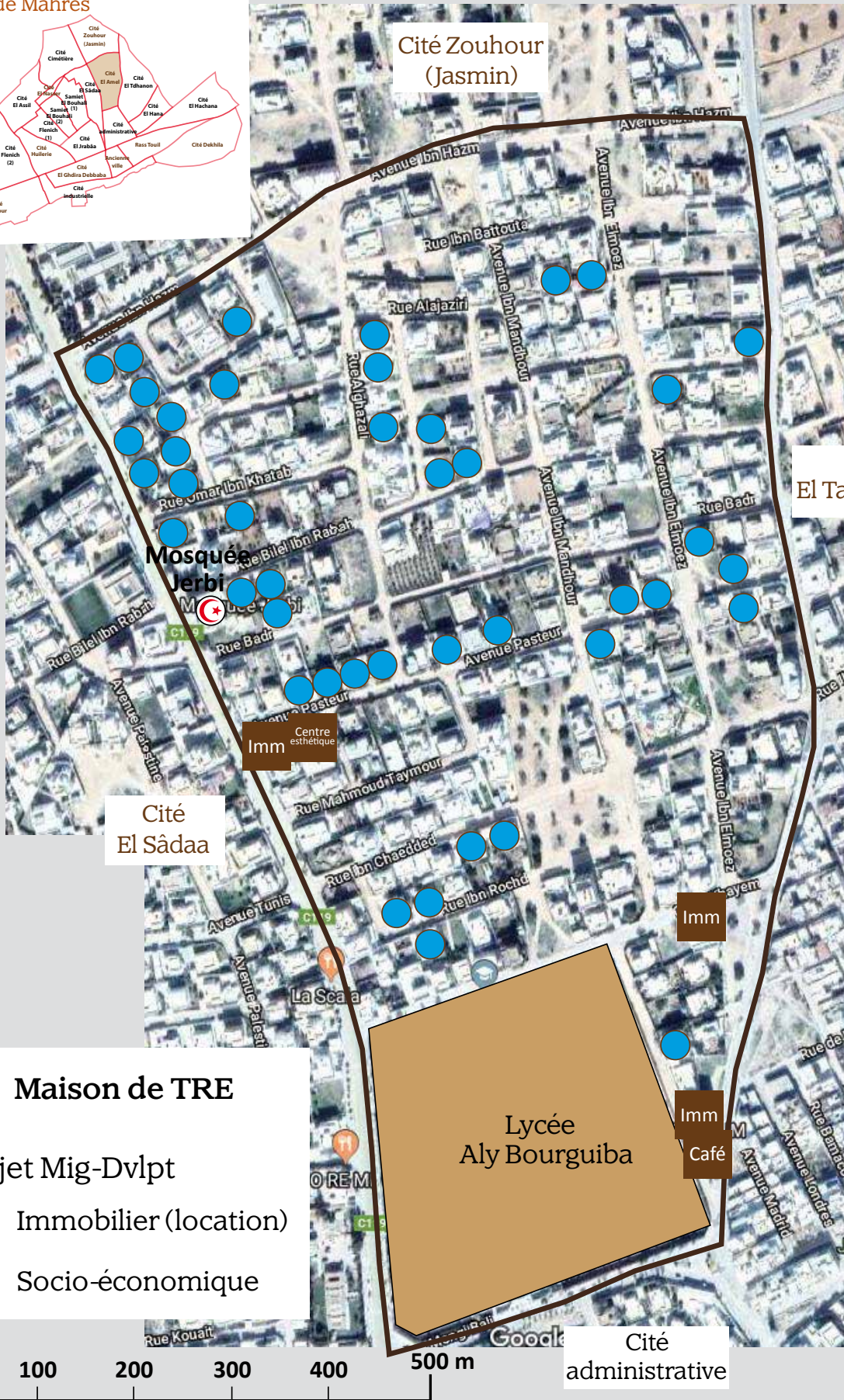
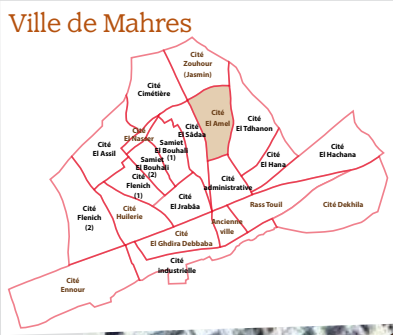
Le dernier PAU de Mahrès (2003) précisait à ce titre que *près de 5 000 TRE reviennent chaque année en congés à Mahrès. La plupart d'entre eux ont investi dans leur logement. Pour mémoire, le nombre de logements est passé de*

2 479 unités à 3 858 unités entre 1984 et 1994 (RGPH), soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4.5%, alors que le taux d'accroissement démographique a été seulement de 3.1% à cette période. En fait, de manière générale, le parc logement évolue à des cadences élevées comparativement à l'accroissement démographique. Ceci s'explique par la vocation de villégiature de Mahrès et par son caractère de foyer d'émigration aussi bien à l'étranger que dans les grandes villes du littoral (Tunis, Sousse, Monastir) : près du quart du parc est constitué de logements qui restent vacants (environ 1 000 logements) pendant 10 mois de septembre à juin. De ce fait, le ratio logements/ménages est de 1.33. C'est ainsi que près de 75 % des maisons du quartier El Amel sont aujourd'hui propriété des TRE. Elles sont pour certaines gardées par des familles immigrées venues de l'intérieur de la Tunisie (cf. Partie 1, p. 18-20).



Quartier El Amel

Le quartier El Amel : c'est pour les TRE !



● Investir dans des activités génératrices de revenus :

L'initiative 4 M a recensé soixante douze (72) initiatives « Migration et Développement », c'est-à-dire « les projets, les actions, les dispositifs, les dynamiques, les processus de développement impliquant un ou plusieurs migrants (émigrés / immigrés) et mobilisant une ou plusieurs de leurs compétences spécifiques ». Il s'agit ici des projets portés directement par des migrants : soit des TRE, soit des TRE de retour, soit des immigrés internes.

Projet	Initiateur	TRE	TRE de retour	Immigrés internes (+ Immigrée internationale)
Immobilier (19)		12	3	4
Commerce (17)		6	3	8
Café-Restaurant (15)		7	5	3
Services (8)		1	0	6 + 1
Santé (5)		2	2	1
Hôtellerie (2)		0	2	0
Assainissement (2)		0	1	0
Education (1)		2	0	0
Agriculture (1)		2	0	0
Urbanisme (1)		1	0	0
TOTAL (72)		33 (46 %)	16 (22 %)	22 (32 %)

L'enquête menée par l'Initiative 4M souligne la **variété des domaines d'intervention** des ressortissants : si les projets portés par les TRE sont importants – et les projets portés par les TRE de retour parmi les plus créateurs d'emplois – les immigrés internes originaires des régions voisines ont porté plus de 30 % des projets identifiés.

Le logement : ... toujours et encore ! Investir dans un immeuble locatif est rentable à moyen terme. Les logements sont loués aux familles immigrées internes, travailleurs saisonniers ou fonctionnaires. Il faut avoir une épargne importante pour à la fois acquérir le terrain et finaliser la construction. Ce sont en majorité les TRE qui investissent dans ce secteur.

Le commerce et les cafés restaurants sont aussi deux domaines d'investissements privilégiés par les migrants : émigrés, TRE et TRE de retour, comme immigrés internes.

Retenons enfin que les immigrés internes choisissent en majorité d'investir dans **les services**. Et les deux principaux **hôtels** ont été construits par deux TRE dits « de retour » : ils ont investi pour préparer leur retour, mais en réalité, ils continuent à circuler à travers le monde.

Si le chiffre varie à la fois au cours du temps et plus particulièrement de l'année (emplois saisonniers, emplois indirects liés à la construction), ces différentes activités ont généré la création de **plus de 250 emplois** pérennes à Mahrès.

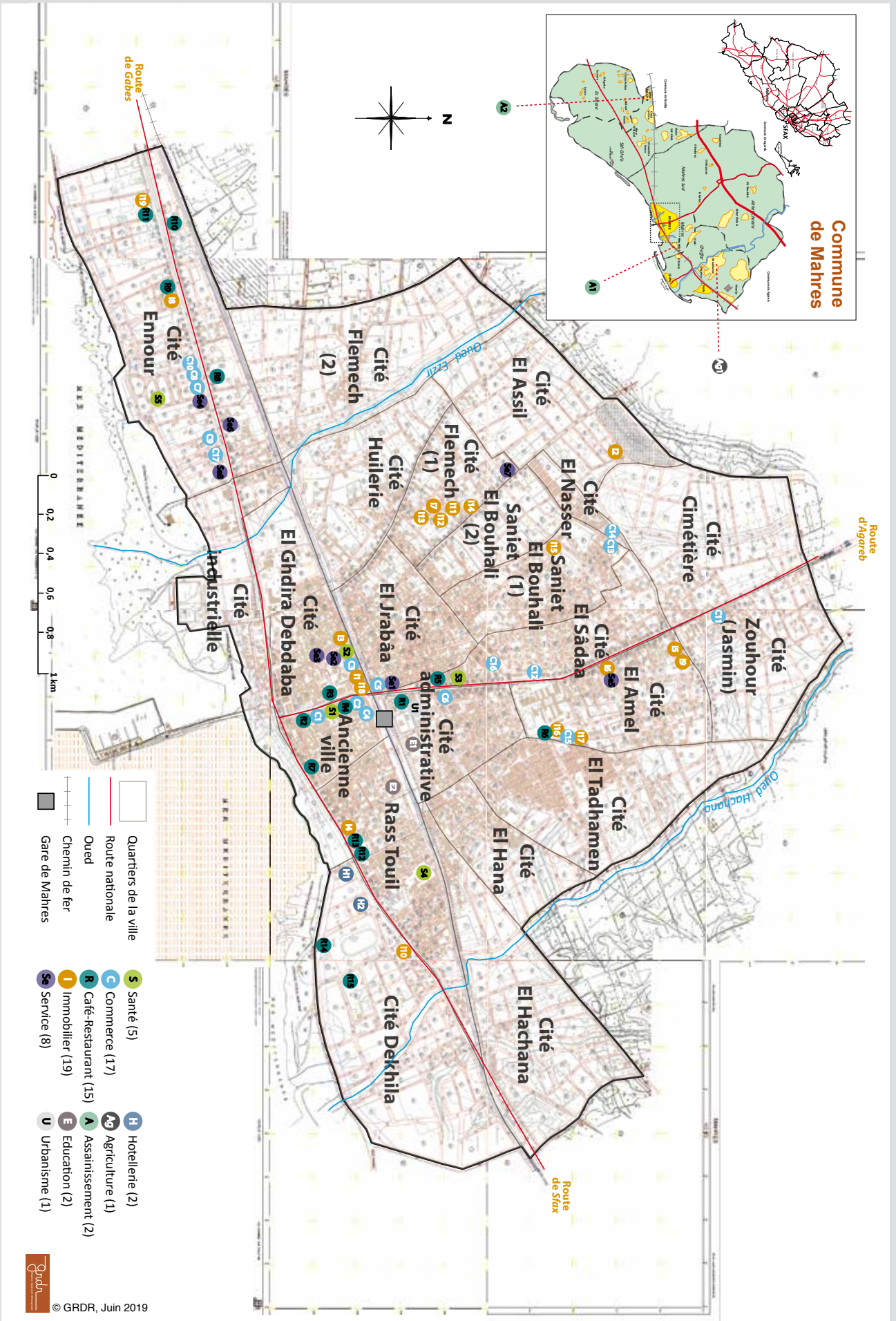
Au-delà de cette première analyse, nous identifierons les compétences mobilisées par les migrants dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces projets (partie III-B).

Mais nous avons aussi pu recenser et analyser des projets collectifs portés par des associations de TRE en France. Et d'autres qui ont été menés par des associations locales avec l'appui ou en partenariat avec des TRE « à distance ».

TÉMOIGNAGE

“ Sans les immigrés internes, la ville va disparaître ! ”

Témoignage d'un Mahressien



Initiative 4M : Recensement de 72 initiatives Migrations et Développement

Projet	Quartier	Porteur Individuel/ Collectif	Nom	Prénom	Provenance Destination	
Santé						
S1	Pharmacie	Ancienne ville	TRE	BENABDALLAH	Ali	France
S2	Centre médical	El Ghdira Debdaba	TRE de retour	ZITOUNI	Abdelfattah	France
S3	Pharmacie	Cité El Sâdaa	TRE de retour / Im. Int.	SAADALLAH	Azedine	Belgique
S4	Equipement médical	Rass Touil	TRE et Immigré interne	DJERBI AMDOUNI	Moncef Lofti	? Zaghouan
S5	Maison de repos	Cité Ennour	TRE de retour	OMRANE	Khelil	Arabie Saoudite
Commerce						
C1	Commerce	Ancienne ville	Immigré interne	?	?	?
C2	Boulangerie Pâtisserie	Ancienne ville	TRE	JLAIEL	Abbes	France
C3	Magasin	El Ghdira Debdaba	TRE	BEN ZINA	Mohamed	France
C4	Commerce	Ancienne ville	TRE	MEKKI	Ali	Bir Ali Ben Khelifa
C5	Commerce	Cité ElJrabäa	Immigré interne	?	Habib	Matmata
C6	Pâtisserie	Cité administrative	TRE	DIZIRI	Marouen	France
C7	Commerce	Cité Ennour	TRE de retour	DERBEL	Achref	Côte d'Ivoire
C8	Epicerie	Cité Ennour	Immigré interne	?	?	?
C9	Vente produits importés	Cité Ennour	TRE de retour	REDISSI	Adli	France
C10	Bijouterie	Cité Ennour	Immigré interne	?	Walid	Gabes
C11	Pâtisserie	Cité Zouhour	Immigré interne	MEZID	Nejla	Sfax
C12	Librairie	Cité ElSâdaa	Immigré interne	CHERAITA	?	Gafsa
C13	Epicerie	Cité ElNasr	TRE	GARISSE	Chafiya	?
C14	Epicerie	Cité ElNasr	TRE	?	?	?
C15	Commerce	Cité ElAmel	Immigré interne	KHOURCHANI	Mohamed	Ghomrassen
C16	Boulangerie	Cité ElSâdaa	TRE de retour	MATMATI	?	Médenine
C17	Commerce	Cité Ennour	Immigré interne	?	?	?
Café - Restaurant						
R1	Café l'Opéra	Cité administrative	TRE de retour	BENZINA CHAIOUR	Boulbaba Walid	France Algérie/Côte d'Ivoire
R2	Restaurant	Ancienne ville	Immigré interne	?	?	?
R3	Café boulevard	El Ghdira Debdaba	TRE	LAJEMI	Bilel	?
R4	Fast Food	Ancienne ville	Immigré interne	?	?	?
R5	Café la buvette	Cité administrative	TRE de retour	REDISSI	Adli	France
R6	Café aquarium	Cité ElAmel	TRE	BENABDALLAH	Fayçal	France
R7	Café 3060	Ancienne ville	TRE de retour	LAJNEF	Samy	France
R8	Restaurant conteneur	Cité Ennour	TRE	?	?	Pays bas
R9	Café	Cité Ennour	Im. interne et TRE	NOUISSR	Karim	Sekhira/Gabès Amérique
R10	Café Yasmine	Cité Ennour	TRE	LAHAMI	Yassine	France
R11	Café Sidi Bou Saïd	Cité Ennour	TRE	?	?	Suisse
R12	Café	Rass Touil	TRE	LAJEMI	Bilel	?
R13	Fast food	Rass Touil	Immigré interne	KHOURCHANI	Mohamed	Médenine
R14	Café Kachafa	Cité Dekhila	TRE de retour	REDISSI	Adli	France
R15	Café Ellissa	Cité Dekhila	TRE de retour	BENABDALLAH	Mohamed	France

Immobilier						
I1	Immeuble locatif	<i>El Ghdira Debdaba</i>	TRE	<i>DJERBI</i>	<i>Moncef</i>	<i>France</i>
I2	Immeuble locatif	<i>El Ghdira Debdaba</i>	TRE	<i>AKROUT</i>	<i>Aymen</i>	<i>France</i>
I3	Immeuble locatif	<i>El Ghdira Debdaba</i>	TRE	<i>MEKKI</i>	<i>Ali</i>	<i>Bir Ali Ben Khelifa</i>
I4	Immeuble locatif	<i>Rass Touil</i>	TRE	<i>METHELLOUTHI</i>	<i>Kamel</i>	<i>France</i>
I5	Immeuble locatif	<i>Cité El Amel</i>	TRE	<i>JLAIEL</i>	<i>Mourad</i>	<i>France</i>
I6	Immeuble locatif	<i>Cité El Amel</i>	TRE de retour	<i>ZITOUNI</i>	<i>Abdelfattah</i>	<i>France</i>
I7	Pavillons locatifs (5)	<i>Cité Flemech 1</i>	TRE	<i>FREDJ</i>	<i>?</i>	<i>France</i>
I8	Salle des fêtes	<i>Cité Ennour</i>	TRE de retour	<i>ZITOUNI</i>	<i>Abdelfattah</i>	<i>France</i>
I9	Immeuble locatif	<i>Cité El Amel</i>	TRE	<i>JERBI</i>	<i>Moncef</i>	<i>France</i>
I10	Immeuble locatif	<i>Cité Dekhila</i>	TRE	<i>BENABDALLAH</i>	<i>Fayçal</i>	<i>France</i>
I11	Immeuble locatif	<i>Cité Flemech 1</i>	Immigré interne	<i>KARKENI</i>	<i>?</i>	<i>Kerkennah</i>
I12	Immeuble locatif	<i>Cité Flemech 1</i>	Immigré interne	<i>FREDJ</i>	<i>?</i>	<i>France</i>
I13	Immeuble locatif	<i>Cité Flemech 1</i>	Immigré interne	<i>FREDJ</i>	<i>?</i>	<i>France</i>
I14	Immeuble locatif	<i>Cité Flemech 1</i>	Immigré interne	<i>FREDJ</i>	<i>?</i>	<i>France</i>
I15	Immeuble locatif	<i>Saniet ElBoukhali 1</i>	TRE	<i>METHELLOUTHI</i>	<i>Kamel</i>	<i>France</i>
I16	Immeuble locatif	<i>Cité El Amel</i>	TRE	<i>BENABDALLAH</i>	<i>Fayçal</i>	<i>France</i>
I17	Immeuble locatif	<i>Cité El Amel</i>	TRE	<i>JLAIEL</i>	<i>Mourad</i>	<i>France</i>
I18	Immeuble locatif	<i>El Ghdira Debdaba</i>	TRE	<i>?</i>	<i>?</i>	<i>?</i>
I19	Salle des fêtes	<i>Cité Ennour</i>	TRE de retour	<i>ZITOUNI</i>	<i>Abdelfattah</i>	<i>France</i>
Services						
Se1	Lavage	<i>Cité ElJrabäa</i>	TRE	<i>?</i>	<i>Boulbaba</i>	<i>Libye</i>
Se2	Auto-école	<i>El Ghdira Debdaba</i>	Immigré interne	<i>MEKKI</i>	<i>Ali</i>	<i>Bir Ali Ben Khelifa</i>
Se3	Publignet	<i>El Ghdira Debdaba</i>	Immigré interne	<i>?</i>	<i>Sonia</i>	<i>?</i>
Se4	Mécanicien	<i>Cité Ennour</i>	Immigré interne	<i>?</i>	<i>?</i>	<i>?</i>
Se5	Centre esthétique	<i>Cité El Amel</i>	Américaine	<i>?</i>	<i>Madeleine</i>	<i>Amérique</i>
Se6	Station service	<i>Cité Ennour</i>	Immigré interne	<i>LAZZAZ</i>	<i>Fethi</i>	<i>?</i>
Se7	Coiffeur	<i>Ancienne ville</i>	Immigré interne	<i>BEN BRAYEK</i>	<i>Hadi</i>	<i>Grand Tunis</i>
Se8	Location de voiture	<i>Cité Ennour</i>	Immigré interne	<i>WAALI</i>	<i>?</i>	<i>Sfax</i>
Hôtellerie						
H1	Hôtel Tamaris	<i>Cité Dekhila</i>	TRE de retour	<i>BENABDALLAH</i>	<i>Hamza</i>	<i>Belgique</i>
H2	Hôtel Marzouk	<i>Cité Dekhila</i>	TRE de retour	<i>MARZOUK</i>	<i>Anis</i>	<i>France</i>
Agriculture						
Ag1	Pépinière agricole	<i>Bouakazine</i>	TRE de retour	<i>?</i>	<i>?</i>	<i>France</i>
Assainissement						
A1	Latrines dans les écoles	<i>ElAdi</i>	Asso Kitabi	<i>Collectif</i>	<i>Collectif</i>	<i>France</i>
A2	Latrines dans les écoles	<i>Gtîft Sidi Ghrib</i>	Asso Kitabi	<i>Collectif</i>	<i>Collectif</i>	<i>France</i>
Education						
E1	Espace culturel	<i>Cité ElJrabäa</i>	Younga Solidaire	<i>Collectif</i>	<i>Collectif</i>	<i>France</i>
E2	Fourniture scolaire	<i>Toutes les écoles</i>	Asso Kitabi	<i>Collectif</i>	<i>Collectif</i>	<i>France</i>
Urbanisme						
U1	Workshop	<i>Ville de Mahrès</i>	Younga Solidaire	<i>Collectif</i>	<i>Collectif</i>	<i>France</i>

3 Au sujet des projets collectifs associatifs, par et/ou avec les TRE

Les associations identifiées dans la seconde partie (cf. diagramme de Venn p. 41) ont élaboré et réalisé des projets : que ce soit les associations de TRE (*Younga Solidaire*, *Kitabi*, *Yasmine*, ou encore l'*ATML*), souvent en partenariat avec leurs homologues tunisiennes à Mahrès, ou à l'inverse des associations locales qui ont été appuyées par des TRE.

● Les activités de *Younga Solidaire*

Younga Solidaire a réalisé plusieurs projets d'envergure depuis sa création en 2011. Le tableau ci-dessous rappelle succinctement ce qui pu être fait.

Dates	Activités
5 au 15 juillet 2012	Atelier « Pour un projet solidaire et intégré à Mahrès » : espace de réflexion intensive sur la ville qui visait à asseoir <i>la démocratie participative</i> comme mode de gouvernance, à promouvoir <i>la citoyenneté</i> comme moteur du progrès équitable et à dégager les axes de développement par la concertation entre tous les participants.
31 octobre au 2 novembre 2012	Atelier « Tourisme durable, culturel et solidaire » : mise en route d'une dynamique qui met en jeu les acteurs locaux autour de la protection du patrimoine archéologique. Un plan d'actions en trois axes : Axe 1 : Protéger pour mieux valoriser ; Axe 2 : Valoriser pour mieux exploiter demain ; Axe 3 : Faire du potentiel archéologique et culturel de la région un vecteur de développement économique.
2013-2014	Projet « Extraction et transformation du Phosphate : impact sur l'environnement et la santé » (phase préalable du PCPA, Programme Concerté Pluri-Acteurs Soyons Actifs/Actives dont <i>Younga Solidaire</i> est membre). <i>Younga Solidaire</i> est parti d'un constat : le manque de coordination entre la société civile et les autorités à Sfax et à Gafsa sur l'impact de l'extraction de phosphate sur l'environnement et sur la santé des habitants. Activités : des formations, des espaces de rencontre et d'échanges, des enquêtes auprès des habitants des territoires concernés et la mise en place d'une caravane de sensibilisation, de mobilisation et de collecte d'information.
30 Octobre au 1 nov. 2015	« Forum citoyen » à la maison des scouts avec 6 thèmes évoqués : (i) Démocratie participative, (ii) Education, (iii) Enfance, (iv) Culture, (v) Transport et urbanisme, (vi) Santé. Participation de la société civile, des autorités locales et de partenaires étrangers (soutien du conseil régional Pays de la Loire : 24 000 €)
5 mars 2016	Formation en montage de projet associatif (avec l'Institut Français, Sfax).
22 mars 2016	Atelier sur « Inclusion Sociale, genre et démocratie participative » organisé par <i>Younga Solidaire</i> et le programme d'appui à la société civile (PASC Tunisie, France).
3 juin 2016	Organisation des « Assises de la participation des migrants à la démocratisation et au développement économique et social en Tunisie (assises de la migration) » en partenariat avec la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives (FTCR). Création du réseau IDD Tunisie (Initiative Démocratie Développement) regroupant des associations tunisiennes et d'autres de TRE.
Juin 2016 à juin 2018	Projet « Pour une éducation interculturelle sur les deux rives » [cf. encart, p. 47], en partenariat avec le PCPA (25 000 €). Le projet avait pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ● La création d'un espace culturel destiné à l'apprentissage de la langue arabe pour les enfants résidents soit à l'étranger soit en Tunisie pendant l'été ; ● Formation des instituteurs des écoles primaires en langue Française en partenariat avec le CREFOC ; ● Création des clubs citoyens dans les collèges et lycées de Mahrès ; <p>Le 21 décembre 2016, un accord de partenariat a été signé entre l'association et le Commissariat Régional à l'Education de Sfax (travail en lien avec l'OTE de Sfax).</p>

Younga Solidaire

Projet « Pour une éducation interculturelle entre les deux rives » [PCPA]

« Younga Solidaire a fait le constat d'échec des pratiques relatives à l'initiation et l'apprentissage de la langue arabe pour les enfants tunisiens résidents à l'étranger durant leurs séjours de vacances en Tunisie (financements OTE) : les enseignements sont très théoriques et ne prennent pas en compte les besoins des enfants ayant eu une éducation en Europe. Les inscriptions sont donc limitées et les parents ne sont pas satisfaits de l'offre qui est proposée : cours dispensés par des enseignants d'arabe tunisiens n'ayant pas de formation spécifique pour l'apprentissage de l'arabe comme deuxième langue, cadre général inapproprié (salles de classe, équipements et outils mis à disposition).

Younga Solidaire a impliqué les parents des enfants intéressés (TRE ou non) dans la formulation d'une offre adaptée à leur demande d'une éducation interculturelle : apprentissage de l'arabe via des ateliers artistiques et culturels (besoin de mieux connaître la culture d'origine), intégration des enfants vivant à Mahrès avec les enfants d'émigrés pour apprendre le français (phase pilote à l'été 2015, projet complet depuis l'été 2016).

Résultats : apprentissage de l'arabe à 120 élèves chaque année ; ateliers musique, cinéma, littérature, théâtre et beaux-arts ; excursion (histoire et civilisation carthaginoise) au Musée du Bardo et à Carthage, à Kairouan et à Sbeitla (site archéologique) ; découverte du parc naturel *Ichkeul* ; atelier pédagogique pour les enseignants de la langue française des écoles primaires ; sensibilisation des écoliers et collégiens à leurs droits et devoirs pour un environnement sain dans le milieu scolaire ; création des clubs citoyens dans les écoles et collèges et ateliers « environnement » et « citoyenneté » à Mahrès ».

[Entretien Président Younga Solidaire].



● Les activités de Kitabi

L'association **Kitabi** a établi son projet associatif autour d'un constat : *il faut lutter contre les inégalités* : il y a des territoires où l'accès à l'éducation permet de faire de longues études (*Tunis, Sfax*), tandis que, dans certaines régions rurales de Tunisie, des enfants font des kilomètres à pied pour aller à l'école, et n'ont pas même un cahier et un crayon ! *Kitabi a donc commencé par mettre en place un projet intitulé Education pour tous avec ce slogan : cette opération ne peut se réaliser qu'ensemble avec vous* ».

A la rentrée septembre 2014, Kitabi a commencé par distribuer 66 cartables (par ailleurs, l'association parisienne Yasmine s'était associée au

● Les projets de l'Association des Tunisiens du Maine et Loire

Surtout connue pour son travail d'assistance auprès des Tunisiens du Maine et Loire, l'AT-ML (p. 39) se mobilise aussi à distance dans des actions de solidarité en faveur de leur territoire d'origine. L'association a organisé depuis sa création l'envoi de matériel médical en

projet et avait distribué 140 cartables) pour aider les enfants de l'école tunisienne de Mahrès. Aux rentrées de septembre 2015 et 2016, Kitabi a mené l'action seule en distribuant 276 cartables qui ont été achetés sur place, mais cette fois dans les écoles de toute la commune (Mahrès ville mais aussi *ElAdi, Aithet Chelaya, Skeïna*).

L'association a ensuite diversifié ses activités en leur donnant davantage d'ampleur : ils sont passés de la distribution de fournitures (action caritative) à des équipements informatiques (ordinateurs), puis à la prise en charge financière des abonnements de transports scolaires pour les élèves du secteur de *Nekta*. Enfin, en 2017-2018, ils ont financé la construction de bloc sanitaire dans deux écoles (*ElAdi et Gtift Sidi Ghrib*).

Tunisie. Le matériel (échographes, couveuses, lits médicalisés...) a été acheté collectivement, ou collecté auprès des nombreux partenaires de l'association (l'association des paralysés de France, Harmonie Mutuelle, les hôpitaux du Maine et Loire, l'association Orthopédistes sans frontière, la Région Pays de la Loire). Le matériel a été livré à l'hôpital de *Redeyef* (Gouvernorat de Gafsa) et à l'hôpital de *Mahrès*.

à noter

Lors d'une animation spécifique en présence du Directeur de l'hôpital et de TRE en congés à Mahrès (été 2018), la question des modalités de dialogue et de concertation entre les acteurs locaux et les TRE a été posée. Dans ce cadre spécifique d'envoi de matériel ou de médicaments, il est important (i) de respecter des normes de qualité, (ii) de s'assurer que l'hôpital a bien besoin de cette livraison et (iii) que l'hôpital peut assurer la maintenance du matériel afin d'éviter tout type de dépendance à l'avenir.



Hôpital de Mahrès

Exprime ses besoins aux TRE de façon informelle sans s'assurer que la commande est bien comprise par ses interlocuteurs.

A besoin de formaliser un espace de discussion à chaque étape du projet pour garantir la pertinence, la qualité et la redevabilité aux TRE et partenaires.

Souhaite établir un partenariat pérenne avec un hôpital en France de manière à favoriser les échanges et les logiques de coopération entre «ici et là-bas».

Attente des TRE

L'hôpital doit fournir des services de qualité notamment pour leur parents et proches résidents de Mahrès et pour eux-mêmes quand ils viennent en vacances.

Après cette expérience, ils préconisent d'arrêter les envois de matériels souvent inadaptés pour élaborer des projets plus durables.

Faire de la santé un enjeu majeur de territoire à articuler avec les dynamiques M&D.

En 2018, sur une idée de son Président résidant à Angers, inspiré par un projet similaire porté par une association de migrants marocains au Maroc, l'ATML a mis en œuvre un projet pour financer **36 opérations de la cataracte à Sfax** : ces opérations étaient gratuites et exclusivement destinée à des personnes démunies. Les médecins ophtalmologistes, anesthésistes, infirmiers et aides-soignants (15 personnes), ont réalisé ces opérations et assuré les soins post-opératoires. Le financement a été assuré par la collecte de dons organisée par l'ATML au niveau de la diaspora tunisienne (12 000 €, 300 € / opération). Puis, **l'ATML a développé ses capacités partenariales** : l'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE) a soutenu la communication et la valorisation du projet en mettant à disposition une équipe de télévision et des journalistes. Le Lions Club de Sfax a mis à disposition du matériel et un laboratoire de Tunis a prêté deux microscopes sophistiqués. L'association Wafa a financé le transport des patients (et d'un accompagnant / patient) vers la clinique de Sfax.

● L'initiative Lemma w Hemma : des aides ponctuelles des TRE aux activités

Lemma w Hemma est un groupe de femmes créé en 2014 et basé à Mahrès. Elle compte trente-cinq membres. Les objectifs du groupe sont la participation des femmes à la société civile et au travail bénévole, la relance de certaines activités artisanales traditionnelles locales et l'aide aux autres, aux associations et aux organisations de jeunes.

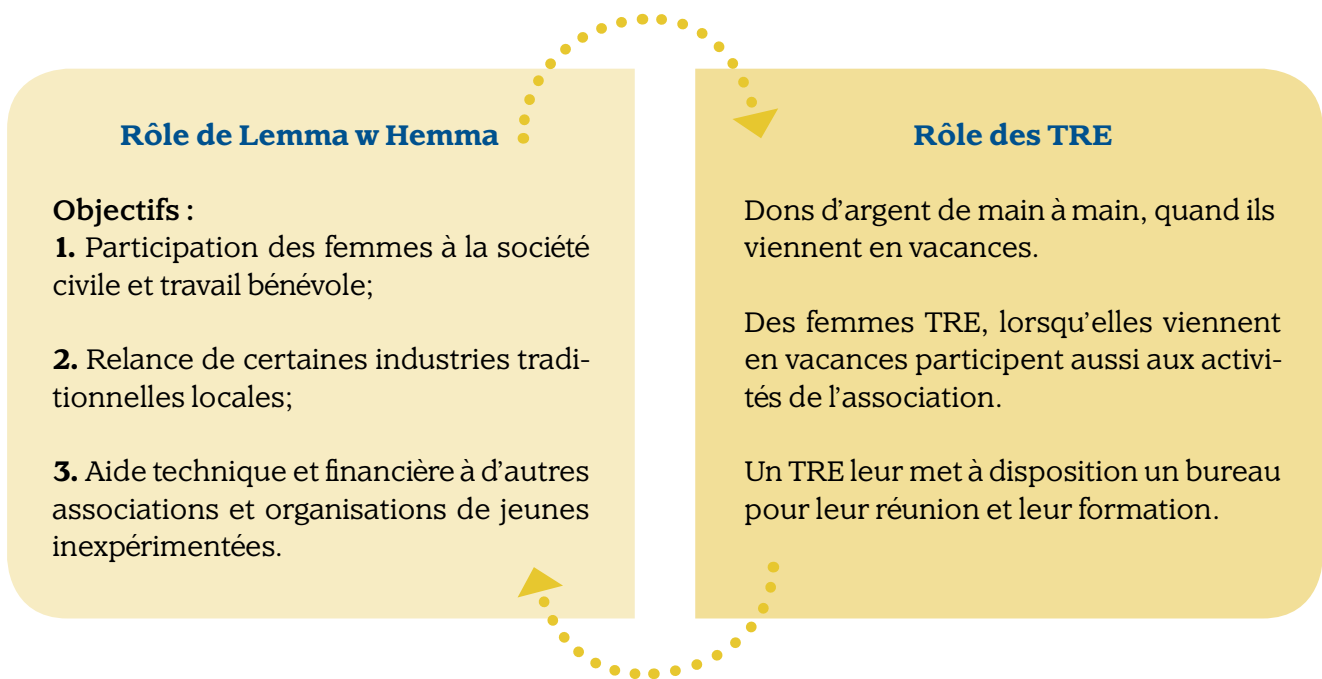
Concrètement, des femmes Mahressiennes de tout âge se réunissent dans l'association pour fabriquer des produits artisanaux. La vente de ces produits permet de financer des projets sociaux sélectionnés par les femmes de l'asso-

ciation. Le groupe organise des expositions/vente de ses produits deux fois par an dans le local de l'UGTT. De plus en plus, l'association travaille en partenariat avec la municipalité : un projet de rénovation du souk est en cours, piloté par la Mairie, en partenariat avec Lemma W Hemma et Younga Solidaire.

Plusieurs Tunisiens résidents à l'étranger (TRE) sont impliqués dans la vie de l'association : en effet, il y a des dons d'argent et de matériels (prêt du local) et les femmes TRE peuvent participer aux activités quand elles rentrent en congés. Il s'agit essentiellement de dons personnels de soutien. Il n'existe pas de partenariat solide entre l'association et les TRE.

Schématisation des apports et rôles respectifs sur le « double-espace » M&D

Le cas du partenariat Lemma W Hemma avec les TRE



● L'association AMAL pour le handicap : des liens anciens avec les associations de TRE

L'Association AMAL pour le handicap a été créée en juin 2005 à Mahrès et opère pour l'intégration et la prise en charge des personnes, enfants et adultes, atteintes de handicaps. L'association a l'habitude de coopérer avec les associations de la diaspora mahressienne.

Schématisation des apports et rôles respectifs sur le « double-espace » M&D

Le cas du partenariat entre Amal et les associations de TRE

Rôle de Amal pour le handicap

- Création : 2005 / Localisation : Mahrès
- Objectifs : développer des projets qui favorisent l'insertion des personnes - adultes et enfants - atteintes de handicaps.

Rôle de Kitabi, Zitouna, Yasmine

Contribuer à la recherche de financements (collecte de dons, activités génératrices de revenus : comme des cours d'arabe payant, etc...) et soutien politique (sensibilisation, plaidoyer).

● Le festival international des arts plastiques de Mahrès : avec et pour les TRE ?

Mahrès est aussi connue sur le plan culturel pour abriter chaque été, depuis 1988, le Festival international des arts plastiques, créé par le peintre Youssef Rekik (originaire de Mahrès, décédé en 2012), qui possède ses propres locaux sur la corniche. Ce Festival invite chaque année des dizaines de peintres et artistes du Monde entier suivant le thème choisi.

Au démarrage, les TRE se sont vite impliqués dans le projet car il se déroule durant l'été et contribue à la renommée de la ville. C'est un des éléments clefs de l'identité communale, à l'échelle mondiale et les migrants y contribuaient, souvent individuellement, pour aider financièrement et matériellement l'organisation du festival. Mais l'institutionnalisation de l'évènement notamment grâce aux soutiens financiers réguliers des partenaires nationaux, ont découragé certains soutiens spontanés de TRE qui espéraient pouvoir être davantage mobilisés en termes de recherche de partenaires internationaux ou même de plaidoyer : « *Les TRE continuent à participer comme spectateurs. Mais ils ne sont pas inclus dans la gouvernance de l'évènement. C'est maintenant le Festival Culture et Patrimoine, qui se déroule juste après le festival des Arts Plastiques, qui s'adresse à nous en nous proposant de donner nos idées pour une programmation concertée* ».

● IDEESS Initiative Développement, Environnement et Economie sociale et solidaire

Cette association a été créée fin 2018 à la fois par des jeunes, des cadres « personnes ressources » et des TRE de retour. Elle initie une nouvelle dynamique associative à Mahrès autour des trois thèmes évoqués et qui restent très liés aux spécificités de Mahrès en matière de migration et développement. L'association a organisé (juillet 2019), une journée « Eau potable – Etat des lieux – ODD N° 6 » à la salle de la municipalité, en partenariat avec les élus, les services de l'eau, les services de la santé et différentes composantes de la société civile.

● La Radio Web Mahrès : rôle clef dans le partage de l'information sur le double-espace

La Radio Web Mahrès est une radio locale. A l'origine, c'est un migrant Mahressien résidant en Ile de France qui souhaitait créer une radio web et qui a fédéré un groupe de jeunes pour assurer l'animation pendant quelques mois au sein de la maison de culture de Mahrès. Ils ont ensuite été aidés par d'autres TRE et se sont installés depuis 2016 dans un local mis à disposition par l'un d'eux. En 2018, la radio a été intégrée dans les projets de l'association Ulysse qui a été créée pour encadrer l'activité de la radio sur le plan légal. En juin 2019, près de 23 000 auditeurs sont abonnés et qui résident pour 85 % d'entre eux hors de Mahrès.

III.b. Zoom sur deux projets M&D : quelles sont les plus-values des TRE ?

En retraçant le récit de vie de plusieurs TRE ou TRE de retour qui ont réalisé des projets de développement, il a été possible de schématiser sur l'outil d'analyse intitulé « le radar des compétences » l'ensemble des savoirs et des savoir-faire (capacités techniques, financières, politiques) mobilisés par les TRE lors des principales étapes du cycle de projet M&D.

● La maison de repos (S5) : le projet d'une vie !

« J'étais infirmier en médecine en gériatrie. Un jour, je suis parti en Arabie Saoudite pour y exercer mon métier pendant une période de 6 ans. L'idée a émergé en 1987/1988. Mais ce projet n'est ni évident, ni naturel : il est culturellement contre-intuitif. La prise en charge des personnes âgées dépendantes est aujourd'hui encore un tabou en Tunisie. Au début, c'était une association qui portait le projet, au moment où il y avait plus de 4 000 associations en Tunisie. Mais nous avons rencontré des problèmes avec les autorités. J'ai décidé de monter une société de services ambulatoires à Tunis. Mais sous le régime précédent, j'ai vécu pendant 25 ans « en exil... à Tunis » !

Il y avait deux éléments clefs pour la réussite de ce projet : mettre en avant l'élément « humain » et prendre conscience que je ne pouvais compter que sur moi-même : j'ai construit pierre par pierre un espace de 500 m² en solitaire de 2011 à 2015. Certains amis Tunisiens résidant à l'étranger (Canada, France) m'ont soutenu par des petits dons financiers de temps en temps. Younga Solidaire m'a aidé à m'équiper. Aujourd'hui je peux accueillir 4 personnes valides et indépendantes (jour) et 10 personnes atteintes de handicap ou isolées et vulnérables (jour et nuit). J'ai une capacité totale de 12 lits.

Ce n'est qu'une partie de mon projet : j'organise aussi des clubs de jours avec des retraités que j'emmène en excursion pour des activités culturelles. Mais si j'avais davantage de moyens, je voudrais construire encore deux étages. Et réaliser une lettre mensuelle sur la gériatrie en région de Sfax...

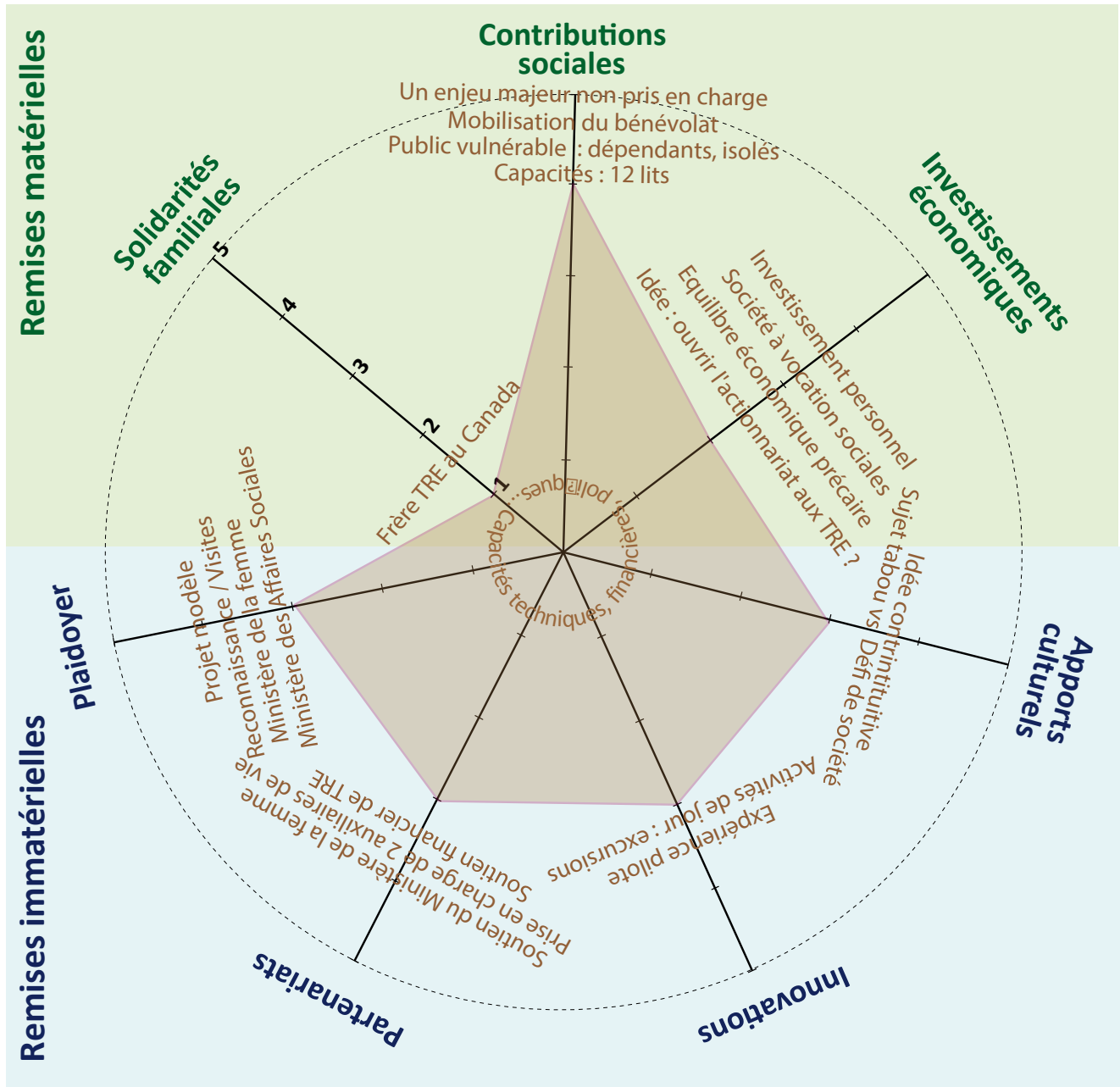
J'ignore combien ce projet a coûté depuis le début. Mais je l'ai financé directement à 90 %. Le Ministère de la femme prend en charge deux auxiliaires de vie. Mon problème principal réside dans la main d'œuvre disponible. Après la révolution le nombre d'associations a augmenté (de 4 000 à 18 000) mais en réalité, la question du bénévolat est un obstacle en Tunisie. L'humanité est source de valeurs, mais les acquis et les libertés sont en danger : il y a 30 mosquées et 30 cafés à Mahrès (ville). Et seulement 3 écoles. Je suis inquiet pour l'avenir !

Je suis plus que jamais convaincu de l'utilité de ce projet. Y compris pour les Mahressiens qui résident à l'étranger : pour leurs parents qui sont restés à Mahrès et qui vieillissent comme pour eux-mêmes quand ils rentreront à leur retraite à Mahrès. Je leur propose un forfait à 100€ par mois par personne. C'est déjà un enjeu aujourd'hui. Il le sera encore plus demain. ”

Khelil OMRANE,
de retour d'Arabie Saoudite



La maison de repos : prise en charge des personnes âgées
Projet individuel privé d'intérêt public (quartier Cité Ennour - Mahrès)
Khelil OMRANE



● L'Aquarium (R6) : je voulais démontrer que c'était possible !

En 2013, j'avais des murs et un terrain disponible. Je voulais investir. Tout le monde, mes amis, les proches, les voisins m'ont dit : choisis un terrain sur la corniche et monte ton projet là-bas. Mais je voulais réaliser un projet lucratif à vocation sociale. J'ai choisi volontairement de le réaliser dans un quartier populaire et d'en faire un lieu de vie et de rencontres. Il est composé d'un café social et culturel - l'Aquarium - et au-dessus d'un immeuble locatif. Le café a coûté de 120 à 150 000 DNT (sans les murs).

Au moment de la construction, j'ai veillé à ce que l'architecture du bâtiment comporte des espaces conviviaux et une grande salle de réunion. A l'extérieur, j'ai aussi voulu une rampe d'accès pour les personnes atteintes de handicap. Et une terrasse adossée à un jardin : je suis plus attaché aux arbres du jardin qu'au café ! Je voulais un espace ouvert, un café mixte et populaire, où les élèves du lycée voisin pourraient venir se reposer ou travailler lors des temps libres. J'ai installé un coin bibliothèque. Plusieurs évènements ont été organisés comme la présentation des livres par des écrivains ou des séances ciné-clubs. Je voulais que ce lieu participe du changement des mentalités les plus rétrogrades. J'y ai fait installer des horloges qui donnent les heures de différents fuseaux : tout le monde est bienvenu. C'est le Monde à Mahrès !

Aujourd'hui, j'ai créé 4 ou 5 emplois dans le café. J'héberge Younga Solidaire Mahrès et la radio Web Mahrès. Lemma W Hemma y organise ses rencontres et des formations. Je loue des locaux au rez de chaussée à trois commerçants (Epicierie, fruits et légumes, viande de volaille). Dans l'immeuble locatif, je maîtrise les loyers pour favoriser l'accès au logement des personnes fragiles.

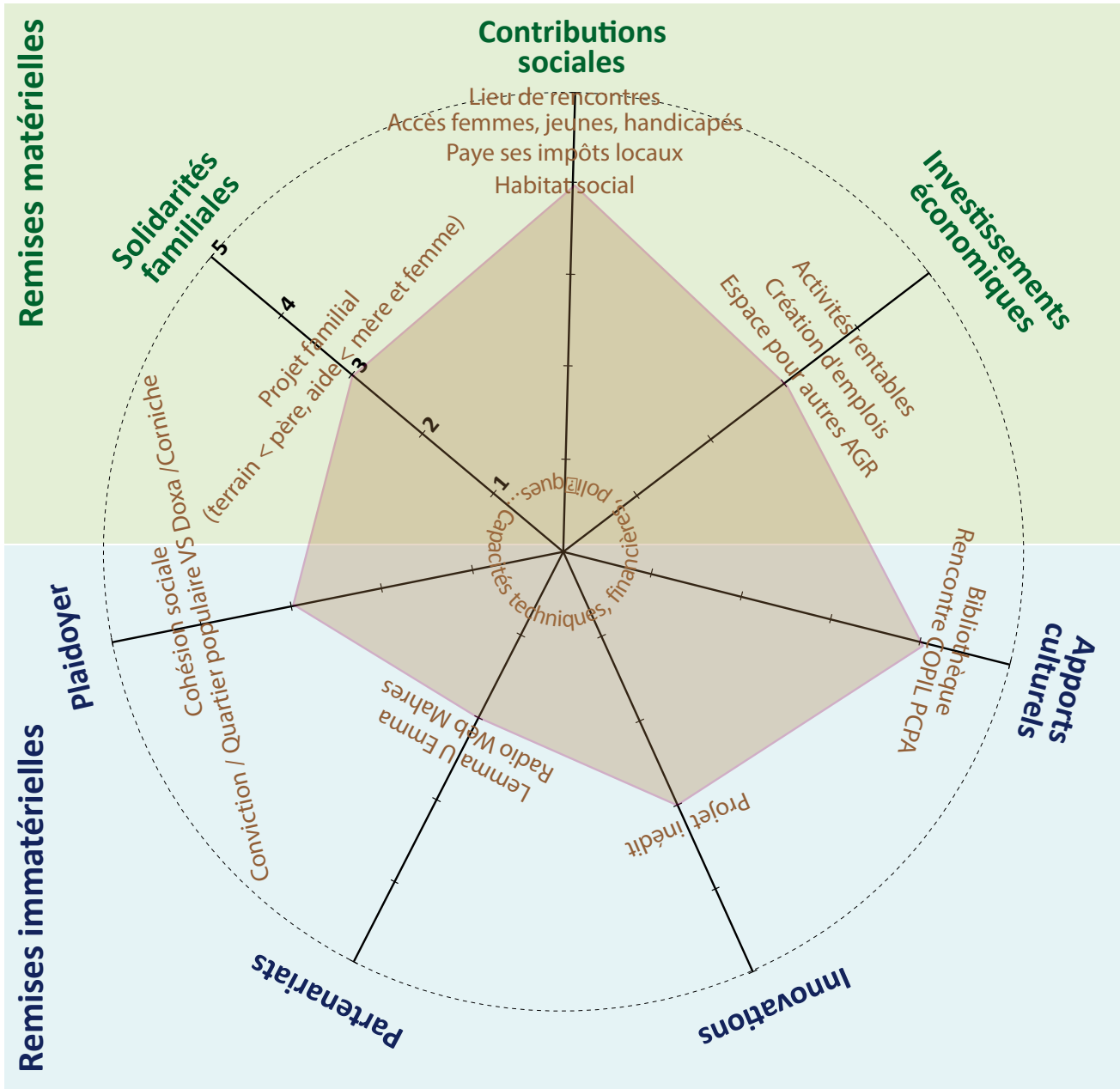
En réalité, le café n'est toujours pas rentable toute l'année, mais je suis fier de son existence. Bien sûr, j'ai rencontré des obstacles. Durant la construction, le suivi du chantier a été très difficile et m'a obligé à venir tous les trois mois pour le superviser. Par la suite, certains ont voulu séparer la partie « café » de la partie « sociale » : l'accès des élèves à la salle de réunion pour réviser n'est pas évident selon la loi

car ils sont mineurs. Même si j'ai longuement encouragé les clients à utiliser la partie « bibliothèque » et si les femmes se sont bien approprié les lieux « sociaux », la mixité n'est toujours pas acquise dans la partie « café ».

Fayçal BENABDALLAH,
France



L'aquarium : construction d'un café social et d'un immeuble locatif
Projet individuel familial privé (quartier El Amel - Mahrès)
Fayçal BENABDALLAH



Au final, nous pouvons retenir de ces deux témoignages que **les compétences mobilisées par les porteurs de projet en migration sont multiples**, du fait de leur parcours, de leur apprentissage, de leur formation, de leur vie professionnelle et familiale, de leurs rencontres. Il semble évident que seuls les montants des remises envoyées ne peuvent et ne doivent suffire à caractériser un projet Migration-Développement.

Si **les remises matérielles** (les 3 axes du haut du radar) sont les plus visibles et les plus attendues des acteurs locaux (autorités locales en tête), **les remises immatérielles** puisent dans la richesse des parcours migratoires et recèlent des leviers pour le développement encore inexplorés.

Ainsi, les TRE de Mahrès, réunis ou non en association, ont commencé à mobiliser leurs atouts dans le domaine **culturel** (ateliers sur le patrimoine), de **l'innovation** (expérience pilote), des **partenariats** (PCPA, FCTR, régions Ile de France et Pays de la Loire, plus récemment : ville et métropole d'Angers) et du **plaidoyer** (ODD 15 : vie terrestre, ODD 16 : paix, justice et institutions efficaces...).

Certains d'entre nous, les plus nombreux sans doute, ne voulons pas financer le développement de la Tunisie : on a des enfants à nourrir ici, on ne peut pas tout envoyer à notre famille élargie là-bas.

TRE, leader et militant associatif

TÉMOIGNAGE

III.C. Pour un processus systématique de concertation collective M&D

L'initiative « Mahrès dans le Monde, le Monde dans Mahrès » a permis d'amorcer des réflexions – personnelles et collectives – sur **ces plus-values issues des mouvements migratoires** : dans un premier temps, il s'est agi de **les identifier** et de **les nommer** (cf. outil M&DL : radar de compétences) puis de mieux **les analyser** et **les comprendre**, afin de parvenir à **intégrer les mobilités au sens large comme des variables, des facteurs et des indicateurs de développement**.

Pour y parvenir, chacun s'accorde à reconnaître l'importance d'avoir recours au **dialogue** et à une **concertation** efficace et pérenne **réunissant l'ensemble des forces vives présentes** sur le territoire communal, concernées et intéressées par la problématique. Le diagramme de Venn (p. 41) qui recense l'ensemble des acteurs M&DL sur le territoire permet de « ne laisser personne de côté » : sont donc invités pour être actifs dans cet espace, les autorités locales (élues et coutumières), les représentants de la société civile organisée, les services techniques (invités selon la thématique du thé-palabre), les acteurs du secteur marchand (banques, transferts d'argent, employeurs de main d'œuvre allochtone) et **sans oublier... les Mahressiens du Monde**, ceux résidant à l'étranger mais aussi à l'intérieur de la Tunisie (cf. C2M).

Migration et Développement ?

On a envie de voir Mahrès prospérer. Mais c'est une ville de vieux. Il y a bien quelques famille d'immigrés venus de l'intérieur, mais encore peu visibles. Nous les TRE, on veut réécrire les concepts de solidarité, de co-développement, de co-opération. On veut être un des piliers de la création de nouveaux rapports de solidarité sur les « doubles-espaces » migratoires.

TRE, leader et militant associatif

Vers le Collectif des Mahressiens du Monde

En avril 2019, les acteurs de la diaspora Mahressienne (Younga, UTS, ATML, Imagecom et quelques individualités) se sont retrouvés au Mans et ont décidé de se réunir au sein d'une seule et même association qu'ils ont appelé C2M. Le C2M pourrait devenir le principal interlocuteur et partenaire des acteurs locaux dans leur diversité pour penser et mettre en œuvre le PDC.

Les 4 objectifs d'un espace de concertation territorial migration et développement

1. Produire les connaissances de qualité, quantifiées et fiables – sur le temps long de l'histoire du territoire

- Mieux aborder les réalités des liens M&D sur et entre les différents territoires (d'origine, de transit et d'accueil) ;
- Contribuer à dépassionner le débat et déconstruire les idées reçues sur les migrations (*émigration* et *immigration*) au Maghreb et en Europe ;
- Développer les partenariats avec les universités / centres de recherche en Tunisie.

2. Animer le dialogue et la concertation pluri-acteurs sur le territoire (« thé-palabre »)

- Identifier les plus-values et les sources de vulnérabilité provoquées par les *mobilités* (analyses rétrospective et prospective) pour intégrer le facteur mobilité dans les stratégies de développement durable des territoires.
- Analyser collectivement des problématiques spécifiques => exemples de huit « thé-palabres » à organiser « pour aller plus loin » : **Clarifier** le champ sémantique Migration et Développement (champ lexical consensuel) - **Stimuler** l'implication de la recherche sur la migration en Tunisie pour dépassionner les débats par l'objectivité des données - **Déconstruire** les idées reçues sur les migrations et **construire** un discours commun au sein d'un espace pluri-acteurs et multi-scalaire - **Contribuer** à l'amélioration du dialogue avec les autorités locales et nationales sur la migration en Tunisie (SNM) - **Dresser** le bilan des plus-values et des moins-values de la migration dans la région de Sfax - **Identifier** les principaux points de blocage au développement de projet M&D portés par des TRE (cf. cycle de projet M&D ci-contre) - **Mettre en perspectives** les enjeux « ici et là-

bas » pour la transition démographique des TRE en France (place, rôle et liens à Mahrès des enfants de TRE nés en France, prise en charge des personnes vieillissantes dépendantes) - **Décliner le champ d'actions spécifiques qu'il faut développer pour être un territoire d'accueil (immigrés internes et internationaux, émigrés de retour...).**

3. Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions prioritaires M&D territorial en intégrant les plus-values des dynamiques double-espace (cf radar de compétences)

- Dans le PDC, intégrer des actions M&DL afin d'*optimiser l'apport des migrants* dans le développement de leur territoire *d'origine, de transit et de destination* tout en garantissant le respect de leurs droits.

4. Alimenter les politiques publiques nationales afin que les atouts et les vulnérabilités inhérents aux mobilités (émigration et immigration) soient intégrés dans les politiques sectorielles de développement.

- Croiser les enjeux sectoriels de territoire et les dynamiques migratoires « M&DL » : gouvernance, éducation, santé, hydraulique, emploi, urbanisation, transport, logement, développement économique, énergie, coopération internationale, tourisme, cohésion sociale, citoyenneté, culture et droits. Les sujets ne manquent pas.
- Appréhender et articuler les différentes échelles territoriales le long des parcours migratoires (origine, transit, destination) pour en comprendre les différences et les similitudes et renouveler les pratiques de coopération autour de la recherche des complémentarités, des interdépendances et des défis partagés (cf. ODD).

Dans le cadre de la décentralisation, **cet espace de concertation** (cf. encart, p. 61) devient le lieu propice à des animations adaptées (« les thé-palabres ») permettant aux participants d'**articuler les enjeux de développement territoriaux et les dynamiques migratoires**. Ils trouvent ensuite les moyens d'**optimiser la participation des émigré.e.s et des immigré.e.s, internes et internationaux** – seulement ceux qui le souhaitent – aux étapes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du Plan de Développement Communal (PDC).

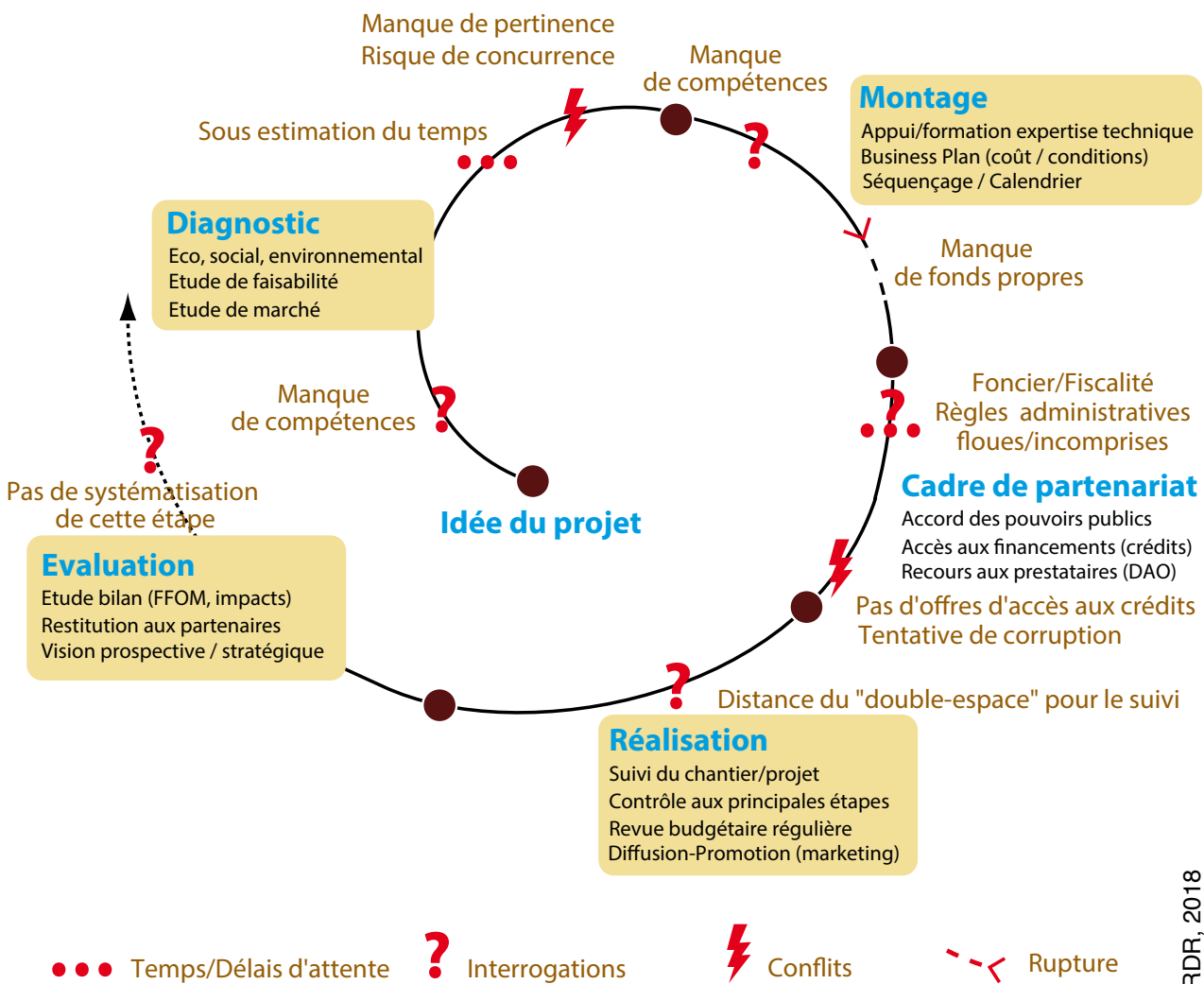
Exemple de « thé-palabres » organisé en présence des TRE (été 2018 à Mahrès)

En repartant des expériences menées par des TRE porteurs de projets individuels sociaux, économiques ou culturels (liste des 72 projets), ont été identifiés une dizaine de points de blocages récurrents aux 5 séquences du cycle de projet. Une prochaine étape sera d'**imaginer collectivement les dispositifs** à mettre en place pour créer sur le territoire communal les conditions favorables à un investissement M&DL « à distance » ou « avec projet de retour » (accompagnement technique, aide juridique, outils financiers adaptés...).

Initiative 4M - Mahrès dans le Monde, le Monde dans Mahrès

Le cycle de projet Migration et Développement

Identification des principaux points de blocages rencontrés par les acteurs M&D





Conclusion

Production de connaissance, concertation et apprentissage de l'action



Pensées à l'échelle du territoire communal de Mahrès, les migrations constituent un élément central du processus de développement local.

Un enjeu pour la toute récente collectivité est de mieux intégrer les mobilités dans l'identification des enjeux de territoire et tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de développement local : le travail d'animation collective pour parvenir à l'élaboration de ce profil migratoire confirme l'**apport considérable des migrants, émigrés mais aussi immigrés, internes et internationaux**, individuellement ou organisés en associations, **au développement de leurs localités d'origine**. Ils contribuent à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles et s'intéressent de plus en plus aux dynamiques de développement communal qu'ils pourraient soutenir voire impulser. Ils sont les **premiers acteurs, à avoir développé des pratiques Migration-Développement** à cette échelle locale.

Dès lors, la perception des enjeux migratoires est renforcée pour conduire les autorités locales de Mahrès à ne pas se satisfaire des capacités de financement des é/immigrés mais bien à les associer à toutes les étapes du cycle de projet de développement territorial. Il ne reste qu'à **ouvrir et bien définir le champ des compétences à mobiliser** et à **clarifier le rôle et la place des é/immigrés** pour optimiser l'impact de leurs interventions dans l'ingénierie des projets de développement local, de coopération et de co-développement (ODD).

Au-delà de cette initiative 4M, le renforcement des processus de développement local est à l'évidence un préalable autant qu'une priorité.

Ainsi, la **décentralisation** tunisienne est une **opportunité** pour expérimenter une **approche territoriale de l'articulation Migration-Développement** à l'échelle des collectivités locales. Durant les temps forts de l'initiative 4M, les participants ont proposé des idées de projets « **Migration et Développement** » pour la commune de Mahrès, listés en 6 priorités :

- **Eau et assainissement :**
Pour des services de base opérationnels
 - Rénovation du réseau d'adduction d'eau (quantité, qualité, accessibilité) ;
 - Ramassage et tri des déchets (+ introduction du compost) ;
- **Jeunesse, aînés, vivre ensemble :**
« Mahrès ville inclusive »
 - Mentorat/Compagnonnage/Parrainage entre les jeunes et les chefs d'entreprise (y compris les entrepreneurs TRE de retour ou à distance) ;
 - Fonds souple de soutien aux initiatives portées par les jeunes (avec dispositif de valorisation des produits de l'épargne des TRE) ;
 - Aménagement d'une maison des jeunes et de la culture en impliquant des jeunes issus des migrations à Mahrès ;
 - Projet intergénérationnel : prise en charge des personnes âgées (notamment les parents restés ou revenus à Mahrès des TRE qui vivent en France) ;
 - Immigration : amélioration des conditions de vie des travailleurs saisonniers qui viennent des régions de l'intérieur (Sidi Bouzid, Kasserine) au moment de la récolte d'olives (octobre-février) ;
- **Environnement :**
« Mahrès ville verte »
 - Désengorgement des points chauds de la ville (pollution, embouteillage) et évolution du plan de circulation ;
 - Installations d'espaces verts dans toute la ville (parc, arbres, promenades) ;
 - Préservation de la zone spécifique de biodiversité (sur le littoral) ;
- **Loisir et tourisme sur le littoral :**
« Le littoral, vitrine pour une ville touristique »
 - Aménagement de la corniche (parcours sportif, pontons en bois, aménagement de la plage de Chaffar, passerelle vers l'île aux oiseaux...);
 - Sauvegarde et valorisation des œuvres d'arts sur la plage (issues du festival des Arts plastiques) ;
 - Réhabilitation d'un abattoir désaffecté en centre sportif et culturel ;

- **Citoyenneté sur le « double-espace » : « Citoyens ici, citoyens là-bas »**
 - Consolidation des modalités de Communication – Concertation avec les TRE sur les projets de développement de la ville (à distance) ;
 - Réfléchir sur les impacts négatifs des investissements migrants (inflation saisonnière, accès au foncier, (non-)paiement des impôts et taxes, habitat) ;
- **Coopération-Développement : Solidarités et Objectifs du Développement Durable**
 - Identification et mise en place d'un partenariat de coopération décentralisée, avec notamment un territoire de destination des TRE Mahressiens, autour d'enjeux communs et de défis partagés entre les deux territoires.

Lorsque le Conseil municipal a été élu puis officialisé (25 juin 2018), les échanges se sont focalisés sur les engagements de l'équipe de la majorité municipale durant la campagne électorale et autour des compétences *propres, transférées et partagées* prévues par le code des collectivités locales (adopté en avril 2018). Au final, **quatre priorités thématiques** sont ressorties des débats sur le « double-espace » qui reprennent une partie des projets identifiés et qui ont été compilées dans un *Plan d'action prioritaires M&DL : Mahrès ville touristique / Mahrès ville verte / Mahrès ville propre / Mahrès ville connectée*.

Autour de ces quatre thèmes prioritaires, un travail spécifique d'animation a été mené afin de réussir à **identifier ce qui confère à ces projets leur dimension « Migration et Développement »**, c'est-à-dire, ce qui les distingue d'un projet « de développement ». Pour ce faire **deux critères** ont été proposés :

- *Le projet est-il considéré comme prioritaire par les TRE ?*
- *Quelles compétences/ressources vont être mobilisées par les TRE dans les phases de conception et de réalisation du projet ?*

C'est ainsi que les projets « **Mahrès ville verte** » et « **Mahrès, ville connectée** », **qui renseignent les critères cités**, sont apparus comme prioritaires aux yeux des participants, durant la mission « double-espace » organisée en France à la rencontre des TRE. Au retour de cette mission, le conseil municipal s'est réuni le 23 octobre et a validé le PAP M&DL. Les premières actions ont été réalisées au premier semestre 2019 (**étude du plan de circulation et des points prioritaires d'aménagement** – place de la Mairie, jardin de la mosquée, corniche – rénovation du souk, application mobile, etc...).

- « *Moi j'aimerais investir dans un projet à Mahrès, mais dans un projet fédérateur : or, il n'y en a pas !* » avait regretté un Mahressien en vacances à l'été 2018.
- « *Apprenons à travailler ensemble ! Le processus d'identification est continu et il ne s'arrêtera plus* » a répondu le Maire de Mahrès en mai 2019 lors du forum de bilan de l'Initiative 4M.

OPÉRATIONS M&D : rénovation du souk, aménagement d'un jardin et de la corniche



ANNEXES

Annexe 1 - Contexte

Le projet Lemma, une initiative du partenariat pour la mobilité ue-tunisie

La Tunisie a une longue histoire d'émigration depuis les années 60 et son taux a connu une augmentation de 6,2 % par an entre 2001 et 2009. Depuis la révolution de 2011, le nombre de migrants à destination de l'Union européenne a doublé par rapport à la période 2005-2010, portant, en 2014, à **1,3 millions de Tunisiens de résidents à l'étranger**, soit **12 % de la population**. Plus de 80 % d'entre eux vivant dans l'Union européenne (UE) : la Tunisie s'impose comme partenaire incontournable de l'UE dans le domaine de la migration.

La Tunisie connaît par ailleurs une immigration de migrants réguliers : en 2013, la plupart étaient originaires d'Algérie (24%), de France (24%), du Maroc (12%) et de l'Italie. En outre, depuis 2011, la Tunisie est également devenue un pays de transit et d'installation pour les migrants originaires, de Libye, de Syrie et d'Afrique subsaharienne.

Conscient du rôle joué par les migrations dans le développement économique et social, le pays a élaboré une **stratégie nationale migratoire** qui devrait apporter une réponse à la plupart des défis actuels. En novembre 2012, l'UE et la Tunisie ont signé un plan d'action 2013-2017 afin d'ouvrir le dialogue sur les migrations et avec pour objectif de conclure un partenariat pour la mobilité. Ce **Partenariat pour la mobilité (PPM)** entre l'UE, dix de ses États membres et la Tunisie a été signé le 3 mars 2014 afin de garantir une bonne gestion de la circulation des personnes. Parmi ces initiatives, le projet Lemma.

D'une durée de 3 ans, le projet Lemma a pour objectif de soutenir la mise en œuvre du PPM UE-Tunisie à travers trois composantes, et en renforçant les capacités du Gouvernement tunisien à développer et mettre en œuvre sa politique nationale migratoire. L'Union européenne mobilise un budget de 5 millions d'euros par le

biais de l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD) tandis que les États membres apportent leur contribution sous forme d'expertise publique.

Expertise France, l'agence publique française de coopération technique internationale, a été choisie par l'Union européenne afin d'assurer la coordination et la mise en œuvre du projet. Pôle Emploi (France) met à disposition l'Experte long terme de la Composante 1, coordonnée par Expertise France. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères met à disposition l'expertise long terme de la Composante 2, tandis que l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) coordonne les activités de la Composante 3.

● Composante 1 : migration de travail et mobilité professionnelle

Elle s'inscrit dans une approche de migration circulaire, qui envisage le lien migration/travail comme un processus qui démarre en Tunisie par une formation adaptée au marché tunisien et valorisable à l'étranger. Après une expérience de travail à l'international, les compétences tunisiennes seront renforcées et auront acquis une employabilité accrue sur les marchés européen et tunisien. Cela offre aux personnes concernées de réelles alternatives, y compris en matière de retour en Tunisie. Les activités permettent de structurer l'offre de service à la mobilité internationale, de promouvoir la migration légale et d'encourager des initiatives ciblées avec les États membres, pour trouver l'équilibre entre politiques migratoire, de travail et de formation tout en favorisant la gouvernance interministérielle de la migration de travail.

● **Composante 2 mobilisation des compétences des tunisiens de l'étranger et intégration de la migration dans le développement local et régional**

Considérant l'atout fondamental que représente la diaspora pour son développement économique, culturel et démocratique, l'État tunisien souhaite renforcer la mobilisation des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE). Les autorités locales, en Tunisie et dans l'UE, sont en particulier identifiées comme des acteurs de développement incontournables : le projet Lemma les invite à intégrer la migration comme élément clé du développement local, à la fois dans le cadre de la coopération décentralisée et des plans de développement régionaux. Les activités proposées incluent un diagnostic de la mobilisation des Tunisiens de l'étranger, un appui direct aux acteurs qui accompagnent l'investissement des TRE et *un appui institutionnel à la prise en compte du phénomène migratoire dans les processus de développement local et régional.*

● **Composante 3 soutien à la réinsertion des personnes retournant au pays**

En synergie avec les différents programmes de retour et de réinsertion existants, son action tend à améliorer les capacités de coordination des autorités tunisiennes concernées et à leur permettre de s'impliquer directement dans la réinsertion des migrants de retour. Elle aborde également de manière prospective la situation des étrangers présents en Tunisie et susceptibles d'être intéressés par l'aide au retour, voire la réinsertion, prenant en considération l'état de la coopération des autorités tunisiennes avec les pays d'origine partenaires. Les activités comprennent la consolidation des acteurs tunisiens de la réinsertion économique et sociale, l'appui au Gouvernement en vue de la définition et du développement d'une feuille de route du retour et de la réinsertion, le renforcement des capacités des structures publiques tunisiennes, un projet pilote de mutualisation des mécanismes de réinsertion qui associera l'ensemble des États membres participants, ainsi que des échanges d'expériences concernant l'accueil des migrants étrangers.

● **Résultats attendus : À travers ses trois composantes, le projet tend à :**

- Renforcer la capacité des autorités tunisiennes à gérer la migration de travail et la mobilité professionnelle à travers une coopération accrue avec leurs partenaires européens.
- Améliorer la connaissance des principales communautés tunisiennes en Europe et mettre en place un programme ciblé de mobilisation des compétences de la diaspora afin de *favoriser l'intégration de la migration dans le développement local et régional.*
- Renforcer les capacités des autorités tunisiennes et des organisations de la société civile à apporter un soutien à la réinsertion des personnes revenant au pays.

Annexe 2 - L'initiative 4M, une initiative pilote du programme Lemma

Dans le cadre de la **composante 2 du projet LEMMA**, dédiée à la mobilisation de la diaspora pour le développement des territoires d'origine en Tunisie, l'**initiative pilote « 4 M »** vise à favoriser l'intégration des enjeux migratoires dans le développement local.

Reprenant les objectifs du programme, cette initiative pilote vise **5 résultats spécifiques** :

- 1. Un accompagnement de proximité au profit des acteurs locaux** du territoire ciblé avec notamment la mise en place d'une plateforme multi acteurs chargée de la concertation et de l'analyse collective des enjeux migratoires ;
- 2. L'identification des enjeux migratoires** – les opportunités comme les vulnérabilités – par les acteurs locaux afin qu'ils intègrent ces enjeux dans leur stratégie de développement local ;
- 3. La formulation par les acteurs du territoire dont les TRE de propositions d'actions** qui favorisent la contribution de ces derniers au développement du territoire ;
- 4. L'amélioration des connaissances et des capacités des acteurs locaux au sujet des problématiques articulant migration et développement** à travers la réalisation d'ateliers de sensibilisation et de formation ;
- 5. La promotion de la participation des migrants dans le développement local** à travers l'implémentation d'un micro-projet qui découlera du plan d'action élaboré en amont.

L'initiative pilote

a pour objectif « d'appuyer un territoire dont sont originaires de nombreux TRE présents en Europe dans l'élaboration (ou la révision) d'un plan de développement qui intègre la dimension migratoire ».

En plusieurs étapes¹, la **commune de Mahrès** a été sélectionnée pour être le « territoire pilote » de cette initiative qui a été intitulée **initiative « 4 M » : Mahrès dans le Monde, le Monde dans Mahrès**.

L'Initiative pilote qui a pour objectif d'appuyer la commune de Mahrès, dont sont originaires de nombreux Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE), à prendre en compte les mobilités et à plus et mieux impliquer les TRE dans l'élaboration de la stratégie de développement communale. Pilotée par le **Grdr Migration-Citoyenneté-Développement** en partenariat avec l'association **Younga Solidaire France et sa filiale Younga Solidaire Mahrès** - intègre l'ensemble des *acteurs Migrations et Développement* de la délégation de Mahrès.*

Entre novembre 2018 et juin 2019, le consortium a animé une démarche territoriale visant à :

- 1. Elaborer le Profil migratoire de la délégation de Mahrès** : revue documentaire, archives statistique, identification des acteurs Migration et Développement (M&D), production collective d'informations : enquêtes, focus group et entretiens spécifiques.
- 2. Mettre en place et animer un espace de concertation pluri-acteurs Migration-Développement** (afin d'analyser collectivement les données du Profil migratoire, de les croiser avec les principaux enjeux territoriaux de Mahrès et d'être force de proposition en termes de projets Migration-Développement) ;
- 3. Valider un plan d'actions prioritaires M&D**, sous la responsabilité des autorités locales, et mener un des projets prioritaires.

1. Réunion du comité technique de la composante 2 le 1^{er} juin 2017 pour valider la liste de critères de choix du territoire pilote ; Rencontre le 15 juin 2017 des personnes ressources pour sélectionner 3 territoires éligibles ; Mission à Sfax (gouvernorat) et à Mahrès (le 9 août 2017) pour rencontrer les autorités locales et s'assurer de leur intérêt et de leur volonté de porter cette démarche innovante.

Annexe 3 - Glossaire

La fréquence d'emploi d'un certain nombre de concepts appelle des précisions d'ordre sémantique. Ces définitions n'engagent que les auteurs de l'étude et peuvent être soumises à débats.

Acteurs Migration et Développement : L'ensemble des acteurs, individus ou collectifs, qui sont (i) en migration (é/immigrés, internes/internationaux), (ii) de retour de migration, (iii) en contact avec des personnes en migration et qui, pour certains, ont menés des projets M&D.

Circulation migratoire : le terme fait allusion à l'extrême mobilité spatiale des personnes qui se déplacent entre leur territoire d'origine et leur(s) territoire(s) d'accueil.

Co-développement local : un processus de développement partagé, simultané entre « ici » et « là-bas » où les migrants sont des passeurs des pratiques de solidarité partagées par un réseau d'acteurs de co-opération qui assurent ce **continuum « territoires d'origine, de transit et d'accueil »**. Ils sont en mesure d'identifier les enjeux communs à différents territoires bien identifiés et de relever ensemble les défis en se donnant pour objectifs des impacts en termes de « développement durable » à la fois « ici et là-bas ». Autant de source d'enrichissement de la sémantique de la co-opération et de la solidarité internationale.

Coopération décentralisée : En Tunisie, la coopération décentralisée trouve son fondement juridique à travers le code des collectivités locales (article 40, 2018), qui reconnaît aux collectivités locales « *dans les limites autorisées par la loi, et sous réserve de respecter les engagements de l'Etat tunisien et sa souveraineté, le droit de conclure des conventions de coopération et de réaliser des projets de développement avec des collectivités locales relevant d'Etats avec lesquels la République Tunisienne entretient des relations diplomatiques ou avec des organisations gouvernementales ou non gouvernementales œuvrant pour la promotion de la décentralisation et du développement local* ».

Déterminants des migrations : ensemble des motivations (vie de famille, étude/formation, environnement, politique/sécurité, culturelles/identitaire, économique/filet social) qui expliquent aussi bien les choix de partir que la construction des différents parcours [outil : Baromètre des déterminants du départ].

Développement local : B. Pecqueur (géographe) souligne qu'il s'agit d'un « processus » qui a pour objectif de définir – à partir de la valorisation optimale des ressources locales – des stratégies concertées et durables pour le développement social, économique, culturel et environnemental des territoires : « *ce n'est pas une science exacte mais une délicate alchimie qui se transforme dans les laboratoires de la société que sont les territoires. Aucune démarche ne peut et ne doit être érigée en modèle reproductible : le développement local doit rester un processus fondamentalement politique et non technique, qui pousse chaque citoyen à devenir acteur engagé de son avenir* ». **Les politiques de décentralisation** constituent

un cadre idéal pour impulser cette approche territoriale pluri-acteurs et multi-scalaire afin de mutualiser les savoirs, partager le pouvoir et redistribuer les richesses.

Double-espace : Les migrants qui agissent pour le développement de leur région d'origine ont contracté une « double dette » (économique : coût du trajet, et *sociale* : absence du foyer) que l'investissement dans des projets de développement ne semble pouvoir combler : ils souhaitent néanmoins substituer à cette « double-absence » (Abdelmalek Sayad) – étrangers ici, étrangers là-bas – une « double-présence » - *citoyens ici, citoyens là-bas* – qui génère autant de dynamiques de co-développement. En 2006, le Secrétaire Général des Nations Unies a présenté les phénomènes migratoires comme devant constituer « *une double chance, pour les territoires d'origine mais aussi d'accueil* ». Rééquilibrer cette dynamique d'échange et d'action permet de placer le centre de gravité au cœur de l'espace migratoire composé des différents territoires parcourus, d'origine et d'accueil - *le « double-espace », « ici et là-bas »* - mais finalement aussi de transit qui constituent des espaces d'accueil de courte durée.

Emigration : Action de quitter son Etat de résidence pour s'installer dans un Etat étranger. Le droit international reconnaît à chacun le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et n'admet sa restriction que dans des circonstances exceptionnelles. Ce droit au départ ne s'accompagne d'aucun droit d'entrer sur le territoire d'un Etat autre que l'Etat d'origine.

Émigré : Toute personne qui a quitté l'endroit où il réside pour une autre localité – quel que soit le motif de sa migration. On distinguera l'émigré interne, qui n'a pas traversé de frontière, de l'émigré international.

Étranger : Ou *ressortissant étranger*. Individu n'ayant pas la nationalité de l'Etat considéré. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement.

Flux migratoires : Nombre de migrants qui se déplacent d'un territoire à un autre en vue de s'établir dans le territoire de destination.

Gestion de la migration : Ensemble des décisions et des moyens destinés à la réalisation d'objectifs déterminés dans le domaine de l'admission et du séjour des étrangers ainsi que dans le domaine de l'asile et de la protection des personnes ayant besoin de protection.

Gouvernance des migrations : politique de gestion de la mobilité qui peut mettre en relation différents protagonistes, les migrants eux-mêmes, les partenaires

au développement, les autorités politiques locales ou nationales et les communautés d'origine des migrants et les autorités des territoires d'accueil des migrants internes et internationaux.

Immigration : Action de se rendre dans un Etat dont on ne possède pas la nationalité avec l'intention de s'y installer.

Immigré : Toute personne qui s'installe sur un territoire (d'accueil) – quel que soit le motif de sa migration. On distinguera l'immigré interne, qui n'a pas traversé de frontière, de l'immigré international.

Initiative Migration et Développement : Un projet, une action, un dispositif, une dynamique, un processus de développement impliquant un ou plusieurs migrants (émigrés / immigrés) et mobilisant une ou plusieurs de leurs compétences spécifiques (à identifier/nommer).

Innovation : Contribution des émigrés ou des migrants de retour correspondant à tout type de savoirs nouveaux acquis durant les parcours migratoires.

Migration : Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit entre 2 lieux situés dans un même pays. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées.

Migration : acte qui consacre un changement de lieu de vie et de résidence d'un territoire à un autre d'une personne dénommée **migrant**. On parle de **migration interne** ou **migration durée de vie** lorsque le déplacement s'effectue à l'intérieur des limites du territoire national. On parle d'**exode rural** lorsque le mouvement s'effectue de la campagne vers les centres urbains. Le terme de **migration internationale** s'applique au mouvement qui se développe sur un espace géographique formé d'un lieu de départ ou pays d'origine (émigration) et d'un espace d'arrivée ou pays de destination (**immigration**). La migration internationale implique la traversée d'une frontière. La durée du mouvement constitue un élément fondamental dans la définition de la migration : pour l'ONU, le délai retenu est d'un an.

Migration de retour : Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'au moins plusieurs mois. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle peut être interne ou, lorsqu'une frontière est franchie, internationale.

Mobilité : Depuis plusieurs années, le terme « mobilité » est utilisé dans les réflexions sur la gestion des migrations, de sorte que l'on assiste à un changement de conception qui vise à davantage considérer le caractère temporaire de circulation du capital humain. Le recours au terme de **mobilité(s)** permet aussi de penser la dialectique migration-développement de manière **englobante** : il s'agit d'appréhender aussi bien les (**é/im**)**migrations internationales** (dont les parcours de transhumance) mais aussi **internes** (exode rural, mobilités saisonnières), et de **prendre en compte les plus-values et les moins-values matérielles et immatérielles** générées sur les territoires par ces mobilités le long des parcours.

Parcours migratoire : Différentes étapes du mouvement migratoire, c'est-à-dire les trajectoires du migrant.

Partenariats : Contribution des émigrés ou des migrants de retour par la capacité à ouvrir les territoires sur l'ailleurs, à créer des coopérations entre acteurs et / ou entre territoires.

Perception migratoire : idée que l'on se fait des conditions de vie et de la situation sociopolitique dans les lieux où le candidat à la migration souhaite se rendre.

Plaidoyer : Contribution des émigrés ou des migrants de retour dans une campagne autour de la diffusion de valeurs, de la protection des droits, de vigilance, ambassadeur pour la promotion de plans d'actions thématiques...

Regroupement familial : Lorsqu'une ou plusieurs personnes rejoignent un ou plusieurs membres de leur famille dans le pays de destination.

Réintégration / Réinsertion : Dans le contexte d'une migration de retour, processus par lequel un migrant se réinsère dans la société de son pays d'origine. La réintégration peut être **culturelle**, lorsqu'il s'agit du processus par lequel le migrant réintègre les traits culturels (langue, traditions, valeurs, mœurs, etc.) de la société de son pays d'origine ; ou économique s'il s'agit de sa réinsertion dans le système économique du pays d'origine ; ou **sociale**, s'il s'agit de sa réinsertion dans les structures sociales du pays d'origine.

Ressortissant : autre terme pour nommer les migrants originaires d'un terroir auquel ils demeurent très attachés. Cette relation affective vis-à-vis de leurs lieux de provenance les conduit à se regrouper en associations dites de développement dont l'ambition est la solidarité intercommunautaire à des fins d'insertion dans les zones d'accueil mais aussi la participation au développement des terroirs d'origine.

Solde naturel : La différence entre le nombre de naissance et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : Mesuré *indirectement* par différence entre l'évolution de la population mesurée entre 2 recensements successifs et le solde naturel de l'année (< état civil).

Solidarités familiales : Contribution des émigrés ou des migrants de retour à des filets sociaux (sécurité alimentaire), à la prise en charge des urgences financières, des fêtes ou des impôts de la famille restée au pays, au rapatriement des corps, à l'adhésion à une mutuelle de santé...

Transferts financiers / Remises : Dans le contexte migratoire, ensemble des transferts monétaires effectués par les migrants vers leur pays d'origine.

Annexe 4 - Méthodologie : capitalisation du cycle de projet territorial M&DL

Le cycle de projet territorial M&DL de la Commune de Mahrès

Comment intégrer les facteurs migratoires dans la stratégie de développement local ?

1 Élaboration du Plan d'actions prioritaires (PAP) M&DL

Choisir le territoire pilote (juin-octobre 2017)

- Etablissement d'une grille de 5 critères objectifs pour sélectionner 3 territoires (juin 2017)
- Rencontrer les autorités locales (gouverneur, délégué) pour valider l'engagement (août 2017)
- Choisir un partenaire chargé de l'animation territoriale et identifier deux points focaux (octobre 2017)
- Signature des conventions de partenariats, forum de lancement et mise en place du COSLO (10 membres, décembre 2017)

Renforcement des capacités des acteurs M&D (déc-mars 2018)

- Formations d'un noyau dur de 40 acteurs mobilisés sur la problématique (élus, techniciens des services publics, membres d'associations, TRE...)
- Restitution régulières des avancées des enquêtes aux membres du COSLO (Comité de suivi local - avril 2018, juillet 2018, janvier 2019)

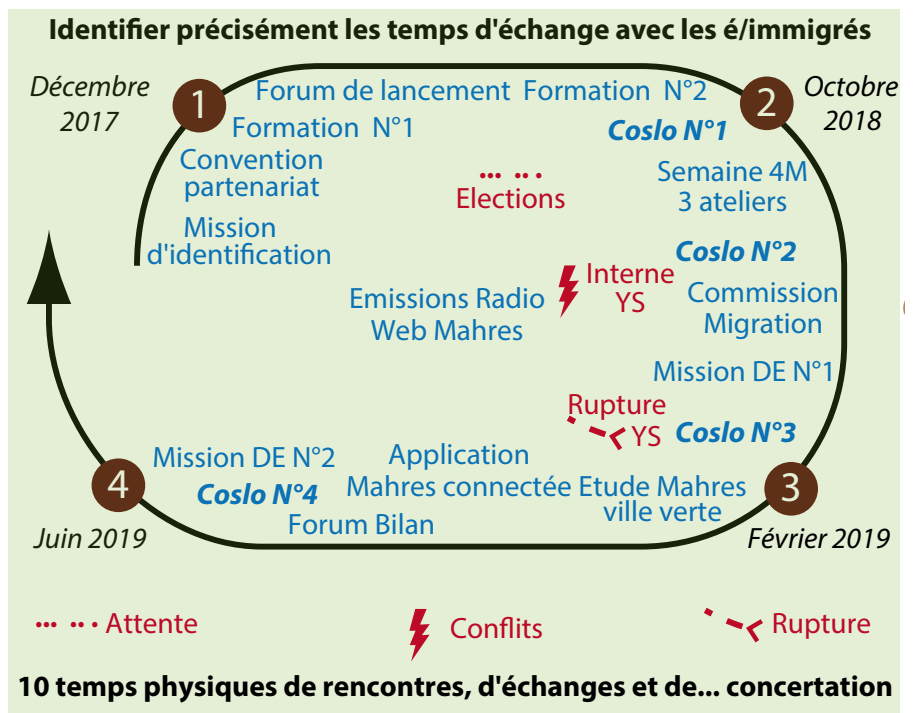
Réalisation du profil migratoire de Mahrès (avril-déc 2018)

- Collecte des informations existantes (RGPH, études, cartographie)
- Enquêtes : production de connaissances diachroniques utiles à la décision => utilisation d'une quinzaine d'outils M&DL (mallette à outils M&DL) :
 - **Cartographie des flux migratoires** : la frise historique (dynamiques de peuplement, déterminant du départ, parcours, destinations...)
 - **Annuaire des acteurs M&D** (é/immigrés, internes/internationaux) : diagramme de Venn M&D, compétences des TRE de retour => vers l'EMDM
 - **Répertoire des projets M&D** : radar des compétences, cartographie des initiatives M&D, analyse des principaux freins le long du cycle de projet

Concertation pluri-acteurs et planification (juillet 2018...)

NB : Élection du Conseil Municipal (mai-juin 2018)

- Organisation de la semaine 4M (3 ateliers restitution / analyse, avec les TRE)
- Mise en place de la «commission migration» (Conseil municipal, août 2018)
- Elaboration du Plan d'Actions Prioritaires Migration-Développement V0 (axes et projets prioritaires, budget et plan de financements, calendrier...)



4 Évaluation et actualisation du PAP-M&DL

Organisation d'une seconde mission «double-espace»

- Restitution des principaux résultats des actions prioritaires M&D réalisées : bilan partagé (indicateurs de mesure du changement...)
- Formalisation de l'espace de concertation pluri-acteurs sur les enjeux de développement territorial associant les é/immigrés (EMDM)
- Elaboration des premières conventions de partenariat avec le C2M (objectifs de résultats, apprentissage des procédures)
- Débat sur le financement du DL : éducation financière (budget communal, fiscalité...)
- Elaboration d'un nouveau plan d'actions prioritaires.

2 Mission «double-espace» à la rencontre des TRE et des partenaires

Avec les migrants (en France) : restitution, concertation et plan d'actions (octobre 2018)

- Mise en place d'un comité de pilotage pour organiser la mission (Mission + 6 TRE répartis en France)
- Temps de présentation de l'initiative 4M ; état des lieux du profil migratoire et détail du PAP M&D V0 (dans les villes de : Saint-Denis, Le Mans, Angers, Nantes)
- A l'écoute des réactions des TRE : quelle degré d'adhésion ? quel technique de concertation ? (i) validation, (ii) amélioration, (iii) proposition de nouveaux projets
- Compléments / Validation des informations pour le profil migratoire (baromètre des déterminants du départ, capitalisation des projets M&D...)
- Restitution des résultats de la mission (Le Mans)
- Validation des 4 axes du PAP-M&DL et choix des 2 actions prioritaires
- Réflexion sur la structuration des associations de TRE de Mahrès en France (fédération, fusion, nouvelle association ? et en Europe ? dans le Monde ?)

Avec les migrants et les partenaires de co-opération

- Rencontre entre les élus des collectivités locales d'origine et d'accueil (Sytcom de Noisiel, Région IDF, Mairie d'Allonnes, Mairie et Métropole d'Angers)
- Formulation des défis communs à relever (cadre des OMD/ODD) (gestion des ordures : tri sélectif, compostage système d'éducation scolaire)
- Pour aller plus loin : envisager une seconde rencontre pour co-opérer Formation des techniciens de Mahrès en France, visite d'échange à Mahrès...
- Réflexion sur le rôle des TRE dans la coopération décentralisée, «ici et là-bas»

3 Mise en oeuvre et suivi du PAP-M&D

- Rencontre du conseil municipal : validation du PAP-M&DL (novembre 2018)
- *Mahrès Ville Verte* : place de la voiture et de la nature dans la ville de Mahrès
- Etude du plan de circulation, APS/APD pour des aménagements urbains
- Campagne citoyenne avec les enfants de TRE durant l'été 2019
- *Mahrès Ville Connectée* : comment consolider les liens entre les acteurs locaux et les TRE ?
- Atelier sur la structuration des TRE (avril) => vers la constitution d'un collectif des Mahréssiens du Monde (C2M)
- Mise en place d'une application mobile 4M (juin) => informer et faciliter la concertation avec les émigrés
- Quelles modalités de concertation sur le «double-espace» => réflexion sur la mise en place d'un EMDM
- Un espace de concertation M&DL rassemblant l'ensemble des forces vives de la commune de Mahrès (y compris les émigrés, les immigrés et les «migrants de retour»)
- Envoi des rapports de synthèse (avec analyse Atouts-Contraintes-Opportunités-Menace)

Programme Lemma - Capitalisation méthodologique de l'initiative 4M



Projet financé par
l'Union européenne



République
Tunisienne



Annexe 5 - Liste des acronymes

AFD	Agence Française de Développement
API	Agence de Promotion Industrielle
ATFP	Agence Tunisienne de Formation Professionnelle
ATLA	Association des Tunisiens de Loire Atlantique
ATML	Association des Tunisiens du Maine et Loire
C2M	Collectif des Mahressiens du Monde
DGCIM	Direction Générale de la Coopération Internationale et des migrations
EF	Expertise France
FTCR	Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives
GRDR	Association Grdr Migration-Citoyenneté-Développement
I4M	Initiative pilote Mahrès dans le Monde, le Monde dans Mahrès
IDD-Tunisie	Initiative Démocratie Développement (en Tunisie)
INS	Institut National de la Statistique
MALE	Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
MAS	Ministère des Affaires Sociales
M&DL	Migration et Développement local
ONAS	Office National de l'Assainissement
ONM	Observatoire National des Migrations
OTE	Office des Tunisiens de l'Etranger
PAP	Plan d'actions prioritaires
PAU	Plan d'aménagement urbain
PCPA	Programme Concerté Pluri-Acteurs
PDC	Plan de développement communal
PDU	Plan de développement urbain
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNM	Stratégie Nationale Migratoire
STEG	Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz
TRE	Tunisiens résidents à l'étranger
UE	Union Européenne
UGTT	Union Générale des Travailleurs Tunisiens
UTICA	Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
UTS	Union des Tunisiens de la Sarthe
YS	Younga Solidaire

Annexe 6 - Synthèse des enquêtes par quartiers (initiative 4M)

Quartier Passage		Date de création : 1880
<ul style="list-style-type: none"> · Ancien quartier de la ville, quartier commerçant · Traversé par la voie de chemin de fer Gabès-Tunis. 		
Nombre d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Principales familles
200 maisons environ.	Les habitants actuels sont les héritiers des maisons. Des Mahressiens d'origine ?	Fredj, Ben Nassr, Barkallah, Benzina
Immigration interne	Immigration internationale	
Des immigrants originaires de Gabes, Matmata, Sidi Bouzid, Chaal et Ghraïba se sont installés dans les années 1980. Deux déterminants du départ sont identifiés : le chômage et la vie de famille.		
Emigration interne	Emigration internationale	
	<p>Les TRE originaires de ce quartier sont majoritairement installés en France. Deux vagues de départ ont été identifiées : les années 1970 vers l'Europe (France et Belgique) et les années 1990 vers les pays du Golfe. Les déterminants du départ évoqués sont le travail, les études et la vie de famille.</p> <p>A noter que le quartier est concerné par l'émigration illégale.</p>	
Les initiatives M&D (social, économique, culturelle, sportive, habitat...)		
Magasin	Migrant de retour – M. Mekki	
Café 3060	Migrant de retour – M. Lajnef	
Pharmacie	Migrant de retour – M. Benabdallah	
Boulangerie	Migrant de retour – M. Jlaïel	
Bijouterie	TRE	

Cité des martyrs

Date de création : 1968

- Le centre-ville de Mahrès correspond au contour de l'ancienne ville avant l'expansion : le cimetière de Mahrès était situé dans le centre-ville mais le plan d'aménagement de Mahrès de 1963 a prévu la désaffectation de l'ancien cimetière : après le transfert du cimetière, le quartier a été nommé « Cité des martyrs » en hommage aux victimes de la guerre enterrées dans le cimetière.
- Le nouveau lotissement (AFH) a été construit en 1980.

Nombre d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Principales familles
2000 habitants	Mahressiens d'origine ?	Derbal, Akarek, Belhadj, Haouas, Barkallah
Immigration interne		Immigration internationale
<p>Les immigrés internes viennent des gouvernorats de Sfax (Ker-kennah, Agareb, Bir Ali et Chaal), de Monastir (Jammel), de Sidi Bouzid, de Médenine et de Gabès. Le phénomène d'immigration interne vers la Cité des Martyrs a eu lieu dans les années 1990. Le déterminant de départ identifié est le chômage. Les raisons de choix du quartier sont les faibles loyers, la localisation en centre-ville et pour certains l'héritage de terrain. Des habitants ont quitté le centre-ville pour construire des villas et s'installer dans des nouveaux quartiers de Mahrès (phénomène de péri-urbanisation).</p>		
Emigration interne		Emigration internationale
		<p>Les TRE originaires de ce quartier sont localisés en France (Paris, Marseille, Nantes et Grenoble), le phénomène d'émigration internationale a commencé en 1996. Les déterminants du départ sont le chômage et les études.</p>
Les initiatives M&D (social, économique, culturelle, sportive, habitat...)		
Immeuble locatif	TRE	
Publignet	Migrant interne	
Maison individuel	Migrant interne	
Maison individuel	TRE	
Maison individuel	Résidence TRE à louer	
Epicerie	Migrant interne	

Cité Dekhila

Date de création : 1948/50

- Ancienne zone rurale : quartier attractif (proche du littoral, et de la route GP1) ; quartier d'origine de nombreux TRE qui y ont fait construire leur maison en raison du calme et de la proximité avec la mer.

Nombre d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Principales familles Démographie
Environ 43/45 maisons.	Les héritiers des terres ont construit leur maison, créant l'urbanisation de ce quartier. Ce sont des familles originaires de Mahrès et de Kerkennah.	<ul style="list-style-type: none"> • Lahdhiri et Trabelsi • Quartier majoritairement habité par des retraités.
Immigration interne	Immigration internationale	
Des immigrés originaires de Tunis, Sidi Bouzid, Shkira, Kerkennah et la périphérie de Mahrès sont venus dans les années 2000 pour exercer une activité de gardiennage/jardinier dans les maisons des TRE en dehors de la période estivale. La vie de famille est aussi évoquée comme déterminant du départ.	Des immigrés arrivés de France, Suisse et Amérique sont venus dans les années 2000.	
Emigration interne	Emigration internationale	
	Beaucoup de TRE sont originaires de ce quartier, ainsi que des enfants de TRE nés à l'étranger. Les TRE sont localisés en France (Angers et Vernon). Ils ont émigrés dans les années 1975.	
Les initiatives M&D (social, économique, culturelle, sportive, habitat...)		
Immeubles	TRE	
Maison individuel	TRE	
Restaurant/Café	TRE	

Cité Bouakazin « les Ghnainia »**Date de création : 1960**

• Zone rurale, réputée pour ces champs d'oliviers.

Nbre d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Principales familles Ghnainia
Immigration interne		Immigration internationale
<p>Les immigrés internes sont originaires de Sfax, Sidi Bouzid et Gafsa, ils sont arrivés au début des années 2000. Le déterminant au départ identifié est le chômage. Les immigrés internes occupent les maisons inoccupées en dehors de la période estivale en tant que gardien. Ces derniers viennent généralement avec leur famille. Les hommes exercent aussi des métiers manuels (pêcheur, ouvrier agricole, ouvrier dans le bâtiment) et les femmes sont des femmes de ménage.</p> <p>Il y a aussi des ouvriers saisonniers qui viennent s'installer dans un camp à Cité Bouakazin pour la récolte des olives, dans des conditions défavorables : absence de l'eau et d'électricité, problème de santé.</p>		
Emigration interne		Emigration internationale
		<p>Les TRE sont installés en France (Nantes, Angers, Marseille, Grenoble, Lyon), en Italie, en Amérique et en Libye. Ils ont émigrés à partir des années 2000 et en 2011 après la révolution. Les déterminants au départ les plus évoqués sont « le chômage et un problème de mentalité ». Les raisons de l'installation à l'étranger sont les études et le regroupement familial.</p>
Les initiatives M&D (social, économique, culturelle, sportive, habitat...)		
Des fermes d'élevage des poulets	Immigre interne	
Des champs d'oliviers	Immigre interne	
Des pistachiers	Immigre interne	

Chaffar plage

Date de création : 1960 -1980

- Le quartier borde la plage de Chaffar à l'Est de la commune : quartier touristique où l'activité économique connaît un pic lors de la saison estivale ;
- Quartier résidentiel réputé pour son calme,
- La population de Chaffar augmente considérablement l'été (nombreuses maisons/villas louées aux touristes) : le 3 avril 2019, le ministre de tourisme identifie Mahrès comme ville touristique.

Nbre d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Principales familles
		Chmatra, Mhara
Immigration interne	Immigration internationale	
Les immigrés internes sont originaires de Sidi Bouzid et de Gabès. Ils sont arrivés dans les années 2000 (2006-2008). Le déterminant du départ identifié est le chômage. Les immigrés internes occupent les maisons inoccupées en dehors de la période estivale en tant que gardien. Ces derniers viennent généralement avec leur famille. Les hommes exercent aussi des métiers manuels (pêcheur, ouvrier agricole, ouvrier dans le bâtiment...) et les femmes sont des femmes de ménage. Il y a aussi des travailleurs saisonniers attirés par l'afflux touristique estival.	Une maison pour les chinois qui ont participé à la construction de l'hôpital.	
Emigration interne	Emigration internationale	
	Les TRE originaires du quartier sont installés en France, en Italie et dans les pays du Golfe. Ils ont émigrés à partir des années 2000 et après la Révolution de 2011. Les raisons évoquées sont le travail et le regroupement familial.	
Les initiatives M&D (social, économique, culturelle, sportive, habitat...)		
Projet d'élevage de moutons et de dressage de chiens	Immigré interne : Sfax	
Epicerie	Immigré interne : Sfax	
Champs d'Oliviers	Immigré interne : Sfax	
Café Nadhour	Immigré interne : Sfax	
Local des maisons pendant l'été	Immigré interne : Sfax	
Local des maisons pendant l'été	Immigré interne	
Local des maisons pour les Japonais	Immigrés internationaux « Japonais »	

Cité des huileries

Date de création : 1968

- La production, la transformation et le commerce des olives sont au cœur de ce quartier (huileries et marchés des olives).

Nbre d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Principales familles Démographie
1 200 habitants	Familles d'origines originaires de Mahrès depuis des générations, ce sont les familles propriétaires des champs d'oliviers.	<ul style="list-style-type: none"> • Bibi, Zitouni • Présence de toutes les générations, mais majorité de 15 – 45 ans • Taux de natalité élevé
Immigration interne		
<p>Les immigrés internes sont originaires de Bir Ali, Sidi Bouzid, Agareb, Kerkennah, Ben Guerdane, Tataouine, Médenine et Gabès, aussi de Gafsa dans une moindre mesure. Le phénomène d'immigration interne a commencé dans les années 1990. Le déterminant du départ de la région d'origine identifié est le chômage : en effet les immigrés occupent des emplois de professeurs, techniciens et ouvriers dans les établissements publics. Il y a aussi des ouvriers saisonniers qui travaillent dans les huileries et qui habitent dans des garages dans des conditions misérables : entre 5 et 10 personnes dans un garage sans le service sanitaire. Le quartier connaît un pic de sa population en hiver, la saison de la cueillette des olives avec l'installation de ces travailleurs saisonniers.</p>		
Emigration interne		
Les initiatives M&D (social, économique, culturelle, sportive, habitat...)		
Immeuble locatif	TRE	
Immeuble locatif	Migrant Interne/TRE	
Maison individuel	Migrant interne	
Maison individuel	TRE	
Maison individuel	Résidence TRE à louer	

Ras al Touil - Cité El Hachana 2

Date de création : 1973

- A l'origine une zone rurale, les maisons ont été construites par les héritiers des terrains ou les acheteurs de ces terrains ;
- Proximité avec le littoral et la corniche de Mahrès.

Nbre d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Principales familles Démographie
<ul style="list-style-type: none"> • Entre 760 et 800 habitants, • Environ 140 maisons. 	Familles mahrésiennes depuis des générations.	Mohamed Moktar Majoritairement habité par des retraités.
Immigration interne		Immigration internationale
Les immigrés internes sont originaires de Kasserine, Sidi Bouzid et Kerkennah. Ils sont arrivés à partir des années 1990. Les raisons d'installation dans le quartier évoquées sont le travail (certains immigrés travaillent dans les administrations) et la vie de famille.		
Emigration interne		Emigration internationale
		Il y a peu de TRE originaires de ce quartier. Cependant, les TRE identifiés vivent en France (Angers, Vernon), ils sont partis à partir des années 1980. Les déterminants du départ identifiés sont le travail (les métiers exercés par les TRE évoqués sont ouvrier du bâtiment, mécanicien, peintre...), les études et la vie de famille.

Cité Zarroug

Date de création : 1975

- Le quartier a été construit sur une zone rurale, les habitants actuels ont hérité des terres de leurs ancêtres ou ils ont acheté les terres puis y ont construits des maisons,
- Quartier calme et populaire,
- Un problème de pollution de l'eau dans le quartier (l'eau courante est rougeâtre).

Nom d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Principales familles Démographie
<ul style="list-style-type: none"> • 325 habitants • 200 maisons 	Les familles sont originaires de Mahrès depuis des générations.	Zarroug, Haj Ben Ali
Immigration interne		Immigration internationale
<p>Les immigrés internes du quartier viennent principalement de Gabes, et de la périphérie de Mahrès (Chaal, Ghraiba et Mouasset). Ils s'installent dans le quartier depuis 1980.</p> <p>La raison de départ de la région d'origine évoquée est le travail. Certains immigrés internes sont venus travailler dans l'administration. D'autres exercent des métiers peu qualifiés (femmes de ménage, pêcheur, travailleur agricole...).</p>		
Emigration interne		Emigration internationale
		<p>Les émigrés internationaux originaires du quartier identifiés sont principalement installés en France (Paris notamment). Ces derniers ont émigrés dans les années 2000. Les déterminants du départ évoqués sont le travail et les études.</p> <p>Une minorité a émigré dans les pays du Golfe à partir de 2016 pour y travailler.</p>

Cité Essaada

Date de création : 1976

- Quartier résidentiel. Beaucoup de TRE reviennent en nombre en été. Ils ont acheté des parcelles dans un lotissement créé par l'association Essada (60's-70's, anciennes terres domaniales), et ont construit des habitations spacieuses, plus calmes.
- Problèmes de pollution de l'eau et de vacarme dû au passage d'automobiles et de camions.

Nbre d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Principales familles Démographie
150 maisons	Mahrès.	Fredj, Chekir
Immigration interne		Immigration internationale
Les immigrés internes sont originaires du quartier sont originaires de Sidi Bouzid, Skhira, Chaal et Ghraïba. Ils sont arrivés au début des années 1990 pour des raisons économiques. Les raisons évoquées pour le choix d'installation dans ce quartier sont le calme et la proximité avec le collège.		
Emigration interne		Emigration internationale
Des émigrés internes originaires du quartier sont à Tunis.		Les émigrés internationaux originaires du quartier sont en France pour la plupart. Les villes d'émigration identifiées sont Paris, Angers, Grenoble, Valence, Lyon, Marseille, Le Mans et Nantes. Dans une moindre mesure, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique ont été identifiés comme pays d'accueil.
Les initiatives M&D (social, économique, culturelle, sportive, habitat...)		
Bâtiment : maison individuelle	TRE	
Pâtisserie	Immigré interne	

Cité Al Amal

Date de création : 1980

- A l'origine, le quartier est une zone rurale composée de champs d'oliviers, de figuiers et d'amandiers. Les habitants actuels ont hérité des terres ou les ont achetées aux héritiers des terres agricoles. La construction des maisons a entraîné la transformation de la zone rurale en quartier résidentiel : le quartier est principalement composé de maisons d'émigrés.

Nbre d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Principales familles
- 250 maisons.	Mahrès.	Djerbi, Haouas, Masmoudi A l'année, le quartier est principalement occupé par des retraités et par des migrants de retour.

Immigration interne	Immigration internationale
<p>Les familles originaires de Sfax, Gabes, Skhira (gouvernorat de Sfax), Sidi Bouzid et Kasserine, ont choisi de s'installer à Mahrès pour la qualité de la vie de cette ville côtière. Dans une moindre mesure, des immigrés originaires du Kef ont été identifiés.</p> <p>Le déterminant du départ identifié est le chômage. Les immigrés internes occupent les maisons inoccupées en dehors de la période estivale en tant que gardien. Ces derniers viennent généralement avec leur famille. Les hommes exercent aussi des métiers manuels (pêcheur, ouvrier agricole, ouvrier dans le bâtiment...) et les femmes sont des femmes de ménage. A noter : certains immigrés internes résident du quartier travaillent dans l'administration.</p>	

Emigration interne	Emigration internationale
	<p>Les destinations des émigrés internationaux sont la France (Paris, Angers, Grenoble, Valence, Lyon, Marseille, le Mans, Nantes), la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et le Golfe (Oman et Qatar). La date de départ pour les émigrés en France et en Europe est 1960 (après l'Indépendance) et les années 1990 pour le Golfe.</p> <p>La raison de l'installation identifiée est le travail. En Europe les émigrés sont partis exercer des métiers manuels peu qualifiés (ouvriers dans le bâtiment, mécanicien...) tandis que dans les pays du Golfe, ils sont partis exercer des emplois qualifiés (professeurs et professions médicales).</p>

Cité El Nasr 2		Date de création : 1990
Nbre d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Démographie
		<ul style="list-style-type: none"> • Quartier majoritairement composé d'émigrés internes. • Taux de natalité relativement élevé.
Immigration interne	Immigration internationale	
<p>Les immigrés internes du quartier viennent principalement de Gabes, de Sidi Bouzid et de la périphérie de Mahrès (Chaal, Ghraiba et Mouasset). Ils s'installent dans le quartier depuis 1990.</p> <p>La raison de départ de la région d'origine évoquée est le chômage. Certains immigrés internes sont venus travailler dans l'administration. D'autres exercent des métiers peu qualifiés (femmes de ménage, pêcheur, travailleur agricole...).</p>		
Emigration interne	Emigration internationale	
	<p>Les émigrés internationaux originaires du quartier identifiés sont principalement installés en France (Paris notamment). Ces derniers ont émigrés dans les années 2000. Les déterminants du départ évoqués sont le travail et les études.</p> <p>Une minorité a émigré dans les pays du Golfe à partir de 2016 pour y travailler.</p>	
Les initiatives M&D (social, économique, culturelle, sportive, habitat...)		
Immeuble locatif	TRE	
Maison individuel	TRE	

Cité Ennour

Date de création : 2010

- Un nouveau quartier de la ville de Mahrès créé en raison de l'encombrement du centre-ville : la ville s'est étendue sur la zone rurale située entre le centre-ville et le bord de mer, créant la Cité Ennour.
- Avant la construction des maisons, le quartier constituait une zone rurale avec des champs d'oliviers,
- En 2009, il y a eu des travaux d'infrastructures des routes, d'eau courante et le lancement de nouveaux projets de restaurant (restaurant 45) et de Café (Flamingo) ,
- La route nationale GP1 longe le quartier Ennour. Sa localisation, en bordure d'un axe routier principal, est propice à l'implantation de multiples commerces, restaurants et cafés, rendant le quartier attractif pour des immigrés internes désireux d'investir.

Nbre d'habitants et/ou de maisons estimé	Provenance des familles d'origine	Principale famille Démographie
- 100 habitants.	Mahrès.	Derbel Zone peu peuplée.
Immigration interne		Immigration internationale
Les immigrés internes arrivés dans le quartier au moment de sa création en 2010 sont originaires de Kerkennah et de Chaal (gouvernorat de Sfax) et de Chebba (gouvernorat de Mahdia, limitrophe au gouvernorat de Sfax). Certains immigrés internes occupent gratuitement des studios dans les maisons des TRE en échange du gardiennage. Ces gardiens viennent à Mahrès en famille : les hommes exercent des métiers manuels (ouvriers agricoles, ouvriers dans le bâtiment, pêcheur...) tandis que les femmes sont souvent des femmes de ménage. Certains immigrés internes travaillent dans l'administration.		La présence de quelques immigrés internationaux a été relevée, ils sont originaires de France, des Etats-Unis et des pays du Golfe.
Emigration interne		Emigration internationale
Les émigrés internes sont partis vers Tunis, Sousse, Bizerte et Kebili. Certains sont des fonctionnaires, tandis que d'autres partent en recherche d'un emploi.		Les émigrés internationaux sont partis en France, aux Etats-Unis et dans le Golfe. Dans le Golfe, ils sont envoyés par le gouvernement tunisien pour y travailler.
Les initiatives M&D (social, économique, culturelle, sportive, habitat...)		
Epicerie Individuel		Immigré interne
Bâtiment immeuble		TRE

**Ce profil migratoire a été réalisé dans le cadre
d'un projet pilote intitulé Initiative 4M :
« Mahrès dans le Monde, le Monde dans Mahrès »**
(2017-2019, Composante 2 du Projet Lemma).

Il compile l'ensemble des informations et des données migratoires (flux, acteurs, projets) non seulement collectées mais aussi produites par les Mahressiens eux-mêmes sur le double-espace migratoire Tunisie-Europe.

Il est un outil de travail

pour permettre aux élus locaux d'identifier, d'analyser, de comprendre et d'intégrer les mobilités au sens large comme des variables, des facteurs et des indicateurs de développement.

Il devient alors plus simple d'articuler les enjeux de développement territoriaux et les dynamiques migratoires en vue d'optimiser la participation des émigrés comme celle des immigrés, internes et internationaux, à toutes les étapes d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation du Plan de Développement Communal (PDC).



Ensemble pour la mobilité
معاً من أجل تنقل الأشخاص

Réalisé avec l'appui de :



Ce projet est financé
par l'Union européenne



9 791095 026105